

DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « Piège et collines du Lauragais »

► Zone de Protection Spéciale FR9112010



Paysage de la Piège vue de Belpech



► FICHES « ESPÈCES »

DECEMBRE 2012



**CASTELNAUDARY
LAURAGAIS
AUDOIS**



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
AUDE

SOMMAIRE

Aigle botté <i>Aquila pennata</i>	1
Aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i>	4
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>	7
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	10
Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i>	13
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	16
Bruant ortolan <i>Emberiza hortulana</i>	19
Busard cendré <i>Circus pygargus</i>	22
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>	25
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i>	28
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>	31
Faucon crécerellette <i>Falco naumanni</i>	34
Faucon émerillon <i>Falco colombarius</i>	37
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i>	40
Grand-duc d'Europe <i>Bubo bubo</i>	43
Grande aigrette <i>Casmerodius albus</i>	46
Héron pourpré <i>Ardea purpurea</i>	49
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>	52
Milan noir <i>Milvus migrans</i>	55
Milan royal <i>Milvus milvus</i>	58
Oedicnème criard <i>Burhinus oedicnemus</i>	61
Pic noir <i>Dryocopus martius</i>	64
Pie-griche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	67
Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i>	70
Plongeon arctique <i>Gavia actica</i>	73
Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i>	76

Crédits photographiques de la couverture :

Colline de la Piège © M. BOURGEOIS, Aigle botté © M. BOCH,
Busard Saint-Martin & Héron pourpré © M. FERNANDEZ,
Pipit rousseline © J. GONIN.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : Rare
Liste rouge France : Vulnérable
Liste rouge LR : Indéterminé (données insuffisantes) ;
hiver : Vulnérable

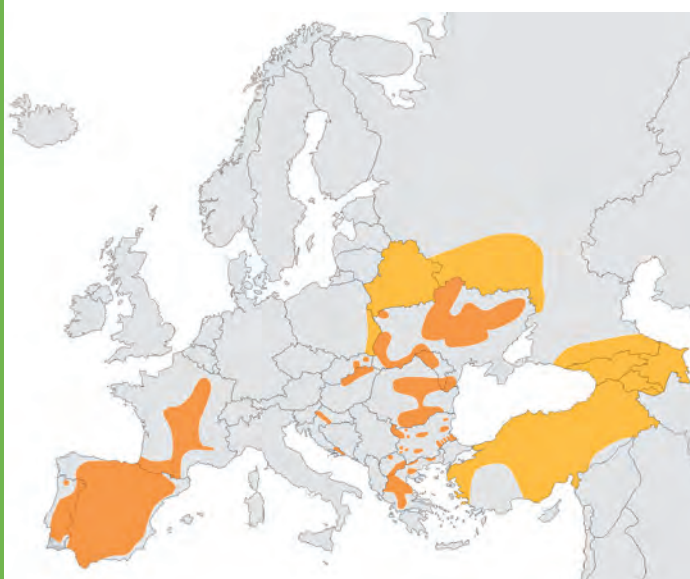
Description de l'espèce

L'Aigle botté est un rapace de taille moyenne et le plus petit représentant de la famille des aigles. Il présente 2 formes de plumage, claire et sombre (une morphe intermédiaire « rousse », très rare, est connue depuis peu de temps). En vol, l'espèce est identifiable aux zones claires typiques du dessus des ailes et du croupion. Les individus de phase claire –majoritaires- sont aisément identifiables au contraste blanc-noir du dessous des ailes.



© M. Boch

Répartition en Europe

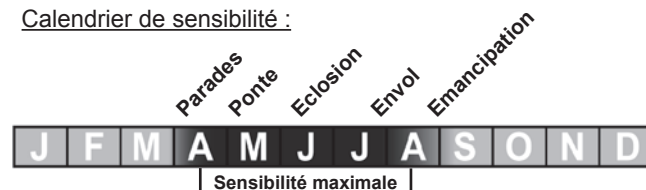


Nicheur visiteur d'été

Nicheur possible

Écologie

- Habitat : moyennes montagnes présentant de vastes étendues boisées entrecoupées de zones ouvertes.
- Alimentation : régime alimentaire composé d'oiseaux, de mammifères de taille petite à moyenne et de reptiles.
- Reproduction : l'Aigle botté niche dans un arbre, dans un vallon peu accessible, souvent à mi-pente et à l'abri des vents dominants. La ponte a lieu fin avril et l'envol du ou des 2 jeunes se fait tardivement, de fin juillet à mi août. [mars-septembre]
- Migration : migrateur, l'Aigle botté arrive sous nos latitudes au courant du mois de mars ou au début avril. Son départ vers ses quartiers d'hivernage a lieu en septembre.
- Calendrier de sensibilité :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	2 900	6 000	-
Effectif français	380	650	11-13 %
Effectif régional	45	64	10-12 %
Effectif départemental ⁽²⁾	50	70	-

* Russie et Turquie non comprises.

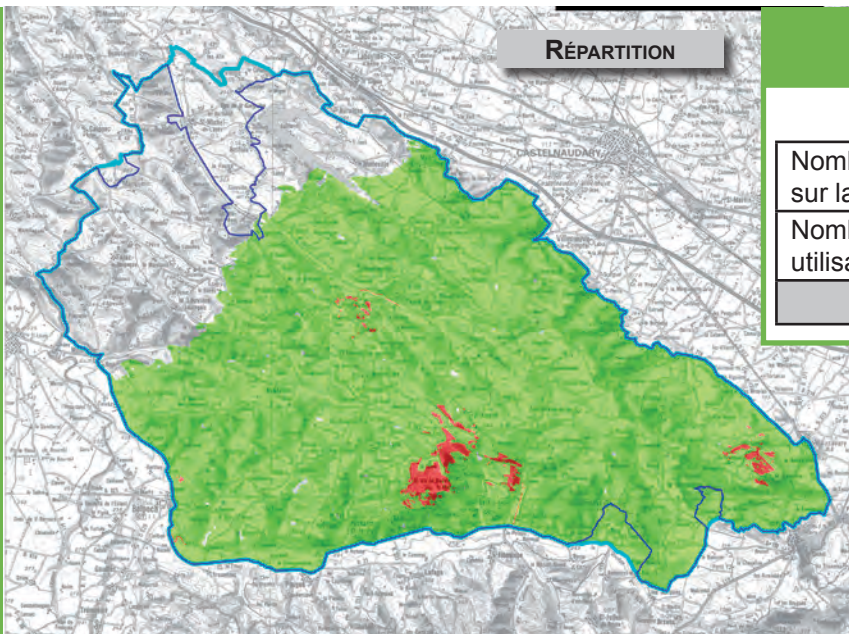
⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

⁽²⁾ LPO Aude, 2012 d'après les dernières observations.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'Aigle botté est un rapace assez rare et localisé. Il niche principalement dans le quart sud-ouest, en piémont des Pyrénées et du Massif Central. Une nette augmentation des effectifs semble avoir eu lieu sur l'ensemble de son aire de répartition ouest-européenne (Espagne et France) depuis une vingtaine d'années. Cet accroissement apparent est à mettre en relation avec la protection légale de l'espèce et l'augmentation significative des surfaces boisées en Europe de l'Ouest mais surtout à une meilleure connaissance de l'espèce.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000°



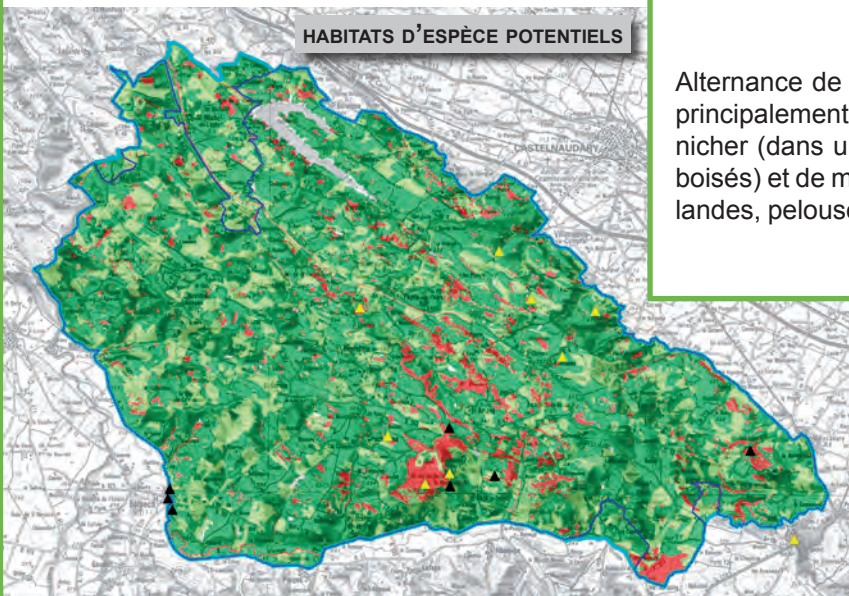
EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	5	10
Nombre de couples hors ZPS utilisant la ZPS pour s'alimenter	2	5
TOTAL	7	15

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'alimentation
- Zone de reproduction

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Alternance de milieux boisés (bois ou bosquets de feuillus principalement mais également pinèdes et ripisylves) pour nicher (dans un arbre de grande taille au sein de versants boisés) et de milieux ouverts (lisières et clairières des forêts, landes, pelouses, prairies pâturées, cultures,...) pour chasser.



HABITATS D'ESPÈCE POTENTIELS

- Alimentation principale
- Alimentation secondaire
- Nidification et alimentation principales
- Observation ponctuelle 2005-2011
- Observation ponctuelle 2012

L'Aigle botté est relativement bien représenté sur la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » à l'exception des secteurs ouest de la ZPS où les boisements propices à la nidification sont beaucoup plus rares. Si les jeunes peuplements peuvent être mis à profit comme terrains de chasse, ils ne peuvent par contre accueillir des nidifications. Sur les secteurs favorables, la densité reste moyenne, avec 3 à 4 couples / 100km carrés.

ÉVOLUTION

Il semble qu'en 2012, le site connaisse une diminution du nombre de couples d'Aigle botté par rapport à l'année précédente. Le suivi de l'espèce dans le département n'est que très récent, il est donc difficile à l'heure actuelle de connaître l'évolution de la population.

HABITAT

L'habitat optimal pour la nidification (forêt) est peu représenté sur le site, et les zones d'alimentation (lisières et clairières des forêts, landes, pelouses, prairies, cultures,...) sont encore bien présentes mais régressent. Ainsi, les habitats de l'Aigle botté ont un état de conservation jugé « mauvais ».

Loin d'être abondante, l'espèce se répartit surtout dans la partie sud du site et occupe l'essentiel des milieux favorables.

L'état de conservation de l'Aigle botté sur la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » peut être qualifié de « moyen ».

AVÉRÉE

POTENTIELLE

MENACES

- Perte de territoires de chasse avec la fermeture des milieux ouverts naturels (landes, pelouses,...).
- Perte de sites de nidification par une gestion forestière basée sur la coupe à blanc
- Dérangements aux alentours des sites de reproduction.
- Electrocutation/collision sur le réseau électrique.
- Perte de territoires de chasse par l'urbanisation et divers aménagements.
- Empoisonnement indirect lié à la lutte chimique contre les espèces "indésirables" (chiens et chats errants, renards, campagnols,...).
- Destruction directe (tir, empoisonnement, désairage,...).

RESPONSABILITÉ

La ZPS « Piège et Collines du Lauragais » tient une forte responsabilité pour la conservation de cette espèce : **Note = 8/14**. Cette responsabilité est à imputer au faible nombre de couples présents en région Languedoc-Roussillon.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Réfléchir à adapter la gestion sylvicole pour éviter les coupes à blanc
- Favoriser l'entretien et l'ouverture des pelouses, landes et parcours arborés.
- Favoriser le pâturage en sous bois.
- Sécuriser les lignes électriques potentiellement dangereuses.
- Adapter le calendrier des interventions (travaux forestiers,...) autour des sites de nidification identifiés.
- Prendre en compte les sites de nidification dans tout aménagement afin de limiter le dérangement.
- Sensibiliser les acteurs locaux à la présence de l'espèce afin de limiter les persécutions directes et les dérangements.
- Si nécessaire, mettre en place des périmètres de quiétude bien renseignés et partagés entre tous les acteurs (exemple du Parc National des Cévennes : Malafosse, 2009).

- Préciser et identifier les territoires occupés.
- Suivi d'un panel de sites de nidification sur l'ensemble de la zone afin de mesurer la dynamique de l'espèce par son succès de reproduction.
- Si mise en place de périmètre de quiétude:
 - Localiser précisément les sites de nidification (recherche pendant l'installation (avril) ou durant le nourrissage des jeunes au nid (juillet, août)). préalablement à la mise en place de périmètres de quiétude cohérents et acceptés de tous.
 - Suivre le succès de reproduction afin de vérifier l'efficacité des périmètres de quiétude.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- FEIJOO J., GAUTIER C. & CAMBRONY M., 2000 – La nidification de l'Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*) en Cerdagne française. *Meridionalis*, 2 : 48-51.
- FOMBONNAT J., 2004 – « Aigle botté » : 100-103 in THIOLLAY J.-M. et BRETAGNOLE V. - *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux & Niestlé, Paris. 178 p.
- LPO Aude, à paraître. Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude, *LPO Info* N°67.
- MALAFOSSE J.-P., 2009. Etude et Protection du Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* dans les Cévennes. In BOURGEOIS M., GILOT F. & SAVON C. (eds). *Gestion conservatoire des rapaces méditerranéens : Retours d'Expériences*. LPO Aude & GOR. 125-133.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- POLETTE P., 2004 – L'Aigle botté nicheur dans l'Aude. *Meridionalis*, 6 : 31-38.
- POMPIDOR JP., 2004. Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis vingt ans (1983-2003). *La Mélanie*, 11 : 2-19.

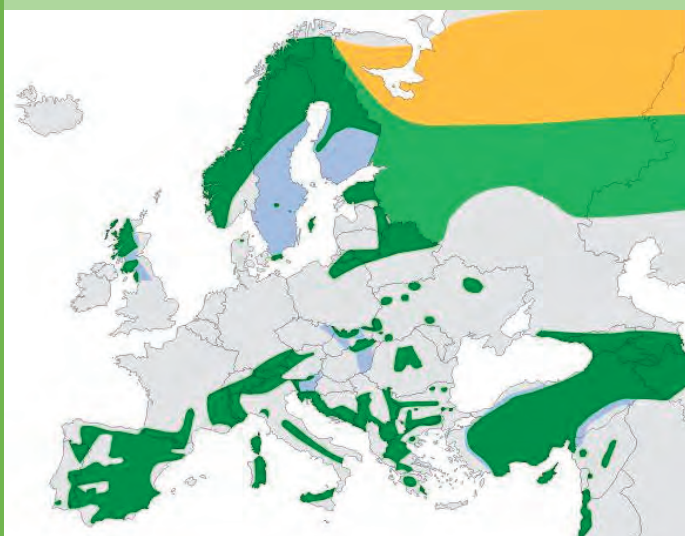
Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : Rare
Liste rouge France : Vulnérable
Liste rouge LR : Vulnérable

Description de l'espèce

L'Aigle royal est un grand planeur à l'envergure impressionnante (200-220 cm). Les adultes sont uniformément marron foncé avec le dossier de l'aile roussâtre et des reflets dorés sur la nuque. Les juvéniles sont reconnaissables aux taches blanches sous et sur les ailes et à leur queue noire et blanche. Ces parties claires s'assombrissent progressivement chez les immatures qui acquièrent leur plumage adulte vers leur sixième année.

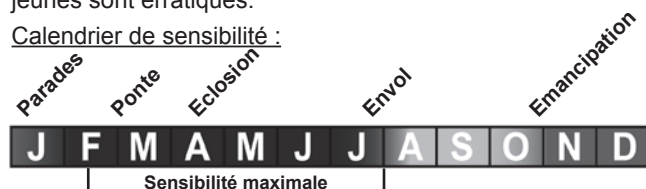
Répartition en Europe



■ Sédentaire ■ Hivernant
■ Nicheur visiteur d'été ■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : massifs présentant de vastes étendues ouvertes, constituant son territoire de chasse, des falaises ou escarpements rocheux pour sa nidification.
- Alimentation : essentiellement composé de mammifères de taille moyenne mais aussi d'oiseaux, voire de reptiles. Peut être charognard en hiver.
- Reproduction : il niche habituellement en falaise, dans des secteurs tranquilles et peu accessibles. Il peut également, à l'occasion, nicher dans un arbre. La ponte a lieu en mars et l'envol du jeune (rarement deux) a lieu en juillet. Le jeune dépend encore de ses parents pendant les quelques mois qui suivent l'envol. [février-juillet]
- Migration : Les adultes sont strictement sédentaires. Les jeunes sont erratiques.
- Calendrier de sensibilité :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	4 300	4 800	-
Effectif français	390	450	9-10 %
Effectif régional	45	53	11-13 %
Effectif départemental ⁽²⁾	12	14	27 %

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

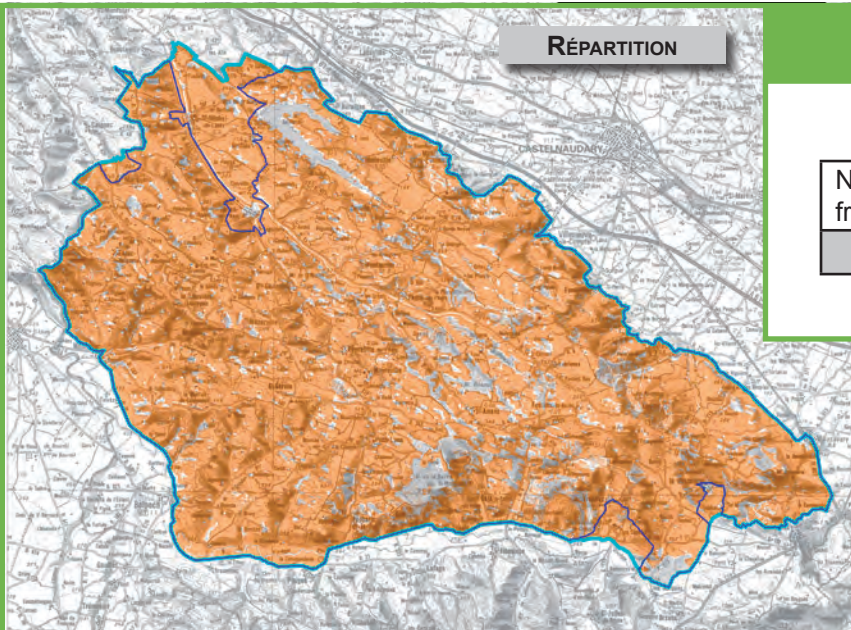
⁽²⁾ LPO Aude, 2012 d'après les dernières observations.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'Aigle royal est un rapace localisé aux massifs de haute montagne (Alpes et Pyrénées) et à certaines zones moins élevées (Corbières, Cévennes, Jura).

Une augmentation des effectifs en Languedoc-Roussillon a été constatée à la fin des années 1990 avec l'installation de nouveaux couples sur des territoires de basse altitude (Corbières) mais parallèlement perte de plusieurs territoires (Corbières occidentales et Pyrénées). Depuis cette date, les effectifs semblent stables.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000°



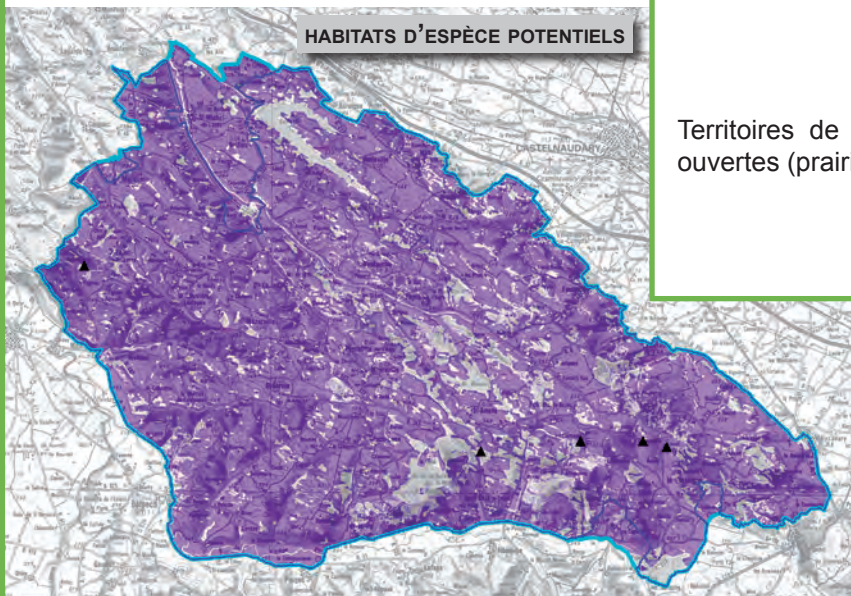
EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre d'individus fréquentant la ZPS	1	2
TOTAL	1	2

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone de stationnement

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Territoires de chasse : toutes zones ouvertes ou semi-ouvertes (prairies, landes, milieux cultivés,...)



HABITATS D'ESPÈCE POTENTIELS

- Stationnement principal
- Stationnement secondaire
- Observation ponctuelle 2012

RÉPARTITION

L'Aigle royal est assez régulièrement observé sur la ZPS « Piège et Collines du Lauragais », malgré l'absence de couple nicheur. Le site est attractif pour les oiseaux non reproducteurs (jeunes et immatures, voir adultes) qui y trouvent des conditions favorables.

ÉVOLUTION

Le site correspond à une zone d'erraticisme pour l'espèce. De ce fait, il est difficile de connaître l'évolution de la population, par définition fluctuante, fréquentant le site.

HABITAT

L'habitat optimal pour la nidification (falaise) étant inexistant sur le site, et les zones d'alimentation (prairies, landes, milieux cultivés,...) sont encore bien présentes mais régressent. Ainsi, les habitats de l'Aigle royal ont un état de conservation jugé « mauvais ».

ÉTAT DE CONSERVATION

Loin d'être abondante, l'espèce se répartit sur tout le site et fréquente l'essentiel des milieux favorables. L'état de conservation de l'Aigle royal sur la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » peut être qualifié de « mauvais ».

	AVÉRÉE	POTENTIELLE
MENACES	▪ Perte de territoires de chasse avec la fermeture des milieux (landes, pelouses, prairies pâturées) suite à la diminution de l'élevage. ▪ Régression des espèces proies (Lapin de garenne,...) à cause de la fermeture des milieux et des maladies virales (myxomatose, VHD).	▪ Électrocution/collision avec le réseau électrique. ▪ Perte de territoires de chasse par l'urbanisation et divers aménagements (dont éolien). ▪ Empoisonnement indirect lié à la lutte chimique contre les espèces "indésirables" (chiens et chats errants, renards, campagnols,...). ▪ Destruction directe (tir, empoisonnement, désairage,...).

RESPONSABILITÉ	L'Aigle royal fréquentant de façon épisodique la ZPS « Piège et Collines du Lauragais », la responsabilité du site pour la conservation de l'espèce peut être qualifiée de modérée avec une note de 5/14. Cette note s'explique également par la méthodologie développée par le CSRPN Languedoc-Roussillon qui n'est applicable qu'aux espèces nicheuses sur le site. Or, l'Aigle royal ne se reproduisant pas sur la ZPS, il a obtenu arbitrairement la note minimale pour la représentativité régionale, soit une valeur de 1.
----------------	---

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE	ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES
▪ Entretenir les milieux ouverts (landes, pelouses, prairies,...) en maintenant et, si possible, développant l'activité d'élevage (ovin, bovin, équin, caprin,...) et restaurer les pelouses et landes en voie de fermeture (débourssaillage,...). ▪ Conforter les espèces proies par l'intermédiaire d'aménagements faunistiques (culture, point d'eau,...). ▪ Sécuriser les lignes électriques potentiellement dangereuses. ▪ Sensibiliser les différents acteurs locaux (agriculteurs, chasseurs,...) à la présence de l'espèce afin de limiter les persécutions directes et indirectes.	

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	• ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – <i>Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »</i>. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p. • CUGNASSE JM., PICAUD F., VUITON C., PAWLOWSKI F., 2004 – Sensibilité à la fréquentation touristique d'un couple d'Aigle royal sur son site de reproduction. <i>Meridionalis</i>, 5 : 80-87. • GOAR J.L., 2003.- <i>L'Aigle royal dans l'Aude</i>. 36 pages. • GOAR J.-L., 2004.- « Aigle royal » : 96-99. In THIOLLAY J.-M. et BRETAGNOLLE V. (coord.). <i>Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation</i>. Delachaux et Niestlé, Paris. 178 p. • GILOT F. & ROUSSEAU E., 2004 – Premier cas de nidification arboricole de l'Aigle royal dans les Corbières. <i>Meridionalis</i>, 6 : 28-32. • JONARD A., 1999.- Extension de la population d'aigles royaux dans les Corbières. <i>L'Oreillard</i>, 2 : 88-89. • LPO Aude, à paraître. Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude, <i>LPO Info</i> N°67. • MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. <i>Meridionalis</i>, 5 : 18-24. • MERIDIONALIS, 2005 – Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. <i>Meridionalis</i>, 6 : 21-26. • POMPIDOR JP., 2004 – Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis 20 ans (1983-2003). <i>La Mélanie</i>, 11 : 2-19. • RENEUVE Y., 1998 – <i>Etude prospective des sites potentiels de nidification, forestiers et rupestres, de l'Aigle royal dans le massif du Mont Lozère</i>. Conservatoire Départemental des Sites Lozériens. Etude réalisée pour le compte du Parc national des Cévennes. 36 p. • WATSON J., 1999, <i>The golden eagle</i>, T & AD Poyser. 150 p.
--------------------------	--

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : En sécurité
Liste rouge nationale : Préoccupation mineure
Liste rouge LR : Localisée

Description de l'espèce

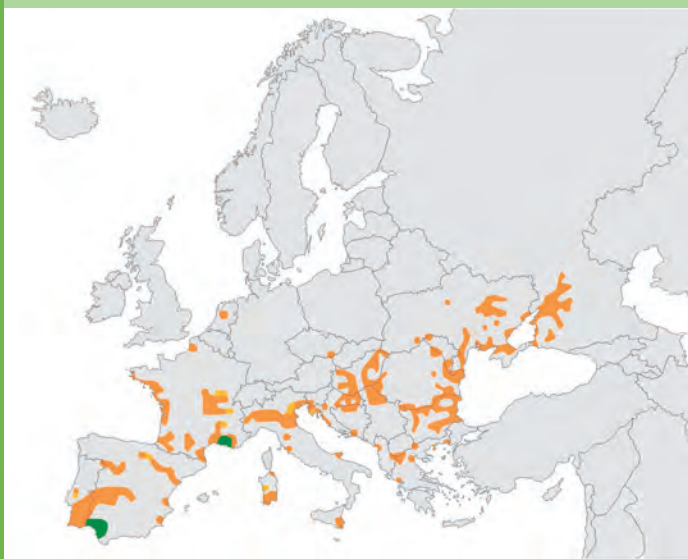
Héron élancé de taille moyenne, au plumage blanc immaculé. Pattes entièrement noires avec doigts jaunes. Bec noir effilé.

Présente en période nuptiale 2 longues et fines plumes à la nuque et d'autres longues plumes sur la poitrine et le dos. Les lores sont gris bleutés en période internuptiale et rougeâtres en saison de nidification.



©G. Olliso

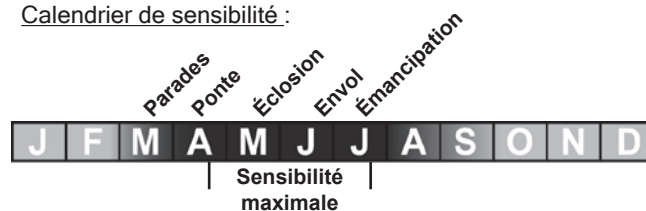
Répartition en Europe



■ Sédentaire
■ Nicheur visiteur d'été ■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : toutes zones humides et milieux fluviaux.
- Alimentation : très diversifiée (petits poissons, batraciens, insectes aquatiques, crustacés et mollusques,...).
- Reproduction : niche en colonie multi-spécifique dans les arbres, les buissons, voire directement dans les roseaux si elle trouve à proximité les matériaux pour façonner son nid. La ponte débute mi-avril, l'envol a lieu vers 40j. Il existe un important décalage dans la reproduction entre les couples d'une même colonie, certains s'installant alors que d'autres nourrissent déjà leur progéniture. **[mars-juillet]**
- Migration : Une majorité des individus se reproduisant en France hiverne dans le bassin méditerranéen ou en Afrique.
- Calendrier de sensibilité :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	43 000	57 000	-
Effectif français	11 000	13 000	23-26%
Effectif régional	2 185	3 010	20-23%
Effectif départemental	100	350	5-12%

* Russie et Turquie non comprises.

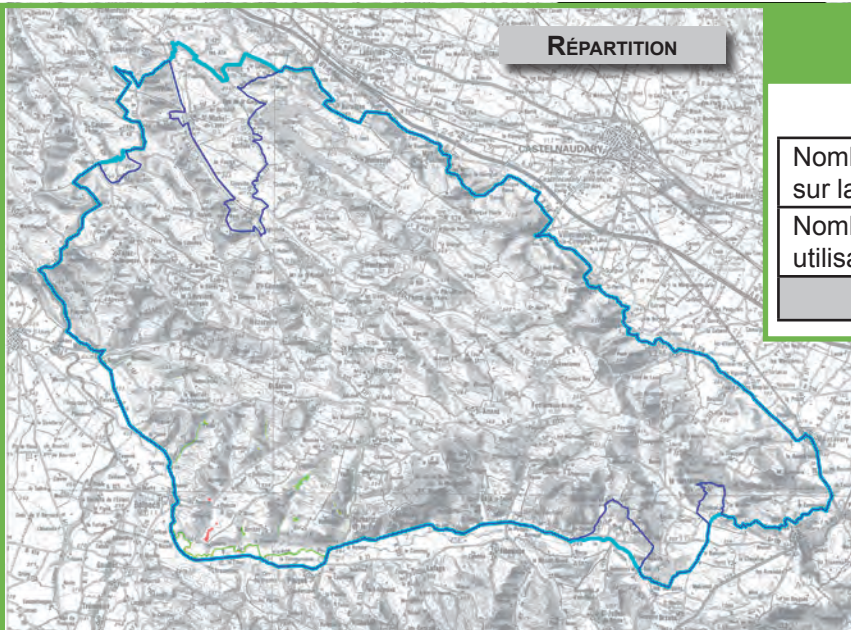
⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce est largement distribuée sur le littoral et le long des fleuves français. Ces dernières années, on a observé une expansion et une sédentarisation d'une partie de la population française.

En LR, l'espèce est en phase d'accroissement de son aire de répartition vers le sud et compte entre 2 185 et 3 010 couples, principalement dans le Gard. L'essentiel de l'effectif nicheur est concentré en un petit nombre de colonies situées sur le littoral, bien que quelques couples soient établis dans l'arrière-pays audois.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000°



EFFECTIFS

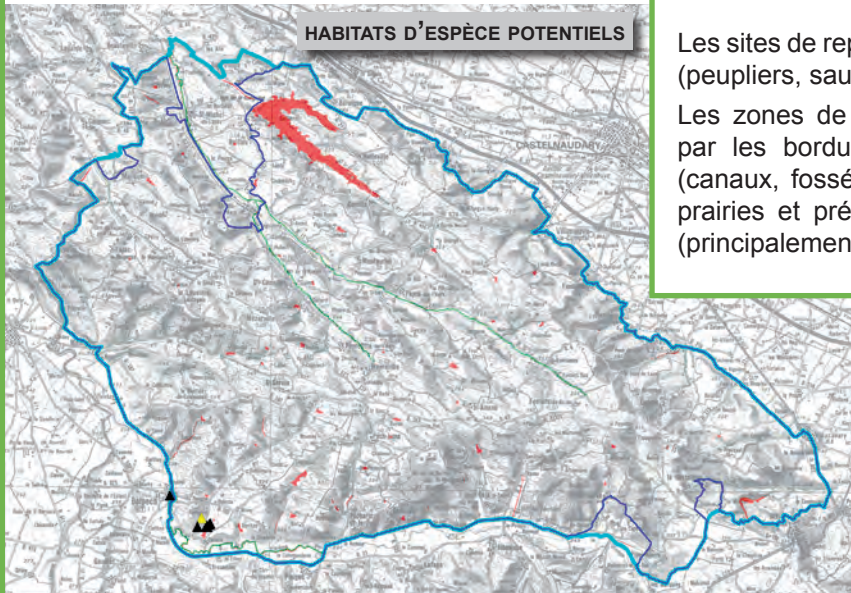
	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	3	10
Nombre de couples hors ZPS utilisant la ZPS pour s'alimenter	0	0
TOTAL	3	10

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'alimentation
- Zone de reproduction

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Les sites de reproduction sont constitués de galerie d'arbres (peupliers, saules,...) en bordure de plan d'eau.

Les zones de prospections alimentaires sont constituées par les bordures de l'ensemble du réseau hydraulique (canaux, fossés,...), les étendues d'eau permanentes, les prairies et prés inondés volontairement ou naturellement (principalement en hiver).



HABITATS D'ESPÈCE POTENTIELS

- Alimentation principale
- Nidification et alimentation principales
- Observation ponctuelle 2005-2011
- Observation ponctuelle 2012

Rare et localisée, l'Aigrette garzette est présente toute l'année sur la ZPS. Seuls quelques sites sont connus pour avoir accueilli une colonie. Elle forme généralement des colonies mixtes avec le Bihoreau gris.

En hivernage, l'espèce semble nettement moins présente (quelques individus) qu'en période de reproduction. Les zones de nourrissage pour cette espèce, en hiver, évoluent selon les disponibilités alimentaires. A cette période, elle utilise particulièrement les milieux d'eau douce qui deviennent peu accessibles en cas de gel.

ÉVOLUTION

En 2012, l'Aigrette garzette est nicheuse sur la zone: une seule colonie certaine de 3 couples est avérée sur la ZPS. La population semble stable.

HABITAT

L'habitat optimal pour la nidification (arbres en bordure de plan d'eau) et les zones d'alimentation (eau douce) sont peu présentées mais stable ou en augmentation. Ainsi, les habitats de l'Aigrette garzette ont un état de conservation jugé « moyen ».

Loin d'être abondante, l'espèce se répartit uniquement sur quelques sites favorables rendant ainsi la population de l'espèce de la ZPS assez fragile. L'état de conservation de l'Aigrette garzette sur la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » peut être qualifié de « moyen ».

	AVÉRÉE	POTENTIELLE
MENACES		▪ Dérangements aux alentours des sites de reproduction et des dortoirs. ▪ Destruction des habitats de nidification. ▪ Électrocution/collision avec le réseau électrique. ▪ Diminution des disponibilités alimentaires par la pollution des milieux humides, par les pesticides notamment.

RESPONSABILITÉ	Du fait du faible nombre de couples présents sur la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » par rapport aux lagunes littorales (Petite Camargue,...) qui concentrent la majeure partie de l'effectif nicheur de la région Languedoc-Roussillon, la responsabilité du site est modérée : Note = 5/14.
----------------	---

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE	ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES
▪ Préserver les zones humides et des éléments constitutifs de la mosaïque d'habitats nécessaires à la vie d'une colonie (boisements et zones de végétation denses situés en lisière ou au coeur des étendues d'eau,...) et éviter tout dérangement en saison de nidification. ▪ Prendre en compte la présence de l'espèce lors de toute création ou modification d'aménagement aux abords des sites de nidification et/ou susceptibles de détruire ou de modifier le régime hydraulique des zones fréquentées par l'espèce et adapter le calendrier des interventions. ▪ Limiter la pollution des zones humides en favorisant les pratiques agricoles respectueuses de l'Environnement. ▪ Sécuriser les lignes électriques potentiellement dangereuses.	• Suivi annuel des colonies de reproduction sur l'ensemble de la zone afin de mesurer la dynamique de l'espèce par son succès de reproduction.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	• ALEMAN Y., 2007.- Statut des ardéidés dans les Pyrénées-Orientales. <i>La Mélando</i> n°12. • ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – <i>Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »</i>. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p. • COGARD, 1993.- <i>Oiseaux nicheurs du Gard – Atlas biogéographique</i>. 1985-1993. Centre Ornithologique du Gard éditeur, Nîmes. 288 p. • DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll., 2000.- <i>Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés</i>. ALEPE, Balsièges. 256 p. • GAUTHIER-CLERC M. & J. PETIT, 2006. - Une colonie exceptionnelle de hérons arboricoles en Camargue gardoise. <i>Ornithos</i> 13 (5): 320-322. • ISENMANN P. (coord.), 2004.- <i>Les oiseaux de Camargue et leurs habitats. Une histoire de cinquante ans 1954-2004</i>. Editions Buchet-Chastel, Paris. 300 p • MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. <i>Meridionalis</i>, 5 : 18-24. • MERIDIONALIS, 2005 – Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. <i>Meridionalis</i>, 6 : 21-26.
--------------------------	---

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : Etat de conservation défavorable
Statut français : A surveiller
Liste rouge France : Préoccupation mineure

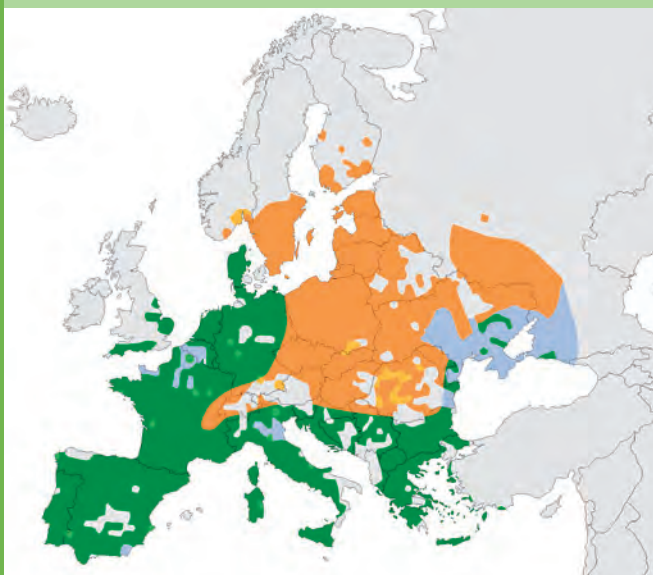
Description de l'espèce

Comme toutes les alouettes, la lulu présente un plumage cryptique brun, strié sur la poitrine. Le net sourcil blanc faisant le tour de la tête ainsi que la queue courte sont les éléments diagnostiques permettant de l'identifier aisément. Son chant typique lui a donné son nom en français («lulu»), latin («lullula») et en occitan («coto lieue»). Le vol onduleux est également très caractéristique.



© J-Y. Bartolich - GOR

Répartition en Europe



■ Sédentaire ■ Hivernant
 ■ Nicheur visiteur d'été ■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : milieux ouverts et semi-ouverts naturels (estive, pré-bois) ou agricoles (bocage, vignoble vallonné) jusqu'à plus de 2 000 m d'altitude.
- Alimentation : larves de lépidoptères, orthoptères, coléoptères, araignées et petits mollusques en période de reproduction. Granivore en intersaison.
- Reproduction : nid placé à terre sous la végétation. Les 3 à 4 œufs sont couvés 14 jours. Les jeunes quittent le nid au bout d'une dizaine de jours avant même de savoir voler. Peu après leur envol, ils sont expulsés du territoire par les adultes qui entreprennent une seconde voire une troisième nichée. [avril-juillet]
- Migration : Principalement sédentaire dans le sud de la France. Les oiseaux nichant plus au nord ou en altitude sont migrateurs partiels ou erratiques en hiver.

- Calendrier de sensibilité :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	960 000	2 800 000	-
Effectif français	50 000	550 000	5-18%
Effectif régional	20 000	50 000	10-40%
Effectif départemental	2 000	10 000	10-20%

* Russie et Turquie non comprises.

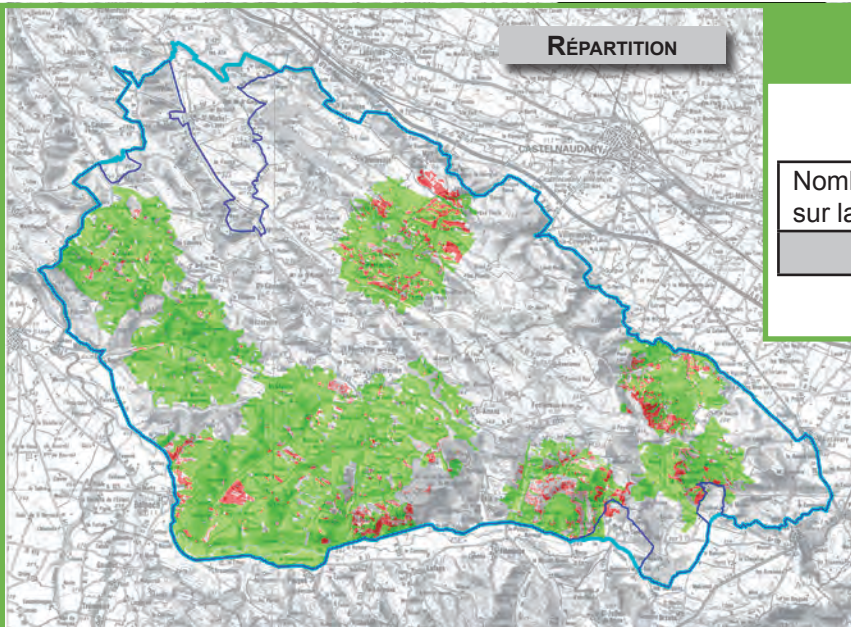
⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est surtout abondante dans la moitié sud du pays avec des bastions régionaux en Languedoc-Roussillon et dans le Massif Central.

La population française est soumise à des fluctuations difficiles à interpréter. L'espèce est notée en régression dans certains secteurs, notamment pour les populations septentrionales. Toutefois, les effectifs français semblent en légère augmentation depuis une vingtaine d'années.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000°



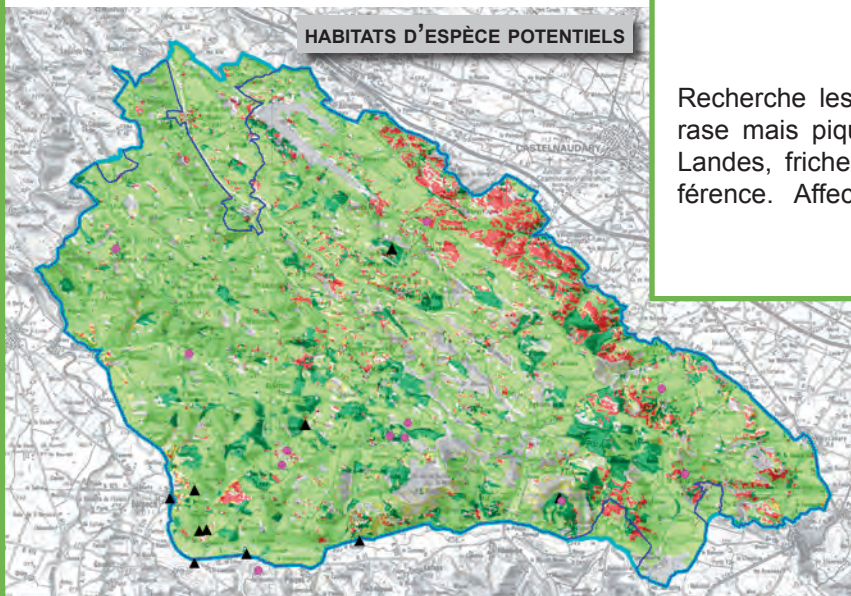
EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	15	40
TOTAL	15	40

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'alimentation
- Zone de reproduction

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Recherche les secteurs secs, dominés par la végétation rase mais piquetés d'arbres, d'arbustes ou de buissons. Landes, friches, zones en déprise, pelouses ont sa préférence. Affectionne également les zones incendiées.



- Alimentation principale
- Alimentation secondaire
- Nidification et alimentation principales
- Point d'écoute avec présence de l'espèce
- Observation ponctuelle 2012

RÉPARTITION

Sans être particulièrement abondante, l'Alouette lulu se rencontre au sein de la ZPS sur la majeure partie des zones favorables à l'espèce. Le type de milieu le plus propice est constitué de zones pâturées, à la végétation herbacée relativement rase, parsemées d'arbres et bosquets et généralement bien exposées.

ÉVOLUTION

En 2012, suite à la vague de froid, l'espèce semble avoir connu une régression drastique sur la ZPS. Avant cette année exceptionnelle, les populations d'Alouette lulu de la ZPS semblaient suivre la même dynamique que celles des Corbières en augmentation depuis une quinzaine d'années (Gilot *et al.* 2010).

HABITAT

Bien qu'encore assez abondants, les habitats de l'Alouette lulu régressent et sont jugés, par conséquent, en état de conservation « très mauvais ».

ÉTAT DE CONSERVATION

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'état de conservation de l'espèce sur la ZPS « Piège et collines du Lauragais » peut être qualifiée de « très mauvais ».

AVÉRÉE

POTENTIELLE

MENACES

- Abandon des pratiques agricoles d'élevages (Si les premiers stades de cette évolution lui sont plutôt favorables, l'évolution de la végétation vers la lande fermée ou le pré-bois entraîne la désertion des sites).
- Fermeture des milieux aboutissant à une proportion insuffisante de pelouses.
- Sensible aux hivers rudes (gel et/ou neige prolongés).
- Remembrements au profit d'étendues vouées à une agriculture plus intensive (suppression des arbres, des haies, du parcellaire en mosaïque,...).
- Plantations d'arbres en zone favorable à l'espèce.
- Perte de territoires par l'urbanisation et divers aménagements lourds.
- Disparition de l'entomofaune consécutive à l'emploi de produits phytosanitaires en zones cultivées.

RESPONSABILITÉ

L'Alouette lulu étant très répandue en France et tout particulièrement en Languedoc-Roussillon, la responsabilité de la ZPS « Piège et collines du Lauragais » pour cette espèce est faible : **Note = 3/14.**

Toutefois, suite à la régression drastique de l'Alouette lulu sur la ZPS « Piège et collines du Lauragais », une attention toute particulière serait souhaitable.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Favoriser l'entretien et l'ouverture des landes et parcours arborés.
- Maintenir et, si possible, développer l'activité d'élevage (ovin, bovin, équin, caprin,...).
- Maintenir les espaces agricoles de la ZPS assurant une mosaïque d'espaces favorables à l'espèce (haies, prairies de fauche, vignes,...).
- Utiliser des techniques ou des produits sanitaires et phytosanitaires limitant l'impact sur l'entomofaune.
- Conserver, entretenir, et si possible développer les éléments linéaires structurant le paysage (haies, arbres isolés, murets,...).
- Créer des cultures faunistiques favorables à l'entomofaune.
- Proscrire toute plantation de nouveau boisement sur les sites favorables à l'espèce.

Suite à la régression drastique de l'espèce sur la ZPS suite à la vague de froid de février 2012, un suivi précis de l'évolution de l'Alouette lulu sur la ZPS Piège et Collines du Lauragais serait souhaitable (tous les 5 ans ?).

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO HERAULT, LPO AUDE. 2008. Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » - Catalogue des mesures de gestion des espèces et des habitats d'espèces. DIREN-LR. 668p.
- AFFRE G. & L., 1981. Les alouettes du Languedoc Roussillon. Distribution, habitat. *Bulletin de l'AROMP*, 5 : 5-9.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll., 2000. Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- ESPEJO D., & PETIT-SALUDES A., 2004. *Cotilium Lullula arborea*. In ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. pp. 340-341. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.
- GILOT F., BOURGEOIS M. & SAVON C., 2010. Evolution récente de l'avifaune des Corbières orientales et du Fenouillèdes (Aude/Pyrénées orientales). *Alauda*, 78 (2), 119-129.
- LABIDOIRE G., 1999. Alouette lulu *Lullula arborea*. In ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT. *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. SEOF/LPO. pp. 420-421.
- SAVON S. & BOURGEOIS M. 2009. Méthodologie et premiers résultats des suivis ornithologiques réalisés dans le cadre du programme LIFE "Conservation de l'avifaune patrimoniale des Corbières orientales". In BOURGEOIS M., GILOT F. & SAVON C. (eds), *Gestion des garrigues méditerranéenne en faveur des passereaux patrimoniaux*. LPO Aude & GOR : 49-59.
- SAVON C., MORLON F., BOURGEOIS M. & GILOT F., 2010. Garrigues méditerranéennes, vers une gestion d'un milieu remarquable - Guide pratique. LPO Aude. 140p.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : En sécurité
Liste rouge nationale : Préoccupation mineure
Liste rouge LR : Vulnérable

Description de l'espèce

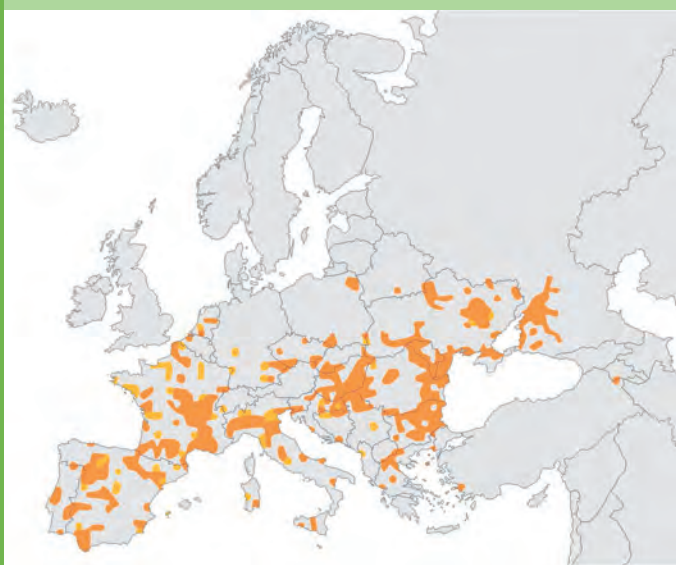
Petit héron trapu, blanc et gris avec une calotte et un dos noir brillant distinctifs. Bec épais noir légèrement recourbé vers le bas. Pattes jaune pâle.

Plumage juvénile : brun foncé avec des taches chamois dessus et partie inférieure pâle rayée de brun. En vol, aspect compact : ailes larges et pattes dépassant peu du corps. Bruyant en colonie : croassements rauques.



©G. Olliso

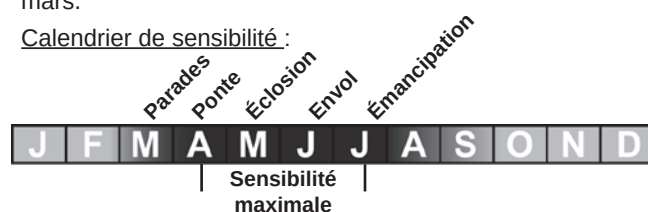
Répartition en Europe



Orange : Nicheur visiteur d'été
Yellow : Nicheur possible

Écologie

- Habitat : larges cours d'eau bordés par une abondante ripisylve ou marais doux entourés d'un bon couvert arbustif lui permettant de se dissimuler en journée.
- Alimentation : essentiellement poissons et amphibiens chassés principalement la nuit ou au crépuscule.
- Reproduction : en colonies, parfois plurispécifiques, dans des arbres voire dans des roselières de phragmites en l'absence d'arbres. Nid de branchettes souvent très fragile. Les pontes s'échelonnent de début avril à juin. L'incubation dure trois semaines. L'envol a lieu vers l'âge de six semaines. Les jeunes sont émancipés à deux mois. [avril-août]
- Migration : se disperse largement après la nidification (août-oct.) pour ensuite hiverner en Afrique tropicale. Retour en mars.
- Calendrier de sensibilité :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	31 000	40 000	-
Effectif français	4 500	5 500	14-15%
Effectif régional	191	345	4-6%
Effectif départemental	30	80	16-23%

* Russie et Turquie non comprises.

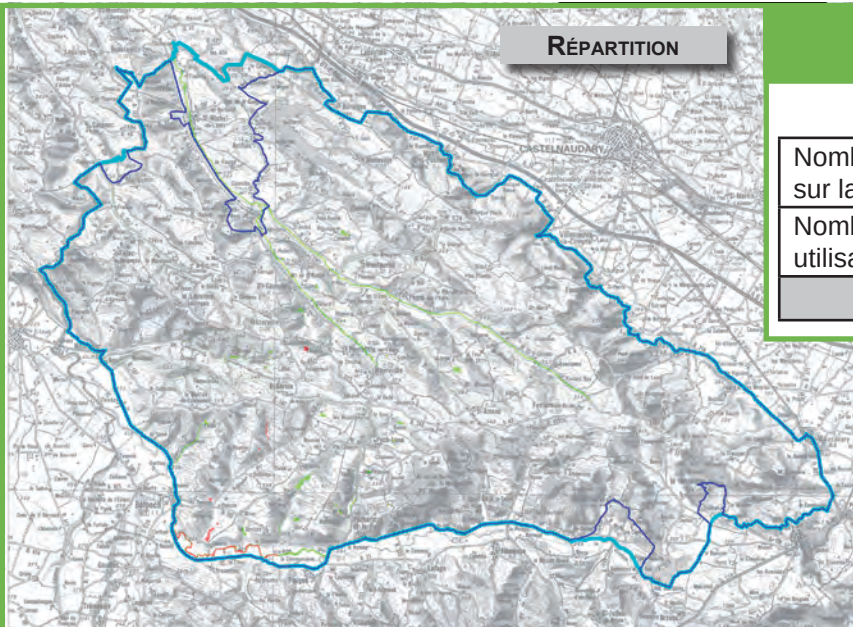
⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'essentiel de l'effectif nicheur est distribué le long du littoral atlantique, en Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et Bourgogne.

En LR, l'espèce est principalement présente dans le Gard. Les autres nicheurs sont disséminés sur le littoral jusqu'aux Pyrénées-Orientales. De petites colonies sont connues le long des ripisylves des grands cours d'eau. La population languedocienne affiche une tendance plutôt positive.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000°



EFFECTIFS

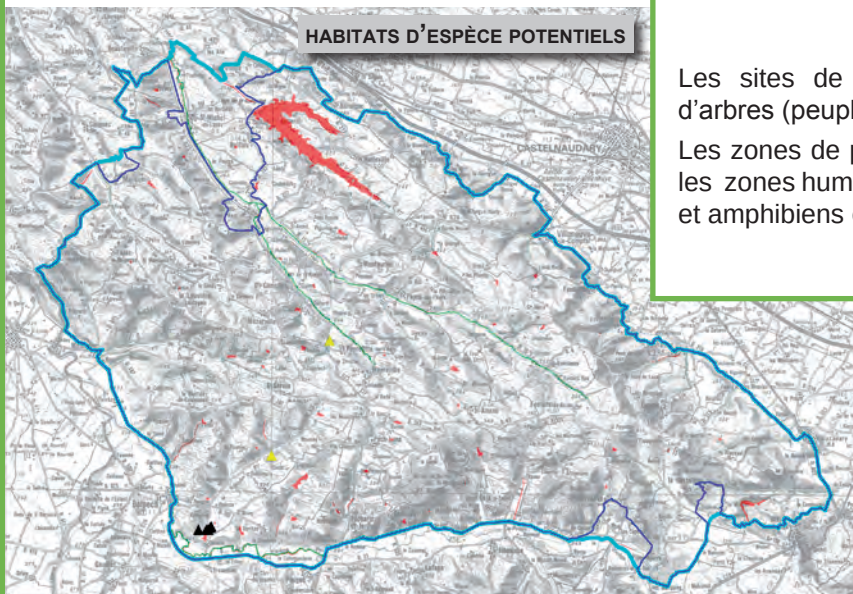
	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	10	30
Nombre de couples hors ZPS utilisant la ZPS pour s'alimenter	0	0
TOTAL	10	30

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'alimentation
- Zone de reproduction

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Les sites de reproduction sont constitués de galeries d'arbres (peupliers, saules,...) en bordure de plan d'eau.

Les zones de prospection alimentaire sont constituées par les zones humides peu profondes, riches en petits poissons et amphibiens et bordées d'arbres.



HABITATS D'ESPÈCE POTENTIELS

- Alimentation principale
- Nidification et alimentation principales
- ▲ Observation ponctuelle 2005-2011
- ▲ Observation ponctuelle 2012

Rare et localisé, le Bihoreau gris est présent sur la ZPS uniquement en période de reproduction. Seuls quelques sites sont connus pour avoir accueilli une colonie. Il forme généralement des colonies mixtes avec l'Aigrette garzette.

ÉVOLUTION

En 2012, le Bihoreau gris est nicheur sur la zone : une seule colonie certaine d'une dizaine de couples est avérée sur la ZPS. La population semble stable.

HABITAT

L'habitat optimal pour la nidification (arbres en bordure de plan d'eau) et les zones d'alimentation (eau douce) sont peu représentées mais stable ou en augmentation. Ainsi, les habitats du Bihoreau gris ont un état de conservation jugé « moyen ».

Loin d'être abondante, l'espèce se répartit uniquement sur quelques sites favorables rendant ainsi la population de l'espèce de la ZPS assez fragile. L'état de conservation du Bihoreau gris sur la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » peut être qualifié de « moyen ».

MENACES	AVÉRÉE	POTENTIELLE
		▪ Dérangements aux alentours des sites de reproduction et des dortoirs. ▪ Destruction des habitats de nidification. ▪ Électrocution/collision avec le réseau électrique. ▪ Diminution des disponibilités alimentaires par la pollution des milieux humides, par les pesticides notamment.

RESPONSABILITÉ	Du fait du faible nombre de couples présents sur la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » par rapport au littoral (Petite Camargue,...) qui concentre la majeure partie de l'effectif nicheur de la région Languedoc-Roussillon, la responsabilité du site est modérée : Note = 6/14.
----------------	--

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE	▪ Préserver les zones humides et les éléments constitutifs de la mosaïque d'habitats nécessaires à la vie d'une colonie (boisements et zones de végétation denses situés en lisière des étendues d'eau, ripisylves,...) et éviter tout dérangement en saison de nidification. ▪ Prendre en compte sa présence lors de toute création ou modification d'aménagement aux abords des sites de nidification et/ou susceptibles de détruire ou de modifier le régime hydraulique des zones fréquentées par l'espèce et adapter le calendrier des interventions. ▪ Entretien doux des haies et des ripisylves présentes en bordure des zones humides. ▪ Limiter la pollution des zones humides en favorisant les pratiques agricoles respectueuses de l'Environnement. ▪ Sécuriser les lignes électriques potentiellement dangereuses.	ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES
	• Suivi annuel des colonies de reproduction sur l'ensemble de la zone afin de mesurer la dynamique de l'espèce par son succès de reproduction.	

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	• ALEMAN Y., 2007.- Statut des ardéidés dans les Pyrénées-Orientales. <i>La Mélano</i> n°12. • ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – <i>Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »</i>. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p. • COGARD, 1993.- <i>Oiseaux nicheurs du Gard – Atlas biogéographique</i>. 1985-1993. Centre Ornithologique du Gard éditeur, Nîmes. 288 p. • DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll., 2000.- <i>Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés</i>. ALEPE, Balsièges. 256 p. • GAUTHIER-CLERC M. & J. PETIT, 2006. - Une colonie exceptionnelle de hérons arboricoles en Camargue gardoise. <i>Ornithos</i> 13 (5): 320-322. • ISENMANN P. (coord.), 2004.- <i>Les oiseaux de Camargue et leurs habitats. Une histoire de cinquante ans 1954-2004</i>. Editions Buchet-Chastel, Paris. 300 p • KAYSER Y., GIRARD C., MASSEZ G., CHERAIN Y., COHEZ D., HAFNER H., JOHNSON A., SADOUL N., TAMISIER A., ISENMANN P., 2003.- Compte-rendu ornithologique Camarguais pour les années 1995-2000. <i>Revue d'écologie</i>, 58 (1) : 5-76. • MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. <i>Meridionalis</i>, 5 : 18-24. • THIBAUT M., KAYSER Y., TAMISIER A., SADOUL N., CHERAIN Y., HAFNER H., JOHNSON A., ISENMANN P., 1997.- Compte-rendu ornithologique Camarguais pour les années 1990-1994. <i>Revue d'écologie</i>, 52 (1) : 261-315.
--------------------------	---

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : Sûr
Liste rouge France : Préoccupation mineure

Description de l'espèce

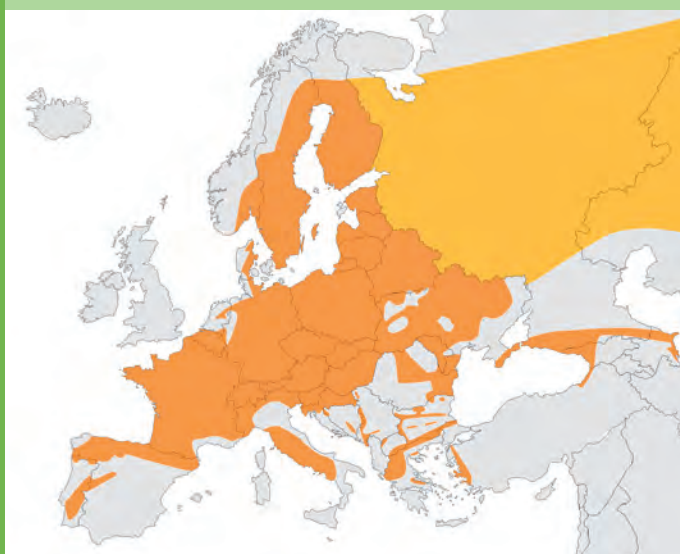
La Bondrée apivore ressemble beaucoup à la Buse variable. Elle s'en distingue par ses ailes plus étroites et légèrement plus longues, par sa tête plus petite et sa queue plus longue.

Le mâle présente généralement une tête grise et une poitrine claire. La femelle est plus tachetée dessous. Comme chez la buse, différentes variations de plumages existent chez la bondrée, du blanc/gris au marron/noir.



© M. Boch

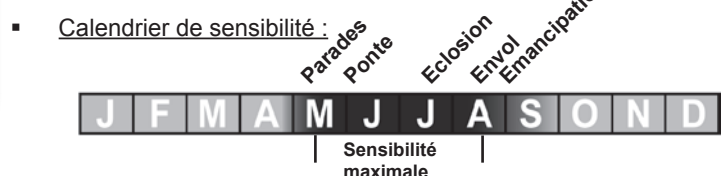
Répartition en Europe



Orange : Nicheur visiteur d'été Yellow : Nicheur possible

Écologie

- Habitat** : milieux forestiers généralement au-dessous de 1 500m d'altitude.
- Alimentation** : régime alimentaire essentiellement composé d'hyménoptères (guêpes, abeilles, frelons). À l'occasion, des micromammifères, des petits passereaux ou des batraciens peuvent également être capturés.
- Reproduction** : la Bondrée niche dans les arbres. Les 2 œufs sont pondus en juin et couvés durant un mois. Les jeunes s'envolent au bout de 40 jours, généralement vers la fin juillet ou début août. **[mai-août]**
- Migration** : la Bondrée est une migratrice transsaharienne. D'importants groupes d'oiseaux sont ainsi contactés lors de son passage printanier (mai principalement) et automnal (août-septembre).



- Période de présence sur la ZPS :**



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	38 000	55 000	-
Effectif français	10 000	15 000	20-30%
Effectif régional	335	920	3-6%
Effectif départemental ⁽²⁾	325	375	

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

⁽²⁾ LPO Aude 2012 d'après les dernières observations

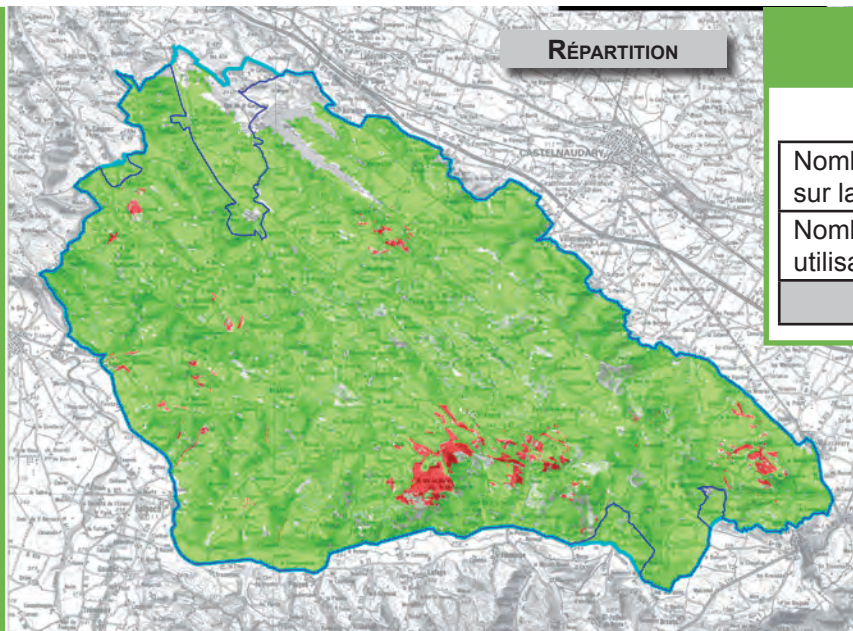
Distribution et tendance en France et en LR

En France, la Bondrée niche surtout dans la moitié nord de l'Hexagone. Elle est surtout fréquente dans les grands massifs forestiers et tout particulièrement en montagne.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce habite l'arrière-pays. Ses densités ne sont jamais élevées, excepté dans le Massif Central, en Lozère.

Dans l'Aude, la Bondrée niche dans tous les massifs forestiers importants et peut être localement commune. Elle y est néanmoins peu abondante.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000^e



EFFECTIFS

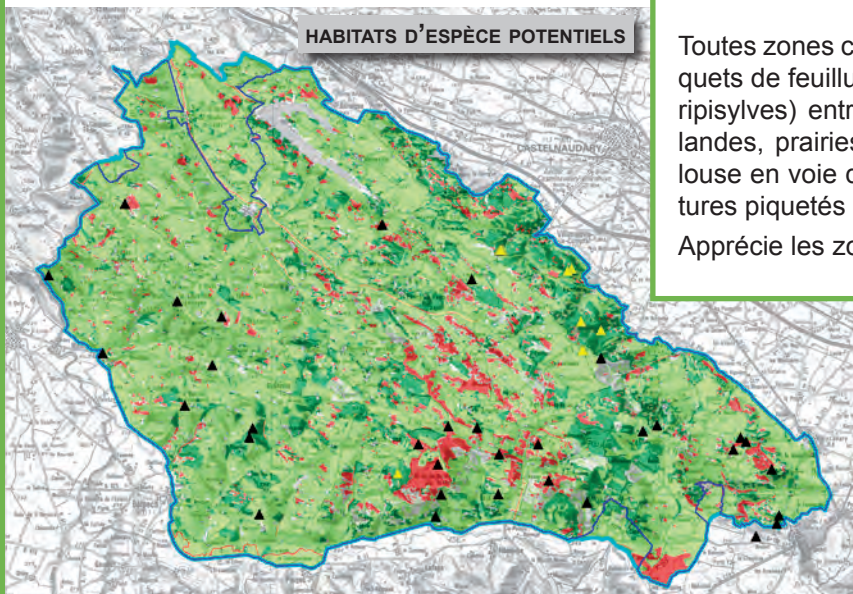
	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	15	20
Nombre de couples hors ZPS utilisant la ZPS pour s'alimenter	0	5
TOTAL	15	25

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'alimentation
- Zone de reproduction

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Toutes zones composées d'espaces forestiers (bois ou bosquets de feuillus principalement mais également pinèdes et ripisylves) entrecoupés de milieux ouverts (gel, pelouses, landes, prairies de fauche, haies,...) ou semi-ouverts (pelouse en voie de fermeture,...) mais aussi les landes et pâtures piquetées d'arbres et de buissons.

Apprécie les zones pâturées, plus riches en insectes.



HABITATS D'ESPÈCE POTENTIELS

- Alimentation principale
- Alimentation secondaire
- Nidification et alimentation principales
- Observation ponctuelle 2005-2011
- Observation ponctuelle 2012

Caractéristique de l'avifaune forestière, la Bondrée apivore est un nicheur relativement peu abondant sur la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » mais toutefois présent sur l'ensemble des secteurs favorables. Sa répartition sur la zone est fonction de la présence ou non de boisements.

ÉVOLUTION

Conformément à l'appel d'offre, aucun effort de prospection spécifique n'a été mis en place sur cette espèce en 2012.

Aucune donnée disponible.

HABITAT

L'habitat optimal pour la nidification (forêt) est peu représenté sur le site, et les zones d'alimentation (milieux ouverts) sont encore bien présentes mais régressent. Ainsi, les habitats de la Bondrée apivore ont un état de conservation jugé « très mauvais ».

L'état de conservation de la Bondrée apivore sur la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » peut être qualifié de « mauvais ».

AVÉRÉE

POTENTIELLE

MENACES

- Fermeture des milieux ouverts à l'intérieur des espaces forestiers réduisant l'accès à la ressource alimentaire.
- Perte de sites de nidification par une gestion forestière basée sur la coupe à blanc.
- Dérangements aux alentours des sites de reproduction.
- Electrocutation/collision sur le réseau électrique.
- Perte de territoires de chasse par l'urbanisation et divers aménagements.
- Diminution des disponibilités alimentaires (hyménoptères,...) par la pollution des milieux par les pesticides notamment.

RESPONSABILITÉ

La Bondrée apivore étant largement répandue en France et en Europe, la responsabilité de la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » pour cette espèce est modérée : **Note = 6/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Réfléchir à adapter la gestion sylvicole pour éviter les coupes à blanc et limiter cette dernière de mai à août autour des sites de nidification identifiés.
- Favoriser l'entretien et l'ouverture des pelouses et des landes et parcours arborés.
- Utiliser des techniques ou des produits sanitaires et phytosanitaires limitant l'impact sur l'entomofaune.
- Favoriser la mise en place et l'entretien des éléments structurants le paysage (haies, bandes enherbées, arbre isolés,...).
- Sécuriser les lignes électriques potentiellement dangereuses.
- Prendre en compte les sites de nidification dans tout aménagement et sensibiliser les acteurs locaux à la présence de l'espèce afin de limiter le dérangement.
- Si nécessaire, mettre en place des périmètres de quiétude bien renseignés et partagés entre tous les acteurs (exemple du Parc National des Cévennes : Malafosse, 2009).

- Conformément à l'appel d'offre, aucun effort de prospection spécifique n'a été mis en place sur cette espèce. La nécessité d'effectuer un recensement précisant et identifiant les territoires occupés sur la ZPS Collines de la Piège et du Lauragais est donc indispensable.
- Si mise en place de périmètre de quiétude:
 - Localiser précisément les sites de nidification (recherche pendant l'installation (mai) ou durant le nourrissage des jeunes au nid (juillet, août)). préalablement à la mise en place de périmètres de quiétude cohérents et acceptés de tous.
 - Suivre le succès de reproduction afin de vérifier l'efficacité des périmètres de quiétude.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p.
- IBORA O., 2004.- « Bondrée apivore » : 28-31. In THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (Coord.) *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris. 178 p.
- LHERITIER P., 1975.- *Les rapaces diurnes du Parc national des Cévennes (répartition géographique et habitat)*. Ecole pratique des hautes études. Mémoires et travaux de l'institut de Montpellier, 1975.
- LPO Aude, à paraître. Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude, *LPO Info* N°67.
- MALAFOSSE J.-P., 2009. Etude et Protection du Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* dans les Cévennes. In BOURGEOIS M., GILOT F. & SAVON C. (eds). *Gestion conservatoire des rapaces méditerranéens : Retours d'Expériences*. LPO Aude & GOR. 125-133.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- POMPIDOR JP., 2004. Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis vingt ans (1983-2003). *La Mélanie*, 11 : 2-19.
- SANTANDREU J. & AYMERICH P., 2004 – Aligot vesper *Pernis apivorus* In Estrada, Pedrocchi, Brotons & Herrando (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. pp. 150-151. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe III

Statut européen : En déclin

Liste rouge France : Vulnérable ; De passage : En danger

Liste rouge LR : Population régionale supérieure à 25% de la population nationale mais espèce n'entrant pas dans les autres catégories

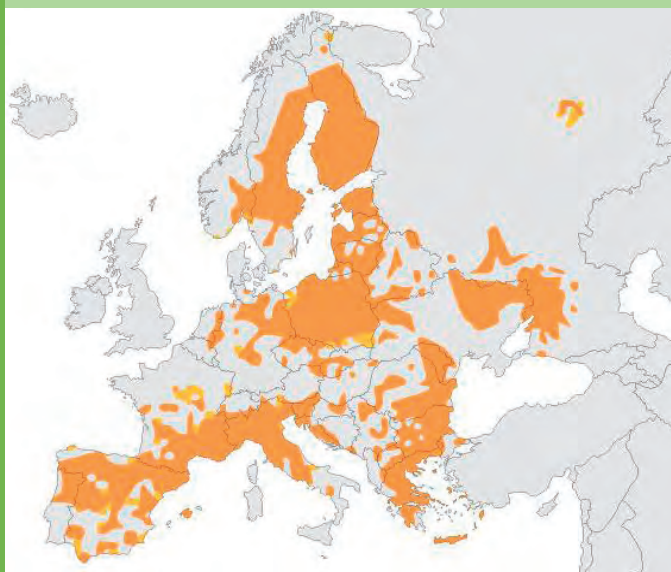
Description de l'espèce

Bruant élancé reconnaissable au net cercle oculaire jaune et à ses moustaches jaune clair. Le mâle en plumage nuptial est brun orangé sur les flancs et le ventre, tête, nuque et poitrine sont gris olivâtre. Les plumages des femelles et des jeunes sont plus ternes et plus ou moins rayés sur la poitrine, la nuque et la tête. Les pattes et le bec sont roses. Assez farouche.



© J. Gonin

Répartition en Europe

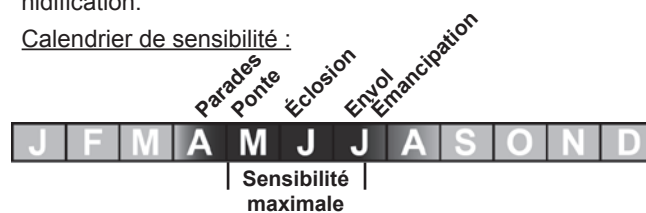


Orange : Nicheur visiteur d'été

Yellow : Nicheur possible

Écologie

- Habitat : milieux naturels à faible végétation jusqu'à plus de 2 000m d'altitude et milieux de cultures diversifiées en plaine (vigne, friche, et bosquet).
- Alimentation : larves de lépidoptères, orthoptères, coléoptères, araignées et petits mollusques en période de reproduction. Granivore en intersaison.
- Reproduction : nid placé à terre sous la végétation et exceptionnellement dans un arbuste. Les 5 œufs sont couvés 12j et les jeunes quittent le nid au bout de 13j. [mai-juillet]
- Migration : grand migrateur, l'Ortolan hiverne au sud du Sahara. Il revient au courant d'avril sur ses territoires de nidification.
- Calendrier de sensibilité :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	580 000	990 000	-
Effectif français	12 000	23 000	2%
Effectif régional	1 750	3 450	15%
Effectif départemental	300	600	17%

* Russie et Turquie non comprises.

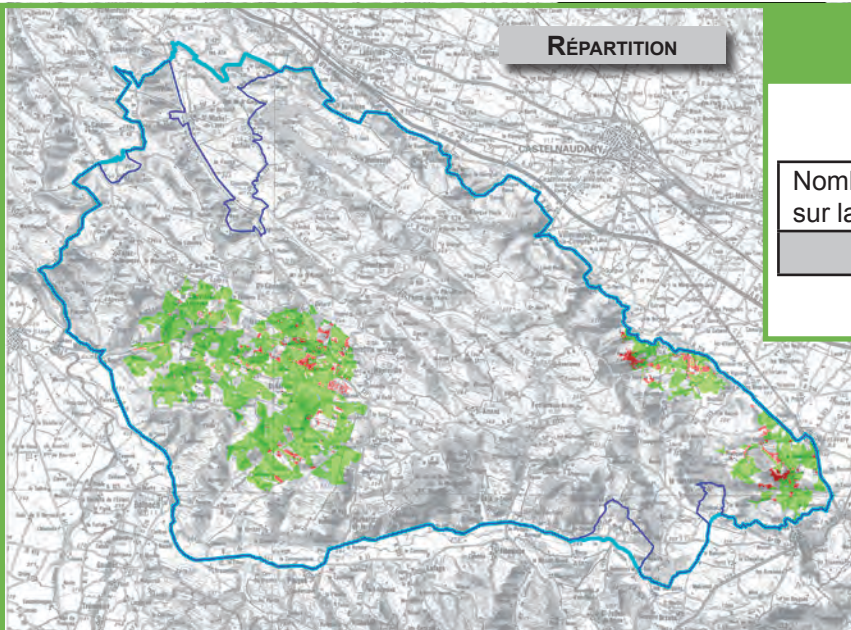
⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce est présente principalement dans la moitié sud du pays avec des bastions régionaux en LR et au sud du Massif Central ainsi qu'en PACA. Les effectifs sont en fort et constant déclin en France.

En LR, les effectifs présents représentent plus du quart de la population française mais le déclin constaté à l'échelle nationale l'est également.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000°



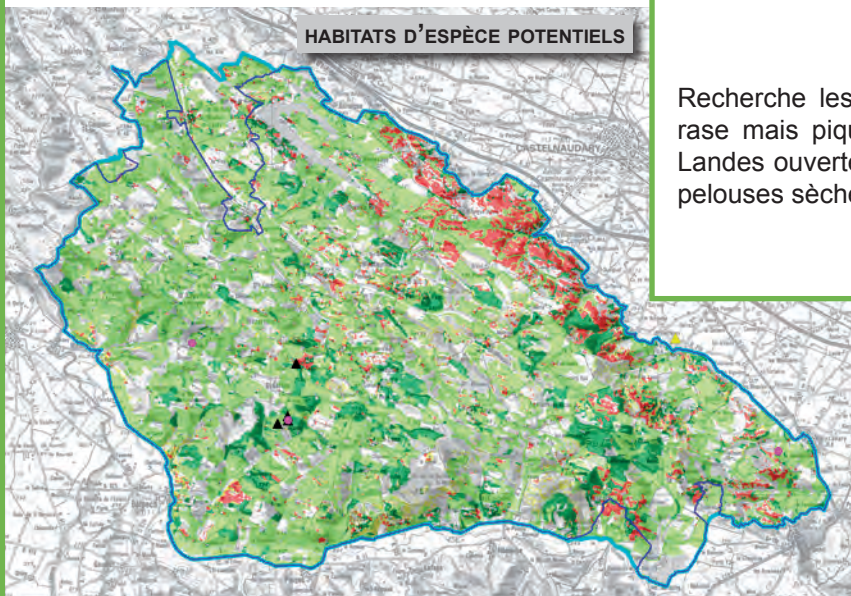
EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	5	10
TOTAL	5	10

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'alimentation
- Zone de reproduction

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Recherche les secteurs secs, dominés par la végétation rase mais piquetés d'arbres, d'arbustes ou de buissons. Landes ouvertes, friches, zones en déprise assez récente, pelouses sèches ont sa préférence.



- Alimentation principale
- Alimentation secondaire
- Nidification et alimentation principales
- Nidification et alimentation secondaires
- Point d'écoute avec présence de l'espèce
- Observation ponctuelle 2012
- Observation ponctuelle 2005-2011

Les effectifs de cette espèce connaissent des fluctuations importantes suivant les années. L'essentiel de la population se concentre sur les secteurs les plus favorables dont certains accueillent plusieurs couples dans des espaces restreints. Cependant sur la ZPS tous les espaces qui semblent propices à l'espèce (pelouses,...) sont loin d'être occupés sans que les raisons en soit connues (pelouses trop denses?, orientation ? dynamique de l'espèce?).

ÉVOLUTION

Devenu rare sur ce territoire, l'espèce n'est présente que sur une partie des habitats favorables et connaît, comme sur l'ensemble des Corbières (Gilot *et al.* 2010), une diminution constante de ses effectifs.

HABITAT

Les principaux habitats utilisés par l'espèce (Pelouse, landes ouverts,...) régressent et sont jugés, par conséquent, en état de conservation « très mauvais ».

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'état de conservation du Bruant ortolan sur la ZPS « Piège et collines du Lauragais » peut être qualifié de « très mauvais ».

AVÉRÉE

POTENTIELLE

MENACES

- Abandon des pratiques agricoles d'élevage (Si les premiers stades de cette évolution lui sont plutôt favorables, l'évolution de la végétation vers la lande fermée ou le pré-bois entraîne la désertion des sites).
- Fermeture des milieux aboutissant à un recouvrement ligneux et/ou arboré trop important.
- Remembrements au profit d'étendues vouées à une agriculture plus intensive (suppression des arbres, des haies, du parcellaire en mosaïque,...).
- Plantations d'arbres en zone favorable à l'espèce.
- Perte de territoires par l'urbanisation et divers aménagements lourds.
- Disparition de l'entomofaune consécutive à l'emploi de produits phytosanitaires en zones cultivées.

RESPONSABILITÉ

Du fait du faible nombre de couples présents sur la ZPS « Piège et collines du Lauragais », la responsabilité de la ZPS pour cette espèce est modérée : **Note = 6/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Entretenir les milieux ouverts (landes, pelouses, prairies,...) en maintenant et, si possible, développant l'activité d'élevage (ovin, bovin, équin, caprin,...) et restaurer les pelouses et landes en voie de fermeture (débroussaillage,...).
- Conserver, entretenir, et si possible développer les éléments linéaires structurant le paysage (haies, arbres isolés,...) afin de maintenir des espaces agricoles assurant une mosaïque d'espaces favorables à l'espèce.
- Utiliser des techniques ou des produits sanitaires et phytosanitaires limitant l'impact sur l'entomofaune.
- Créer des cultures faunistiques favorables à l'entomofaune.
- Proscrire toute plantation de nouveau boisement sur les sites favorables à l'espèce.

Procéder à des prospections sur les zones propices de la ZPS afin de connaître l'évolution de l'espèce sur un secteur qui semble en limite de sa répartition actuelle (tous les 5 ans?).

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- BROTON L., HERRANDON S. & PONS P., 2008. Wildfires and the expansion of threatened farmland birds : the ortolan bunting *Emberiza hortulana* in Mediterranean landscapes. *Journal of Applied Ecology*, 45, 1059–1066
- COURMONT L., 2007. – Répartition et estimation des effectifs de Bruant ortolan *Emberiza hortulana* dans les Pyrénées-Orientales en 2005. *La Méliano*, 12 : 15-20.
- FONDERFLICK J., THEVENOT M., 2002. Effectifs et variations de densité du Bruant ortolan *Emberiza hortulana* sur le Causse Méjean (Lozère). *Alauda*, 70 (3) : 399-412.
- FONDERFLICK J., 2003. Répartition et estimation des effectifs du Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) en Lozère en 2001 - *Meridionalis*, 3 et 4 : 28-37.
- FONDERFLICK J., THÉVENOT M., GUILLAUM C.-P., 2005. Habitat of the Ortolan Bunting *Emberiza hortulana* in Southern France. *Vie et Milieu*, 55 : 109-120.
- GILOT F., 2003. Résultats de l'enquête ortolan 2002. *LPO Infos* N°36 : 5.
- GILOT F., BOURGEOIS M. & SAVON C., 2010. Evolution récente de l'avifaune des Corbières orientales et du Fenouillèdes (Aude/Pyrénées orientales). *Alauda*, 78 (2), 119-129.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C., 1997. *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.
- SAVON C., MORLON F., BOURGEOIS M. & GILOT F., 2010. Garrigues méditerranéennes, vers une gestion d'un milieu remarquable - Guide pratique. LPO Aude. 140p.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : Sûr
Liste rouge France : Vulnérable
Liste rouge LR : En déclin

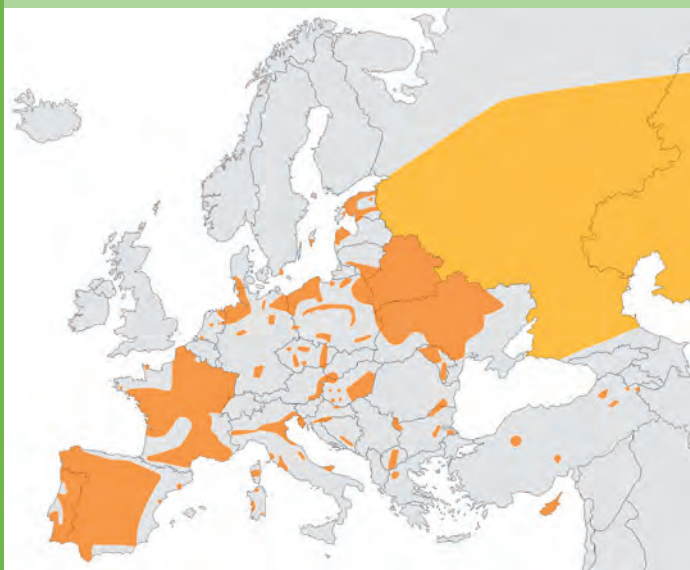
Description de l'espèce

Rapace de taille moyenne, aux ailes et queue longues. Mâle adulte : gris avec le bout des ailes noir, croupion blanc, dessous plus clair. Femelle adulte : croupion blanc contrastant avec le dessus brun foncé, face inférieure brun jaunâtre striée. Juvénile : ressemble à la femelle avec corps et ailes brun-roux. Vole à faible hauteur, les ailes relevées, pour chasser et surprendre ses proies.



© F. Cahez

Répartition en Europe

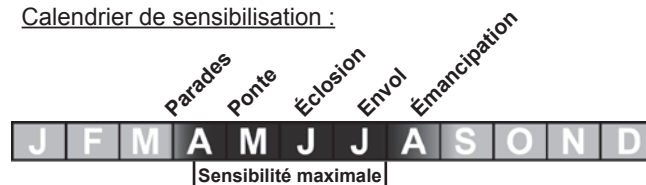


■ Nicheur visiteur d'été

■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : landes, cultures alternant avec vignobles et friches, aussi garrigues denses.
- Alimentation : micromammifères et insectes (criquets, cigales) qu'il repère en volant en rase-mottes.
- Reproduction : l'aire est placée à terre au milieu d'une lande ou d'une parcelle de céréales. La femelle reste au nid jusqu'à émancipation des poussins, le mâle se chargeant de l'alimentation de la famille. [avril-août]
- Migration : Migrateur transsaharien, le Busard cendré part en août (dès juillet parfois) et début septembre pour revenir dès les premiers jours d'avril.
- Calendrier de sensibilisation :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	9 500	21 000	-
Effectif français	3 900	5 100	24-41 %
Effectif régional	342	748	9-14 %
Effectif départemental ⁽²⁾	130	160	

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

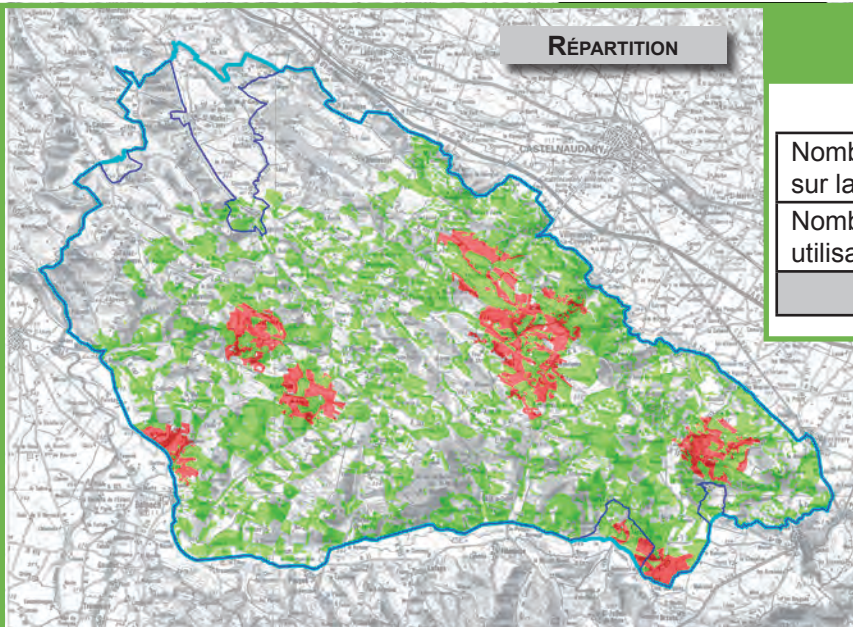
⁽²⁾ LPO Aude 2012 d'après les dernières observations

Distribution et tendance en France et en LR

En France, la répartition du Busard cendré est hétérogène. En dehors de ses bastions, l'espèce est très rare ou absente. En LR, il est présent et bien représenté dans tous les départements à l'exception des Pyrénées-Orientales où il est peu abondant.

La population française (3900-5100c.) est soumise à d'importantes fluctuations, dues aux variations d'effectifs des micromammifères. En LR, il niche dans des milieux bien différents (garrigue) de ceux du reste de la France (cultures, marais...) et y semble plus stable et productif.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000^e



EFFECTIFS

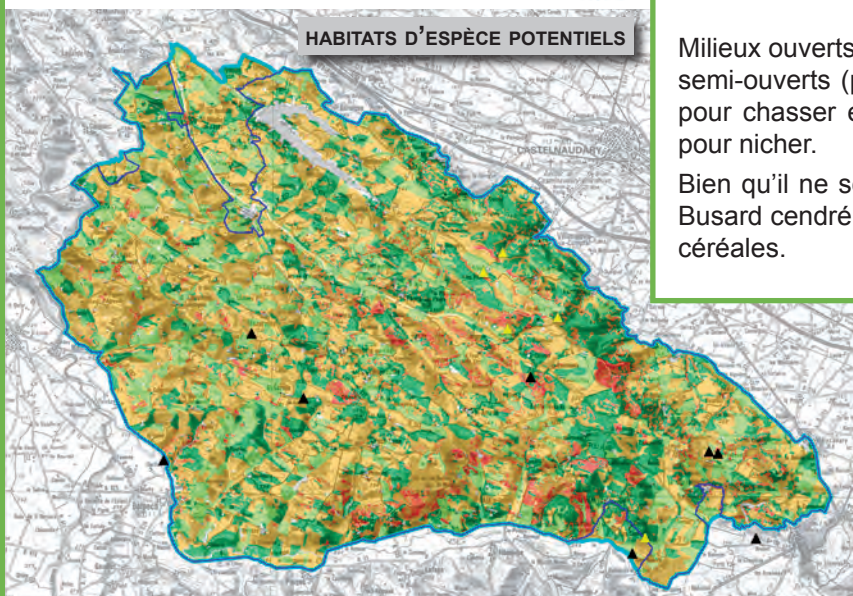
	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	5	10
Nombre de couples hors ZPS utilisant la ZPS pour s'alimenter	1	2
TOTAL	6	12

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'alimentation
- Zone de reproduction

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Milieus ouverts (gel, pelouses, landes, prairies, haies,...) ou semi-ouverts (pelouses et landes en voie de fermeture,...) pour chasser et les milieux de landes fermées et denses pour nicher.

Bien qu'il ne semble pas que ce soit le cas sur ce site, le Busard cendré peut également nicher dans des champs de céréales.



- Alimentation principale
- Alimentation secondaire
- Nidification principale
- Nidification secondaire
- Observation ponctuelle 2012
- Observation ponctuelle 2005-2011

Afin de subvenir à ses besoins pour la reproduction, l'espèce doit pouvoir trouver des zones de landes fermées et denses pour sa nidification et de vastes milieux ouverts pour la chasse. Sur cette ZPS, cette complémentarité se trouve dans de nombreux secteurs. Ainsi, le Busard cendré semble présent un peu partout sur le site.

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Si l'habitat optimal pour la nidification est en augmentation sur le site, les zones d'alimentation (milieux ouverts) sont encore bien présentes mais régressent. Ainsi, les habitats du Busard cendré ont un état de conservation jugé « mauvais ».

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'état de conservation du Busard cendré sur la ZPS « Piège et collines du Lauragais » peut être qualifiée de « mauvais ».

	AVÉRÉE	POTENTIELLE
MENACES	▪ Fermeture progressive des milieux réduisant les potentialités alimentaires des territoires de chasse. ▪ Prédation par le Sanglier.	
RESPONSABILITÉ	▪ Dérangements/ destruction des sites de reproduction. ▪ Electrocutation/collision sur le réseau électrique. ▪ Perte de territoires de chasse par l'urbanisation et divers aménagements. ▪ Empoisonnement indirect lié à la lutte chimique contre les micromammifères. ▪ Disparition de l'entomofaune consécutive à l'emploi de produits phytosanitaires en zones cultivées.	
MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE	Du fait du faible nombre de couples présents sur la ZPS « Piège et collines du Lauragais » par rapport à l'ensemble du territoire régional où l'espèce est bien représentée (sauf dans les Pyrénées-Orientales), la responsabilité du site est faible : Note = 4/14.	
ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES	▪ Entretenir les milieux ouverts (landes, pelouses, prairies,...) en maintenant et, si possible, développant l'activité d'élevage (ovin, bovin, équin, caprin,...) et restaurer les pelouses et landes en voie de fermeture (debroussaillage,...). ▪ Conserver des landes et friches denses pour la nidification. ▪ Gérer les populations de Sanglier. ▪ Sécuriser les lignes électriques potentiellement dangereuses. ▪ Prendre en compte les sites de nidification dans tout aménagement afin de limiter le dérangement. ▪ Créer des cultures faunistiques et des zones refuges (bandes enherbées, haies,...) favorables à l'entomofaune et aux micromammifères. ▪ Sensibiliser des différents acteurs locaux à la présence de l'espèce afin de limiter les dérangements.	
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	• ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – <i>Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »</i>. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p. • BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. <i>Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status</i>. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p. • COGARD, 2005. Recensement des rapaces diurnes nicheurs dans le département du Gard. Document COGard pour la DIREN-LR. 41 p. • COURMONT L. & GUIONNET T., 2005. Bilan des connaissances sur la population nicheuse de Busard cendré (<i>Circus pygargus</i>) dans les Pyrénées-Orientales. <i>Meridionalis</i>, 7 : 18-25. • DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000). Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés. ALEPE, Balsièges. 256 p. • JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C. (1997). <i>Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989</i>. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse. • LPO Aude, à paraître. Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude, <i>LPO Info</i> N°67. • MAIGRE P., 2009. Ecologie du Busard cendré <i>Circus pygargus</i> en milieu méditerranéen : premiers résultats. In BOURGEOIS M., GILOT F. & SAVON C. (eds). <i>Gestion conservatoire des rapaces méditerranéens : Retours d'Expériences</i>. LPO Aude & GOR. 125-133. • MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. <i>Bulletin Meridionalis</i>, 2 : 8-28. • MILLIONA., BRETAGNOLLE V. et LEROUX A., 2004. « Busard cendré » : 70-74. In THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) – <i>Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation</i>. Delachaux et Niestlé, Paris, 178 p.	

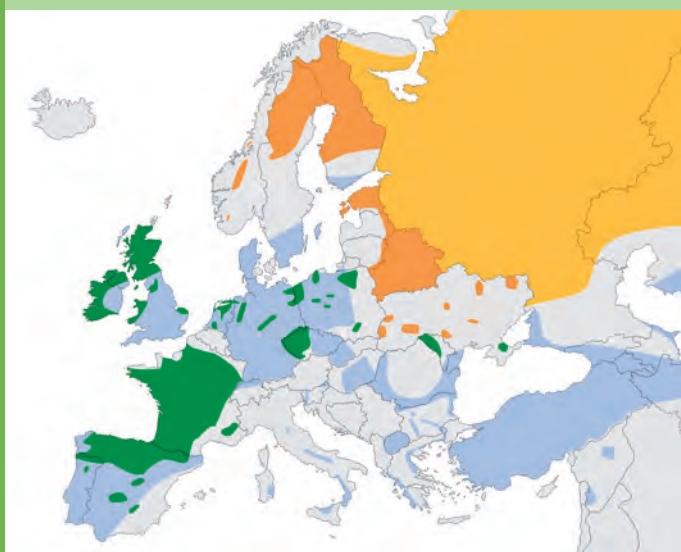
Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : En déclin
Liste rouge France : Préoccupation mineure
Liste rouge LR : Rare ; Hivernant: À surveiller

Description de l'espèce

Rapace de taille moyenne. Ailes et queue longues. Mâle adulte : dos uniformément gris pâle, blanc sur le ventre, avec un croupion blanc et les extrémités des ailes noires. Femelle adulte : dessus brun foncé avec un croupion blanc, dessous blanc beige rayé de brun. Juvénile : ressemble à la femelle avec dessous plus jaune roussâtre. Vole à faible hauteur, les ailes relevées, pour chasser et surprendre ses proies. Surprendre ses proies.

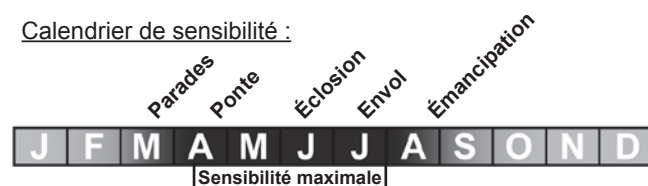
Répartition en Europe



■ Sédentaire ■ Hivernant
■ Nicheur visiteur d'été ■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : landes, clairières, jeunes plantations et coupes forestières, plaines céréalières...
- Alimentation : opportuniste mais principalement micromammifères et oiseaux qu'il repère en volant en rase-mottes.
- Reproduction : l'aire est placée à terre au milieu d'une lande dense. La femelle reste au nid jusqu'à émancipation des poussins, le mâle se chargeant de l'alimentation de la famille. [avril-août]
- Migration : Une partie de la population française est migratrice. En hiver, les oiseaux sédentaires sont rejoints par des migrateurs provenant d'Europe du Nord.
- Calendrier de sensibilité :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	11 000	18 000	-
Effectif français	7 800	11 200	60-70 %
Effectif régional	115	320	1,5-3 %
Effectif départemental ⁽²⁾	50	80	

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

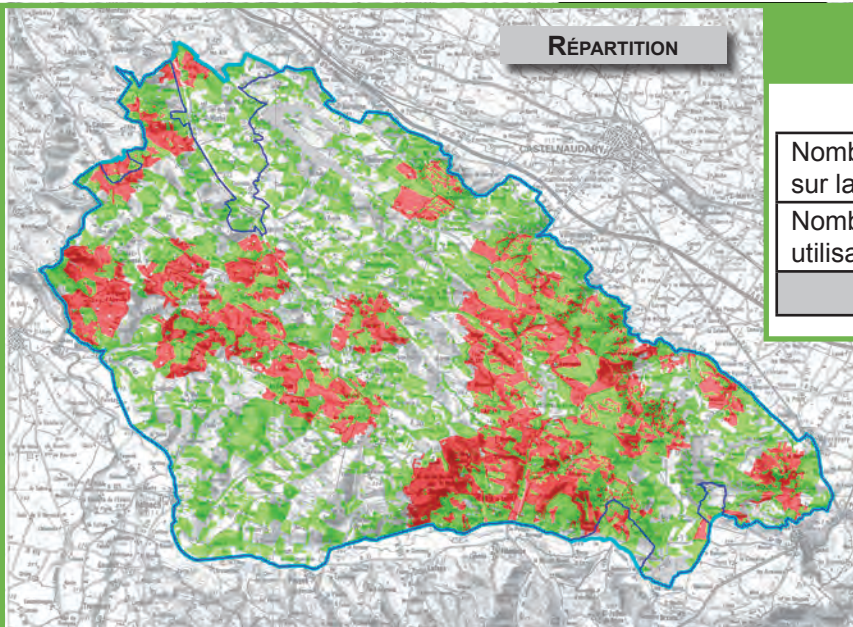
⁽²⁾ LPO Aude 2012 d'après les dernières observations

Distribution et tendance en France et en LR

En France, le Busard Saint-Martin niche sur la plus grande partie du territoire, à l'exception de la bordure sud-est, des Alpes et de la Corse. En LR, l'espèce évite le littoral et préfère les étages collinéens et montagnards.

L'espèce est stable ou en léger déclin en Europe à l'exception notable de la France où elle a augmenté de manière significative depuis le début des années 1990 avec une population nicheuse était alors estimée à 3 000–4 000 couples.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000^e



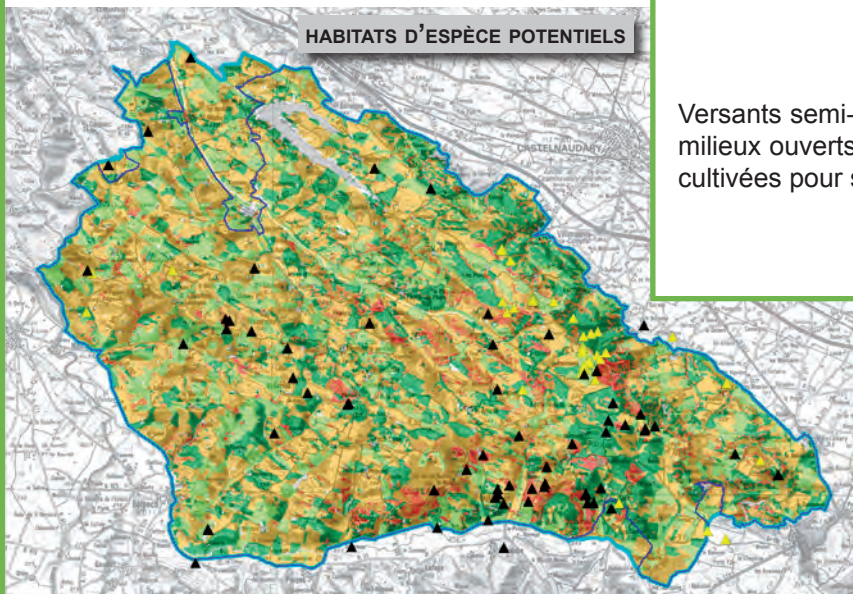
EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	15	25
Nombre de couples hors ZPS utilisant la ZPS pour s'alimenter	0	0
TOTAL	15	25

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'alimentation
- Zone de reproduction

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Versants semi-boisés et landes denses pour se reproduire, milieux ouverts (pelouses, landes, prairies, gel,...) et zones cultivées pour s'alimenter.



HABITATS D'ESPÈCE POTENTIELS

- Alimentation principale
- Alimentation secondaire
- Nidification principale
- Nidification secondaire
- Observation ponctuelle 2012
- Observation ponctuelle 2005-2011

RÉPARTITION

Les secteurs occupés par le Busard Saint-Martin sur la ZPS correspondent à la majorité des espaces présentant des milieux de friches arborées ou jeunes plantations pour la nidification bordées d'espaces ouverts pour la chasse.

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Si l'habitat optimal pour la nidification est en augmentation sur le site, les zones d'alimentation (pelouses, landes, prairies, gel,...), bien présentes, ont un état de conservation défavorable. Ainsi, les habitats du Busard Saint-Martin ont un état de conservation jugé « mauvais ».

ÉTAT DE CONSERVATION

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'état de conservation du Busard Saint-Martin sur la ZPS « Piège et collines du Lauragais » peut être qualifiée de « mauvais ».

AVÉRÉE

POTENTIELLE

MENACES

- Fermeture progressive des milieux (pelouses, landes, prairies,...) réduisant les potentialités alimentaires des territoires de chasse.
- Prédation par le Sanglier.
- Dérangements aux alentours des sites de reproduction.
- Electrocutation/collision sur le réseau électrique.
- Perte de territoires de chasse par l'urbanisation et divers aménagements.
- Empoisonnement indirect lié à la lutte chimique contre les micromammifères.

RESPONSABILITÉ

Le Busard Saint-martin étant largement répandue en France, la responsabilité de la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » pour cette espèce est modérée : **Note = 6/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Entretenir les milieux ouverts (landes, pelouses, prairies,...) en maintenant et, si possible, développant l'activité d'élevage (ovin, bovin, équin, caprin,...) et restaurer les pelouses et landes en voie de fermeture (débroussaillage,...).
- Conserver des landes denses et des milieux semi-boisés pour la nidification.
- Créer des cultures faunistiques et des zones refuges (bandes enherbées, haies,...) favorables aux micromammifères.
- Gérer les populations de Sanglier.
- Sécuriser les lignes électriques potentiellement dangereuses.
- Prendre en compte les sites de nidification dans tout aménagement afin de limiter le dérangement.
- Sensibiliser des différents acteurs locaux à la présence de l'espèce afin de limiter les dérangements et les persécutions indirectes.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

- Prospection et suivi annuel des sites de reproductions favorables.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000) – *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C. (1997) – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- LPO Aude, à paraître. Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude, *LPO Info* N°67.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- MILLON A. & BRETAGNOLLE V., 2004.- « Busard Saint-Martin » : 66-69. In THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) – *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris, 178 p.
- POMPIDOR J.-P., 2004.- Les rapaces diurnes des PO : évolution depuis 20 ans (1983-2003). *La Mélano*, 11 : 2-19.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : En sécurité
Liste rouge national : Préoccupation mineure
Liste rouge LR : En déclin

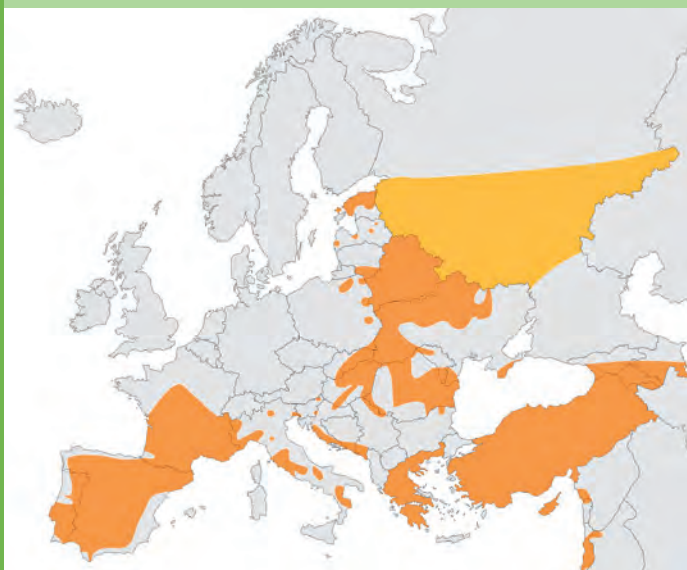
Description de l'espèce

Rapace diurne de grande taille (160-180 cm d'envergure) remarquable par sa grosse tête et ses grands yeux jaunes. Plumage : tête et gorge brun sombre, dessous blanc piqué de brun; dessus bigarré brun roussâtre et rémiges presque noires. Son vol sur place et sa silhouette massive sont des plus caractéristiques.



© D. Gautier

Répartition en Europe

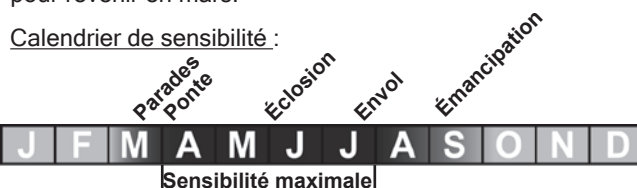


■ Nicheur visiteur d'été

■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : pour son alimentation : vastes étendues ouvertes (landes, garrigues et rocaïlles). Massifs forestiers pour sa reproduction.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement basé sur les reptiles (serpents et lézards). Plus rarement : batraciens et micromammifères, surtout à son arrivée au printemps et lors des périodes d'intempéries.
- Reproduction : début avril, il construit ou rafraîchit sa plateforme faite de petites branches entrelacées au sommet d'un arbre. Envol de l'unique jeune en août. [avril-août]
- Migration : part hiverner en Afrique en septembre-octobre pour revenir en mars.



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	5 200	7 000	-
Effectif français	2 400	2 900	41-46 %
Effectif régional	420	710	17-24 %
Effectif départemental ⁽²⁾	250	300	42-59%

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

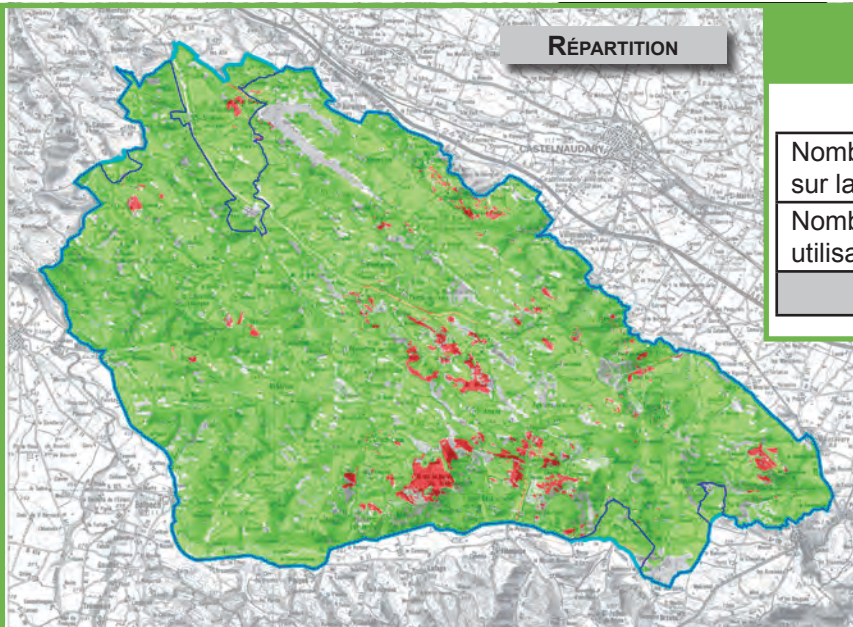
⁽²⁾ LPO Aude 2012 d'après les dernières observations

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est nicheuse dans la moitié sud du pays où elle peut être présente en densité élevée (cas du Languedoc-Roussillon). Après la forte diminution de l'espèce entre 1950 et 1970, les effectifs semblent être remontés suite à sa protection légale et à l'augmentation de la surface boisée en France.

La région LR rassemble près d'un quart de la population française.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000^e



EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	7	12
Nombre de couples hors ZPS utilisant la ZPS pour s'alimenter	1	5
TOTAL	8	17

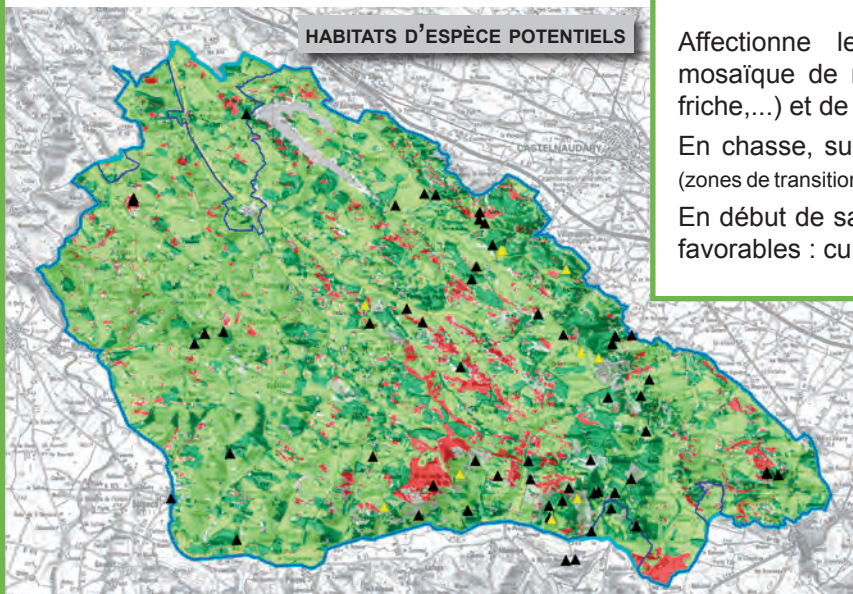
- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'alimentation
- Zone de reproduction

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Affecte les paysages collinéens présentant une mosaïque de milieux ouverts (pelouses, landes, prairies, friche,...) et de secteurs boisés calmes.

En chasse, survole particulièrement les zones d'écotones (zones de transition entre deux milieux) à la recherche de ses proies.

En début de saison, peut être observé sur des sites moins favorables : cultures,...



HABITATS D'ESPÈCE POTENTIELS

- Alimentation principale
- Alimentation secondaire
- Nidification principale
- Nidification secondaire
- Observation ponctuelle 2012
- Observation ponctuelle 2005-2011

Trois éléments sont nécessaires à l'installation du Circaète Jean-le-Blanc : des secteurs boisés calmes pour installer l'aire (un petit bosquet de quelques arbres suffit parfois), des terrains de chasse ouverts riches en reptiles et une topographie générant des ascendances aériennes (thermiques ou de pente) facilitant la pratique du vol à voile et du vol plané.

L'architecture paysagère et vallonnée de la ZPS Piège et Collines du Lauragais convient parfaitement aux exigences de l'espèce comme l'indiquent les effectifs, estimés à 10-15 couples et localisés de façon homogène sur l'ensemble du massif.

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Alors qu'à l'heure actuelle, l'état de conservation des habitats de nidification est «Moyen», la fermeture progressive des milieux réduit les potentialités alimentaires des territoires de chasse. L'état de conservation des habitats du Circaète Jean-le-Blanc peut ainsi être considéré comme « mauvais ».

Le Circaète est présent sur la plupart des secteurs favorables du site mais son habitat d'alimentation tend à se réduire. Ainsi, l'état de conservation du Circaète sur le territoire peut être qualifié de « mauvais ».

AVÉRÉE

POTENTIELLE

MENACES

- Perte de territoires de chasse (pelouses, landes, prairies,...) avec la fermeture des milieux.
- Electrocutation/collision sur le réseau électrique.
- Dérangements à proximité des sites de reproduction (travaux forestiers, sports et loisirs de pleine nature,...). L'espèce est en effet très sensible au dérangement, notamment au moment du choix de l'emplacement de l'aire et en période de couvain.
- Perte de territoires de chasse par l'urbanisation et divers aménagements.
- Destruction directe (tir, empoisonnement, désairage,...).

RESPONSABILITÉ

Bien que le Circaète Jean-le-Blanc soit bien représenté en Languedoc-Roussillon, sa présence en Europe reste très localisée. La responsabilité du site pour la conservation de l'espèce est donc forte : **Note = 7/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Adapter le calendrier des interventions (travaux forestiers,...) autour des sites de nidification identifiés.
- Entretenir les milieux ouverts (landes, pelouses, prairies,...) en maintenant et, si possible, développant l'activité d'élevage (ovin, bovin, équin, caprin,...) et restaurer les pelouses et landes en voie de fermeture (débourssaillage,...).
- Favoriser la mise en place et l'entretien des éléments structurants le paysage (haies, bandes enherbées, arbre isolés,...) favorables aux reptiles..
- Sécuriser les lignes électriques potentiellement dangereuses.
- Prendre en compte les sites de nidification dans tout aménagement afin de limiter le dérangement.
- Sensibiliser les acteurs locaux à la présence de l'espèce afin de limiter les persécutions et les dérangements.
- Si nécessaire, mettre en place des périmètres de quiétude bien renseignés et partagés entre tous les acteurs (exemple du Parc National des Cévennes : Malafosse, 2009).

- Préciser et identifier les territoires occupés.
- Suivi d'un panel de sites de nidification sur l'ensemble de la zone afin de mesurer la dynamique de l'espèce par son succès de reproduction.
- Si mise en place de périmètre de quiétude:
 - Localiser précisément les sites de nidification (recherche pendant l'installation (mai) ou durant le nourrissage des jeunes au nid (juillet, août)). préalablement à la mise en place de périmètres de quiétude cohérents et acceptés de tous.
 - Suivre le succès de reproduction afin de vérifier l'efficacité des périmètres de quiétude.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- CERET JP., 2008. 12 ans de suivi dans l'Hérault : succès reproducteur et causes d'échec. *La plume du circaète N°6*. LPO Mission rapaces.
- COGARD, 2005. *Recensement des rapaces diurnes nicheurs dans le département du Gard*. Document COGard pour la DIREN-LR. 41 p.
- LHERITIER P., 1975. *Les rapaces diurnes du Parc national des Cévennes (répartition géographique et habitat)*. Ecole pratique des hautes études. Mémoires et travaux de l'institut de Montpellier, 1975.
- LPO Aude, à paraître. Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude, *LPO Info N°67*.
- MALAFOSSE J-P., 2009. Etude et Protection du Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* dans les Cévennes. In BOURGEOIS M., GILOT F. & SAVON C. (eds). *Gestion conservatoire des rapaces méditerranéens : Retours d'Expériences*. LPO Aude & GOR. 125-133.
- MALAFOSSE J.-P. & JOUBERT B., 2004. « Circaète Jean-le-Blanc » : 60-65. In THIOLLAY J.-M. et BRETANOLLE V. (coord.) - *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.
- PETRETTI F., 2009. La conservation du Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* en Italie. In BOURGEOIS M., GILOT F. & SAVON C. (eds). *Gestion conservatoire des rapaces méditerranéens : Retours d'Expériences*. LPO Aude & GOR. 125-133.
- POMPIDOR JP., 2004. Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis vingt ans (1983-2003). *La Mélano*, 11 : 2-19.

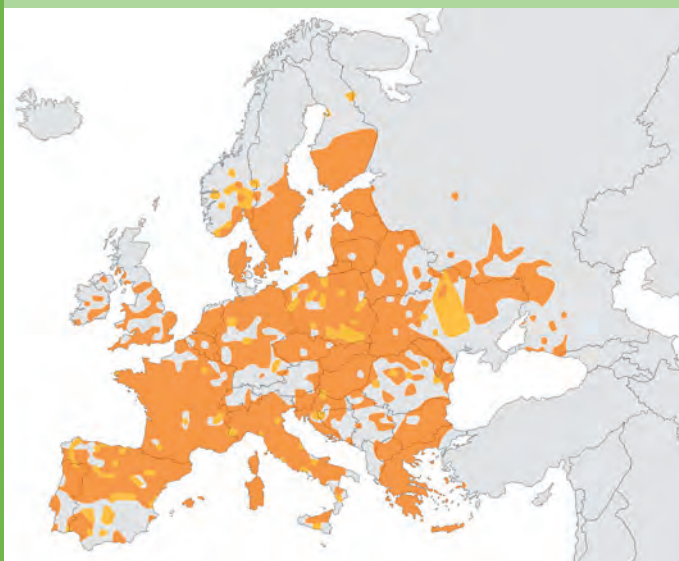
Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : Etat de conservation défavorable
Liste rouge national : Préoccupation mineure

Description de l'espèce

Oiseau de taille moyenne au plumage brunâtre finement chiné lui permettant d'être parfaitement camouflé au sol ou sur une branche d'arbre en journée. De mœurs crépusculaires et nocturnes : on identifie sa présence par son ronronnement continu et sonore rappelant le bruit lointain d'une mobylette. Il présente une cavité buccale démesurée et des vibrisses aux commissures lui permettant de capturer des insectes en vol.

Répartition en Europe



Orange : Nicheur visiteur d'été
Jaune : Nicheur possible

Écologie

- Habitat : végétation basse clairsemée avec des placettes de sol nu et quelques arbres comme postes de chant.
- Alimentation : tous insectes volants dont les lépidoptères nocturnes vis-vis desquels il souffre de peu de concurrence (chiroptères, Petit-duc Scops).
- Reproduction : niche à même le sol sans apport de matériaux. La femelle couve les deux oeufs durant 18j. L'envol des jeunes a généralement lieu au bout de 18-20j. [avril-juillet]
- Migration : les déplacements nocturnes commencent à la mi-juillet jusqu'en septembre pour gagner l'Afrique tropicale orientale. Retour fin avril dans nos régions.

- Calendrier de sensibilité :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	180 000	315 000	-
Effectif français	20 000	50 000	11-16%
Effectif régional	4 250	8 100	16-21%
Effectif départemental	1 000	1 500	19-24%

* Russie et Turquie non comprises.

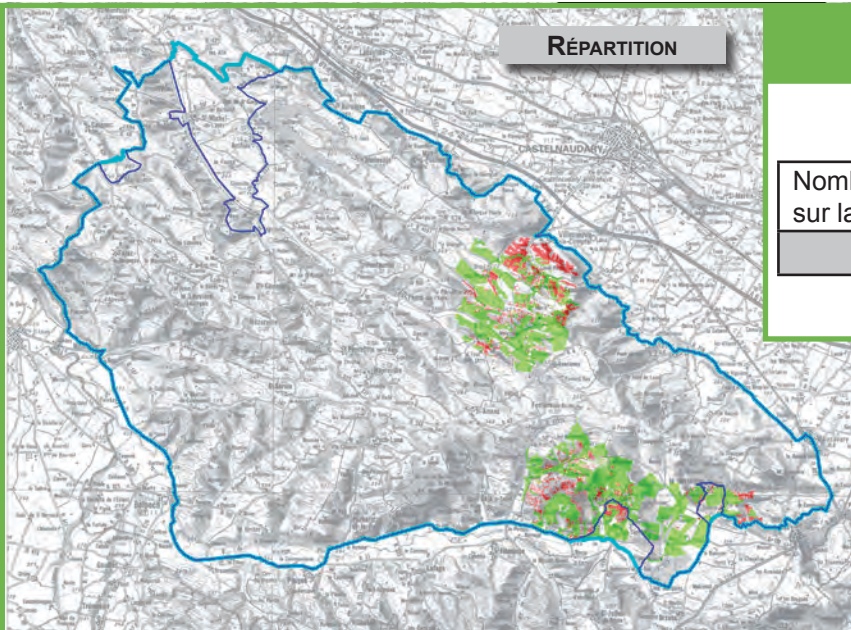
⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce est présente sur la quasi-totalité du territoire national avec un gradient d'abondance croissant du nord au sud. Les régions méditerranéennes, dont la région LR, accueillent une part importante de l'effectif national.

Son optimum écologique semble se situer dans l'arrière-pays languedocien où le paysage vallonné crée une mosaïque très favorable de milieux ouverts (garrigue basse, cultures) et boisés. A l'heure actuelle et bien que les données quantitatives fassent défaut, cette importante population languedocienne semble stable.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000°



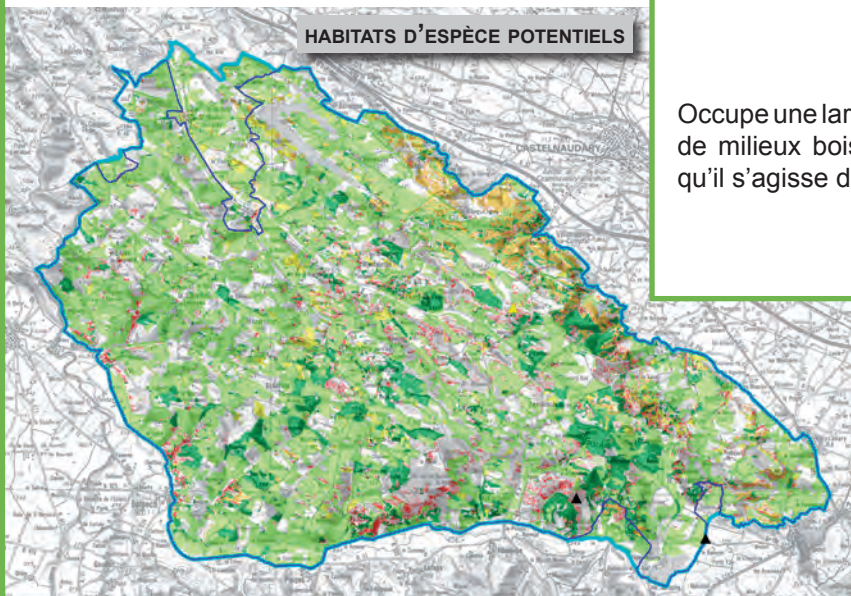
EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	10	100
TOTAL	10	100

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'alimentation
- Zone de reproduction

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Occupe une large gamme de milieux. Affectionne l'alternance de milieux boisés peu denses et de milieux plus ouverts, qu'il s'agisse de cultures, prairies, landes ou pelouses.



- Alimentation principale
- Alimentation secondaire
- Nidification et alimentation principales
- Nidification secondaire et alimentation principale
- Nidification et alimentation secondaires
- Observation ponctuelle 2012
- Observation ponctuelle 2005-2011

L'Engoulevent d'Europe occupe une large gamme de milieux allant de la lande ponctuée de quelques arbres aux peuplements de résineux clairsemés. Le paysage de la ZPS « Piège et collines du Lauragais » comme celui de l'arrière-pays languedocien lui semble, à l'heure actuelle, assez favorable.

ÉVOLUTION

Conformément à l'appel d'offre, aucun effort de prospection spécifique n'a été mis en place sur cette espèce en 2012.

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Bien que l'état de conservation des habitats de nidification soit « moyen », la fermeture progressive des milieux (prairies, landes, pelouses,...) réduit les potentialités alimentaires des territoires de chasse. L'état de conservation des habitats de l'Engoulevent d'Europe peut ainsi être considéré comme « très mauvais » à l'échelle de la ZPS.

L'espèce est soumise à de menaces multiples (fermeture progressive des milieux, collisions,...) pouvant porter préjudice à la viabilité de ses populations sur le site, l'état de conservation de l'espèce est considéré comme « mauvais ».

AVÉRÉE

POTENTIELLE

MENACES

- Fermeture progressive des milieux (prairies, landes, pelouses,...) réduisant les potentialités alimentaires des territoires de chasse.
- Percussions sur les routes avec des véhicules, particulièrement en fin de saison de reproduction.
- Dérangements aux alentours des sites de reproduction.
- Perte de territoires de chasse par l'urbanisation et divers aménagements.
- Disparition de l'entomofaune (papillons principalement) consécutive à l'emploi de produits phytosanitaires en zones cultivées.

RESPONSABILITÉ

L'Engoulevent d'Europe étant très répandu en France et tout particulièrement en Languedoc-Roussillon, la responsabilité de la ZPS « Piège et collines du Lauragais » pour cette espèce est faible : **Note =4/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Entretenir les milieux ouverts (landes, pelouses, prairies,...) en maintenant et, si possible, développant l'activité d'élevage (ovin, bovin, équin, caprin,...) et restaurer les pelouses et landes en voie de fermeture (déboursoillage,...).
- Maintenir les espaces agricoles (cultures, pariries, gel,...) de la ZPS assurant une mosaïque d'espaces favorables à l'espèce.
- Conserver, entretenir, et si possible développer les éléments linéaires structurant le paysage (haies, arbres isolés,...) afin de maintenir des espaces agricoles assurant une mosaïque d'espaces favorables à l'espèce.
- Utiliser des techniques ou des produits sanitaires et phytosanitaires limitant l'impact sur l'entomofaune.
- Prendre en compte les secteurs de nidification dans tout aménagement et manifestation afin de limiter le dérangement.

Le protocole d'inventaire pour recenser l'Engoulevent d'Europe proposé en option dans l'appel d'offre n'ayant pas été retenu par le maître d'ouvrage, l'espèce n'a donc pas l'objet de prospections spécifiques, seules les données déjà acquises ont été utilisées dans le cadre de cet inventaire.

Il est donc indispensable d'effectuer un recensement détaillé de l'Engoulevent d'Europe sur la ZPS Collines de la Piège et du Lauragais afin de pouvoir définir l'enjeu de l'espèce sur cette ZPS et mettre en place, si nécessaire, des actions de conservation adéquates.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p.
- BERLIC M-F. & F., 2001. *Les oiseaux de Cerdagne et Capcir*. 131p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- DEJAIFVE PA., 1999. Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*. pp 406-407 In ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. SEOF/LPO. Paris. 560 p.
- DESTRE, D'ANDURAIN, FONDERFLICK, PARAYRE, & coll., 2000. *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.

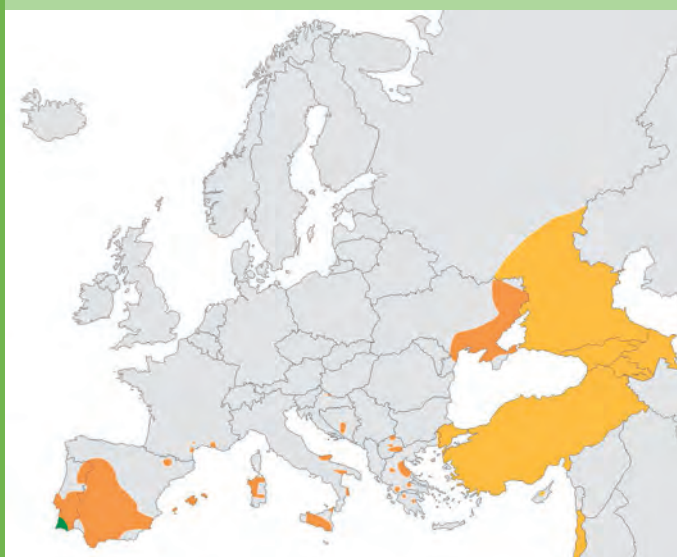
Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : En déclin
Liste rouge France : Vulnérable
Liste rouge LR : Vulnérable

Description de l'espèce

Le Faucon crécerellette est un petit rapace qui par ses dimensions et sa coloration, ressemble très fortement au Faucon crécerelle, commun en France. Le mâle a le dos de couleur brun-roux uni avec une barre alaire gris-bleu. La face ventrale est très claire. Les femelles et immatures sont moins contrastés et sont alors très difficiles à différencier du Faucon crécerelle, si ce n'est par leurs ongles : blancs chez la Crécerellette et noirs chez la Crécerelle.

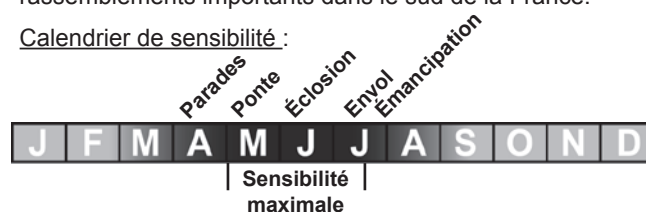
Répartition en Europe



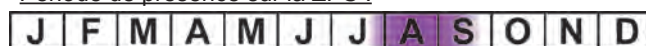
■ Sédentaire
■ Nicheur visiteur d'été ■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : pour chasser, large panel d'habitats méditerranéens ouverts. Pour la reproduction, s'installe volontiers sous les toitures traditionnelles, dans les anfractuosités des murs mais aussi les tas de pierres et nichoirs artificiels.
- Alimentation : essentiellement insectivore bien qu'il puisse capturer des micromammifères (musaraignes, souris,...).
- Reproduction : niche en colonie, la nidification de couples isolés n'est cependant pas rare. Pond jusqu'à 5 œufs couvés pendant 30 j à partir de mai. A la fin de l'émancipation des jeunes, fin juillet début août, les colonies sont désertées.
- Migration : migrateur transsaharien. La migration postnuptiale est assez régulièrement précédée d'un déplacement vers le nord des populations ibériques donnant lieu à des rassemblements importants dans le sud de la France.
- Calendrier de sensibilité :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	25 000	42 000	-
Effectif français	259	259	<1 %
Effectif régional	109	109	42 %
Effectif départemental ⁽²⁾	19	19	

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

⁽²⁾ LPO Aude 2012 d'après les dernières observations

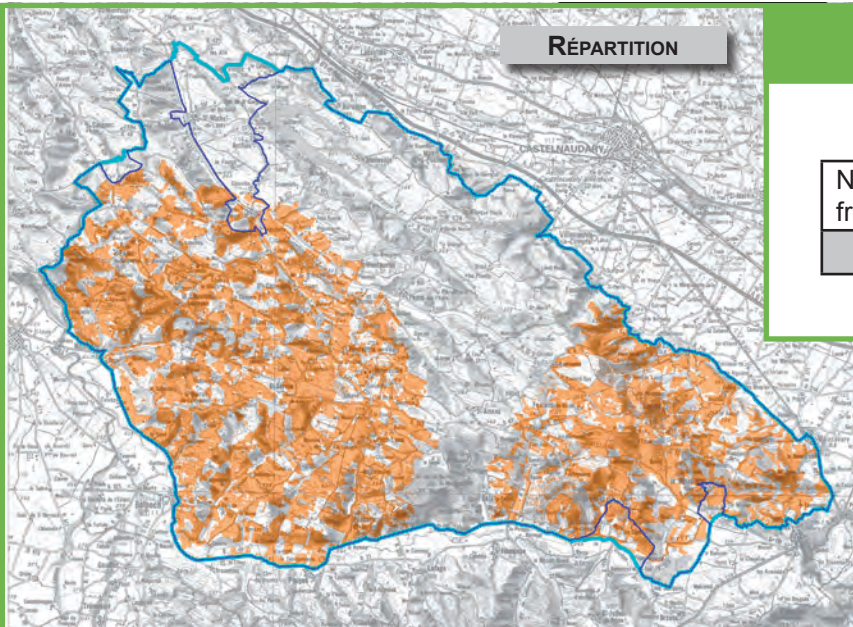
Distribution et tendance en France et en LR

En Europe de l'Ouest, la population s'est effondrée d'environ 90% dans les années 1970 – 1990 et a totalement disparu du LR, seuls 3 couples subsistaient en Crau.

En partie grâce aux importants programmes de conservation développés en France et dans la péninsule ibérique, les effectifs se sont reconstitués de manière importante, retrouvant même en France le niveau de population estimé en 1960 – 1970.

En LR, l'espèce a regagné naturellement des territoires héraultais désertés par le passé et a bénéficié d'un programme de réintroduction dans l'Aude.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000°



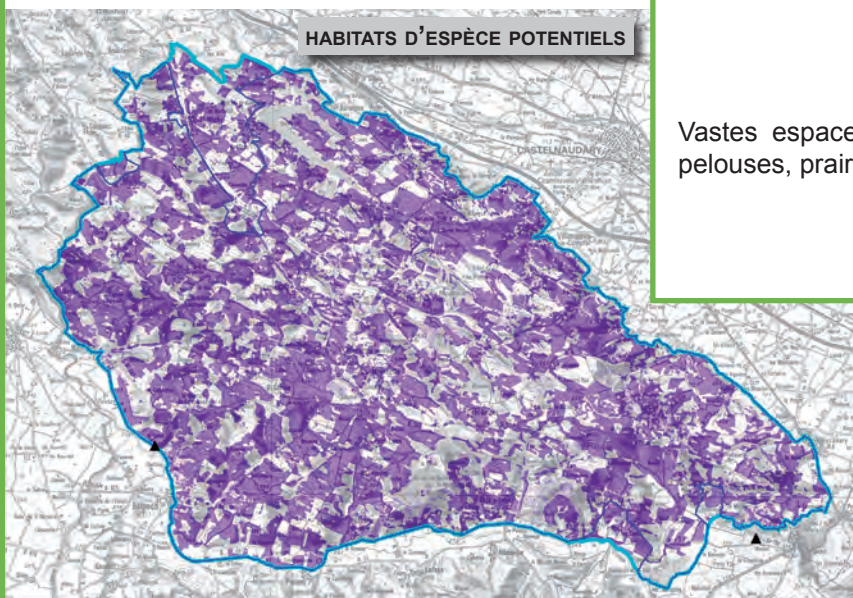
EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre d'individus fréquentant la ZPS	0	5
TOTAL	0	5

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone de stationnement

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Vastes espaces ouverts riches en proies (orthoptères) : pelouses, prairies, landes, friches,...



HABITATS D'ESPÈCE POTENTIELS

- Stationnement principal
- Stationnement secondaire
- Observation ponctuelle 2012

RÉPARTITION

Présence uniquement lors des stationnements prémigratoires postnuptiaux s'étalant de début août à mi-septembre. Les individus concernés proviennent suivant les années de deux zones de nidification très différentes : d'une part des individus issus de colonies espagnoles et portugaises qui opèrent une remontée vers le nord avant d'entamer leur migration vers leurs quartiers d'hiver, d'autre part d'oiseaux issus des colonies françaises de la Crau et de l'Hérault et l'Aude. Ces concentrations annuelles sont d'importance variable et dépendent d'un certain nombre de facteurs (climatiques...) encore assez mal connus.

ÉTAT DE CONSERVATION

ÉVOLUTION

Le suivi de l'espèce depuis 2005, montre que sa population progresse. Ne nichant pas sur le site, ses stationnements et leur intensité sont variables. Seule l'importance de la disponibilité en proies (orthoptères) au cours de la période estivale peut influencer la durée et le niveau de fréquentation de l'espèce.

HABITAT

Les zones d'alimentation (prairies, pelouses, chaumes) sont encore bien présentes mais régressent. Les habitats du Faucon crécerellette ont un état de conservation jugé « mauvais ».

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'état de conservation du Faucon crécerellette sur la ZPS « Piège et collines du Lauragais » peut être qualifiée de « moyen ».

AVÉRÉE

POTENTIELLE

MENACES

- Fermeture progressive des milieux réduisant les potentialités alimentaires des territoires de chasse.
- Dérangements aux alentours des sites de dortoirs postnuptiaux.
- Disparition de l'entomofaune consécutive à l'emploi de produits phytosanitaires en zones cultivées.
- Electrocutation/collision sur le réseau électrique ou avec divers aménagements (éoliennes,...).

RESPONSABILITÉ

Aucune en période de reproduction, elle est relativement importante lors des concentrations prémigratoires postnuptiales. Une des raisons connues expliquant ces concentrations est la raréfaction de la disponibilité alimentaire sur les territoires des colonies situées au sud des Pyrénées. Cette remontée vers le nord permet donc aux oiseaux, juvéniles pour la plupart, d'acquérir les conditions physiques qui leur permettront d'entreprendre ensuite leur migration jusqu'en Afrique sahélienne.

La responsabilité de la ZPS « Piège et collines du Lauragais » pour cette espèce reste modérée : **Note = 6/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Entretenir les milieux ouverts (landes, pelouses, prairies,...) en maintenant et, si possible, développant l'activité d'élevage (ovin, bovin, équin, caprin,...) et restaurer les pelouses et landes en voie de fermeture (déboursoillage,...).
- Sécuriser les lignes électriques potentiellement dangereuses.
- Utiliser des techniques ou des produits sanitaires et phytosanitaires limitant l'impact sur l'entomofaune.
- Sensibiliser les acteurs locaux à la présence de l'espèce afin de limiter les dérangements lors des regroupements prémigratoires estivaux de l'espèce en dortoirs.
- Si nécessaire, mettre en place des périmètres de quiétude bien renseignés et partagés entre tous les acteurs autour de ces dortoirs (exemple du Parc National des Cévennes : Malafosse, 2009).

- Localiser précisément les dortoirs lors des regroupements postnuptiaux (août-septembre).
- Suivre ces dortoirs.
- Étude du régime alimentaire par récolte des pelotes de réjections sous les dortoirs.

Ces actions, incluses dans le cadre du Plan National de l'espèce (2010-2014), serviront également à la mise en place de périmètre de quiétude, si nécessaire.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL 2012. *Falco naumanni*. In: IUCN 2012. IUCN Red List of Threatened Species. Version 2012.2. <www.iucnredlist.org>. Downloaded on 19 November 2012.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll., 2000. *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- LELONG, V. 2009. Rapport d'activités final du LIFE Nature «Renforcement et conservation du Faucon crécerellette dans l'Aude (FR) et l'extremadure (ES)». LIFE05NAT/F/000134. Site N°1 «Montagne de la Clape et Basse plaine de l'Aude». LPO Aude. 57p.
- LELONG, V. 2009. *Guide de gestion des habitats d'alimentation du Faucon crécerellette en Méditerranée française. Site n°1 « Montagne de la Clape et Basse plaine de l'Aude »*. LPO Aude. 84p.
- LPO Aude, à paraître. Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude, *LPO Info* N°67.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.
- PILARD, P. 2010. Plan National d'Actions du Faucon crécerellette en France (2010-2014). LPO Mission Rapaces. 159p.
- ROUSSEAU E. CLEMENT D. & GONIN J. 2004. Nidification du Faucon crécerellette *Falco naumanni* dans un nichoir à Rollier *Coracias garrulus*. *Bulletin Meridionalis*, 5, 34-40.
- RIEGEL J. et les coordinateurs espèces. Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2005 et 2006. *Ornithos* 14 (3) : 137-163.

Statut et protection

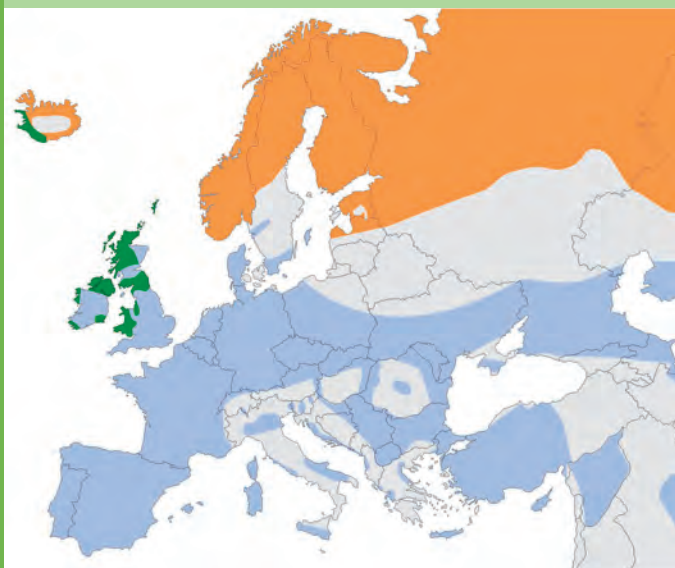
Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : Etat de conservation défavorable
Liste rouge France : Hivernant: données insuffisantes
Liste rouge LR : Hivernant: rare

Description de l'espèce

Le Faucon émerillon est le plus petit faucon d'Europe. Le mâle possède un plumage remarquable : dos et ailes gris bleuté contrastant avec le reste du corps clair teinté d'orangé. La femelle, plus grande, a un plumage brun terne sur le dessus et les ailes, son corps, blanc sale, est marqué de nombreuses stries brunâtres.



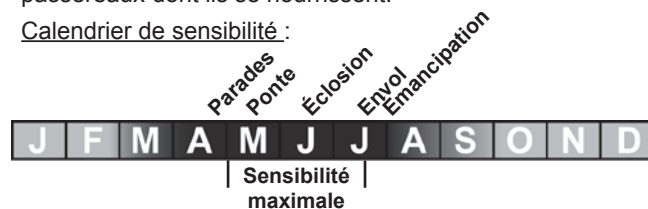
Répartition en Europe



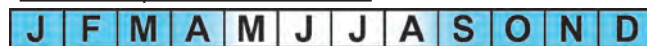
■ Sédentaire ■ Hivernant
 ■ Nicheur visiteur d'été

Écologie

- Habitat : En reproduction, fréquente les zones de tourbières, les toundras boisées, les landes, les bois clairs de pins et de bouleaux et les côtes dénudées des régions boréales. En hivernage, affectionne des milieux très ouverts.
- Alimentation : composé de petits oiseaux et en moindre importance d'insectes qu'il capture en vol.
- Reproduction : niche à terre dans des broussailles, dans un arbre ou sur une corniche rocheuse. La ponte a lieu entre mai et juin en fonction de la latitude. L'incubation dure une trentaine de jours. Les poussins quittent le nid 25j plus tard. **[mai-juillet]**
- Migration : une partie est sédentaire tandis qu'une part plus ou moins importante des effectifs suit la migration des passereaux dont ils se nourrissent.
- Calendrier de sensibilité :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (individus hivernants) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	31 000	49 000	-
Effectif français	100	1 000	-
Effectif régional	40	90	9-40%
Effectif départemental	5	20	13-22%

* Couples reproducteurs Russie et Turquie non comprises.

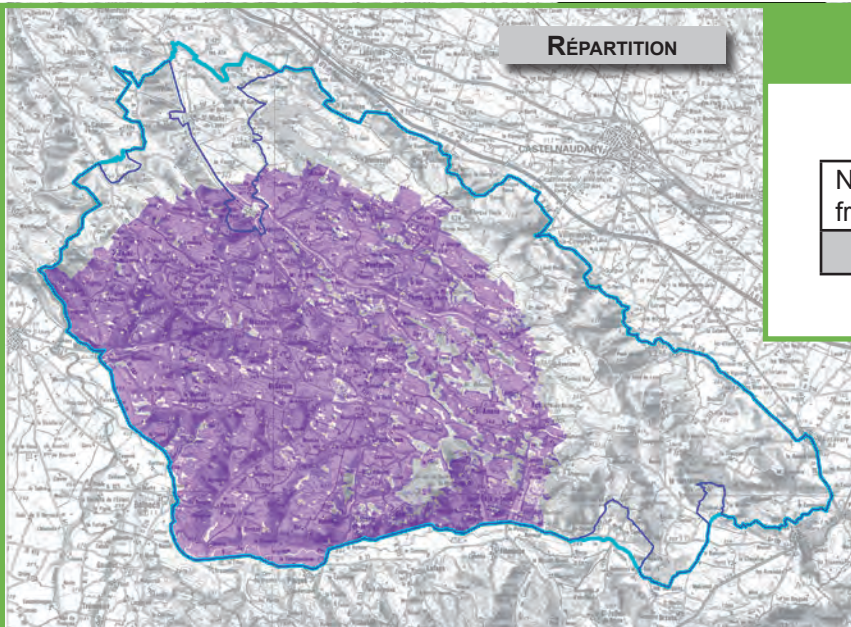
⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

La France accueille en hiver des individus provenant d'Europe septentrionale. Cet hivernage se concentre sur les plaines littorales des côtes atlantiques, de la Manche et de la Méditerranée.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce est observée en migration active principalement sur le littoral et en période postnuptiale. De quelques dizaines à une centaine d'individus hivernent de façon isolée dans les plaines agricoles et les marais littoraux.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000°



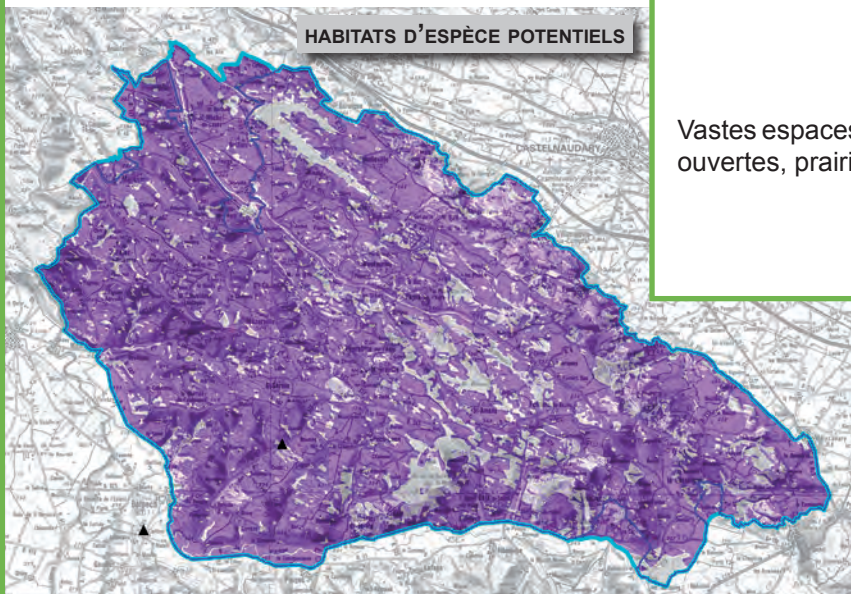
EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre d'individus fréquentant la ZPS	1	5
TOTAL	1	5

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'hivernage

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Vastes espaces ouverts riches en proies : pelouses et landes ouvertes, prairies, cultures (dont les chaumes), friches,...



HABITATS D'ESPÈCE POTENTIELS

- Stationnement principal
- Stationnement secondaire
- Observation ponctuelle 2012

Présents uniquement lors de la migration et de stationnements hivernaux, les individus concernés proviennent d'Europe septentrionale. Chaque année, le nombre d'individus et la durée de stationnement fluctuent en fonction d'un certain nombre de facteurs (climatiques notamment).

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Les zones d'alimentation (prairies, pelouses, chaumes) sont encore bien présentes mais régressent. Les habitats du Faucon émerillon ont un état de conservation jugé « mauvais ».

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'état de conservation du Faucon émerillon sur la ZPS « Piège et collines du Lauragais » peut être qualifiée de « mauvais ».

	AVÉRÉE	POTENTIELLE
MENACES	Fermeture progressive des milieux (pelouses, landes) réduisant les potentialités alimentaires des territoires de chasse sur les zones d'hivernage de l'espèce.	- Généralisation de la monoculture en zones cultivées. - Empoisonnement indirect lié à la lutte chimique contre les micromammifères. - Destruction directe par tirs accidentels en période de chasse : confusion possible avec certaines espèces chassables (colombidé ou grive).

RESPONSABILITÉ	Le Faucon émerillon fréquentant de façon épisodique la ZPS « Piège et collines du Lauragais », la responsabilité du site pour la conservation de l'espèce peut être qualifiée de faible avec une note de 4/14. Cette note s'explique également par la méthodologie développée par le CSRPN Languedoc-Roussillon qui n'est applicable qu'aux espèces nicheuses sur le site. Or, le Faucon émerillon ne se reproduisant pas sur la ZPS, il a obtenu arbitrairement la note minimale pour la représentativité régionale, soit une valeur de 1.
----------------	--

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE	- Entretien des milieux ouverts (landes, pelouses, prairies,...) en maintenant et, si possible, développant l'activité d'élevage (ovin, bovin, équin, caprin,...) et restaurer les pelouses et landes en voie de fermeture (déboursoillage,...). - Toutes mesures visant le maintien d'un assolement (gel, friche, chaumes,...) garantissant une certaine richesse en proies. - Créer des cultures faunistiques garantissant une certaine richesse en proies de l'espèce. - Développer des pratiques agricoles évitant les risques d'empoisonnement ou d'intoxication. - Sensibiliser les acteurs locaux (chasseurs) à la présence de l'espèce afin de limiter les tirs accidentels en période de chasse.	ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES
-------------------------------	---	------------------------

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	- ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – <i>Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »</i>. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p. - DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll., 2000. <i>Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés</i>. ALEPE, Balsièges. 256 p. - LPO Aude, 1998. Faucon émerillon. <i>L'oreillard</i> N°1, p34. - MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. <i>Meridionalis</i>, 6 : 21-26.
--------------------------	---

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : En sécurité
Liste rouge France : Préoccupation mineure
Liste rouge LR : Rare

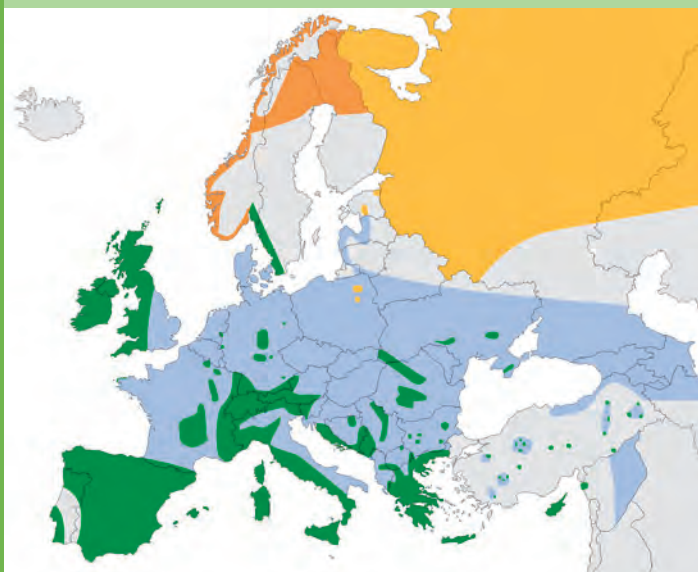
Description de l'espèce

Le Faucon pèlerin est un des plus grands faucons européens. De taille moyenne, il s'identifie à son corps puissant et fuselé, à sa large poitrine et à ses ailes en forme de faux. Sa silhouette « massive » est caractéristique en vol avec des ailes pointues et une queue relativement courte. L'espèce est plutôt silencieuse, excepté à proximité de son nid où elle peut émettre des cris d'alarme stridents. Femelle plus grande et plus lourde que le mâle.



© R. Riols

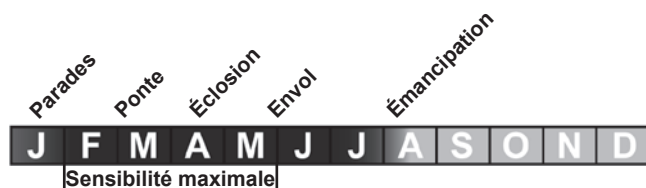
Répartition en Europe



■ Sédentaire ■ Hivernant
 ■ Nicheur visiteur d'été ■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : grandes vallées encaissées avec falaises.
- Alimentation : oiseaux chassés en vol (corvidés, colombidés,...), parfois chauves-souris.
- Reproduction : l'aire est placée dans une falaise. Ponte de 3 à 4 oeufs dans une anfractuosité ou sur une vire, à même le sol. Le couple se cantonne dès le mois de janvier.
- Migration : sédentaire. Des oiseaux du nord de l'Europe hivernent en France.
- Calendrier de sensibilité :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	7 500	9 000	-
Effectif français	1 000	1 400	15 %
Effectif régional	75	115	7-8 %
Effectif départemental ⁽²⁾	35	40	35-47 %

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

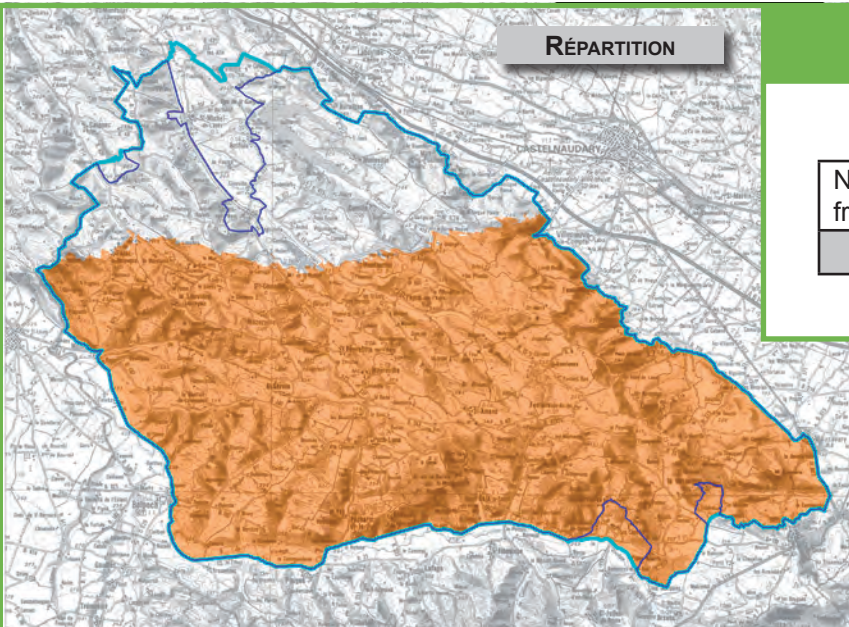
⁽²⁾ LPO Aude 2012 d'après les dernières observations

Distribution et tendance en France et en LR

En France, le Faucon pèlerin est principalement présent au sud-est d'un axe Ardennes - Pays basque. En Languedoc-Roussillon, il est présent dans tout l'arrière-pays montagneux, des Pyrénées à la Margeride.

En l'espace de deux décennies, les populations des pays industrialisés de l'hémisphère nord avaient diminué de 90 %. En France, ce déclin s'est interrompu dans le courant des années 1970. Une augmentation de l'effectif nicheur est constatée depuis une vingtaine d'années.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000°



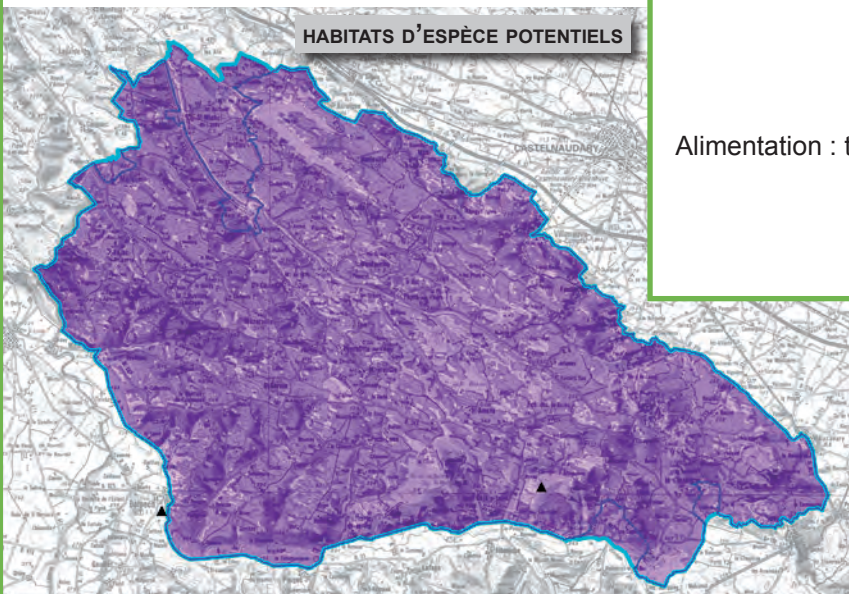
EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre d'individus fréquentant la ZPS	1	3
TOTAL	1	3

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone de stationnement

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Alimentation : tous types de milieu (chasse en vol).



HABITATS D'ESPÈCE POTENTIELS

- Stationnement principal
- Stationnement secondaire
- Observation ponctuelle 2012

RÉPARTITION

Le Faucon pèlerin est assez régulièrement observé sur la ZPS « Piège et Collines du Lauragais », malgré l'absence de couple nicheur. Le site est attractif pour les oiseaux non reproducteurs (jeunes et immatures) qui y trouvent des conditions de stationnement favorables.

ÉVOLUTION

Le site correspond à une zone d'erratisme pour l'espèce. De ce fait, il est difficile de connaître l'évolution de la population fréquentant le site.

HABITAT

L'habitat optimal pour la nidification (falaise) est inexistant sur le site au contraire des zones d'alimentation, encore bien présentes. Ainsi, les habitats du Faucon pèlerin ont un état de conservation jugé « mauvais ».

ÉTAT DE CONSERVATION

Loin d'être abondante, l'espèce se répartit sur les 3/4 sud du site et fréquente l'essentiel des milieux favorables. L'état de conservation du Faucon pèlerin sur la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » peut être qualifié de « mauvais ».

	AVÉRÉE	POTENTIELLE
MENACES	▪ Electrocutation/collision sur le réseau électrique. ▪ Généralisation de la monoculture en zones cultivées. ▪ Empoisonnement indirect lié à la lutte chimique contre les espèces "indésirables" (étourneaux, pigeons,...). ▪ Destruction directe (tir, empoisonnement,...).	

RESPONSABILITÉ	Le Faucon pèlerin fréquentant de façon épisodique la ZPS « Piège et collines du Lauragais », la responsabilité du site pour la conservation de l'espèce peut être qualifiée de faible avec une note de <u>4/14</u>. Cette note s'explique également par la méthodologie développée par le CSRPN Languedoc-Roussillon qui n'est applicable qu'aux espèces nicheuses sur le site. Or, le Faucon pèlerin ne se reproduisant pas sur la ZPS, il a obtenu arbitrairement la note minimale pour la représentativité régionale, soit une valeur de 1.
----------------	--

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE	ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES
▪ Toutes mesures visant le maintien d'un assolement (gel, friche, chaumes,...) garantissant une certaine richesse en proies. ▪ Développer des pratiques agricoles évitant les risques d'empoisonnement ou d'intoxication. ▪ Sécuriser les lignes électriques potentiellement dangereuses. ▪ Sensibiliser les acteurs locaux à la présence de l'espèce afin de limiter les persécutions directes et indirectes.	

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	• ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – <i>Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »</i>. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p. • BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – <i>Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status</i>. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p. • DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000) – <i>Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés</i>. ALEPE, Balsièges. 256 p. • LPO Aude, à paraître. Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude, <i>LPO Info</i> N°67. • MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. <i>Meridionalis</i>, 5 : 18-24. • MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. <i>Meridionalis</i>, 6 : 21-26. • MONNERET R.-J., 1999 – Le Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i> pp 230-231 in : ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. <i>Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation</i>. Société d'études Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. 560p. • MONNERET R.-J., 2004.- « Faucon pèlerin » : 124-128 in THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) – <i>Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation</i>, Delachaux et Niestlé, Paris, 178 p. • POMPIDOR J.P., 2004. – les rapaces diurnes des PO : évolution depuis 20 ans (1983-2003). <i>La Mélando</i>, 11 : 2-19.
--------------------------	--

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Stabilisée après un déclin récent mais n'a pas retrouvé le niveau de référence

Liste Rouge nationale : Rare

Liste Rouge LR : Population régionale supérieure à 25% de la population nationale mais espèce n'entrant pas dans les autres catégories

Description de l'espèce

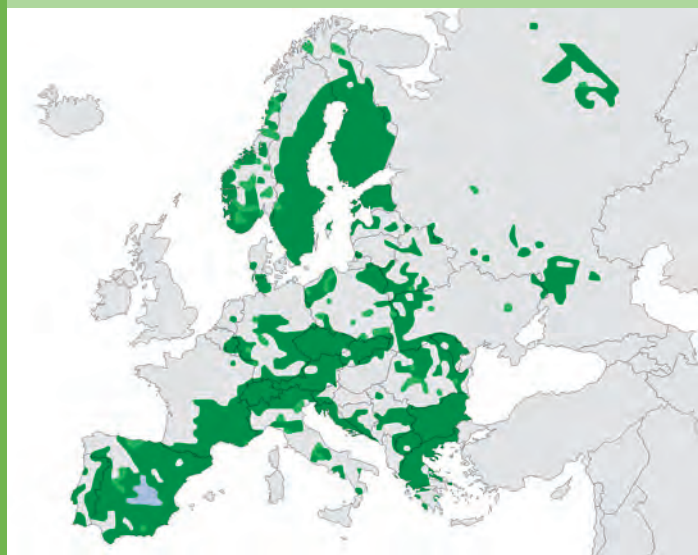
Hibou de grande taille (le plus grand d'Europe). Tête surmontée de deux grandes aigrettes brun sombre, grands yeux orangés et X clair sur la face formé par ses moustaches et les revers de ses disques faciaux. Plumage : dessus brun roussâtre, dessous blanc à la gorge puis jaune roussâtre rayé de brun.

Voix : «hou-ôh» bitonal répété à intervalle plus ou moins régulier d'une dizaine de secondes.



© D. Vault

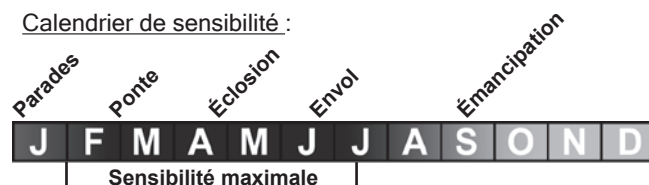
Répartition en Europe



■ Sédentaire ■ Sédentaire possible
■ Hivernant

Écologie

- Habitat : grands massifs avec milieux ouverts (estives, landes) et zones boisées constituant son territoire de chasse et reliefs escarpés (falaises) pour la nidification.
- Alimentation : mammifères et oiseaux de petite et de moyenne taille. A l'occasion : reptiles, poissons et gros insectes.
- Reproduction : la ponte a lieu très tôt en février ou mars et l'envol des jeunes n'a lieu généralement qu'entre mai et juin. **[décembre-juin]**
- Migration : sédentaire, seuls les juvéniles sont erratiques avant de trouver un territoire libre où se cantonner.
- Calendrier de sensibilité :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	10 000	21 000	-
Effectif français	950	1 500	7-10 %
Effectif régional	335	550	35-37 %
Effectif départemental ⁽²⁾	90	120	22-27 %

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

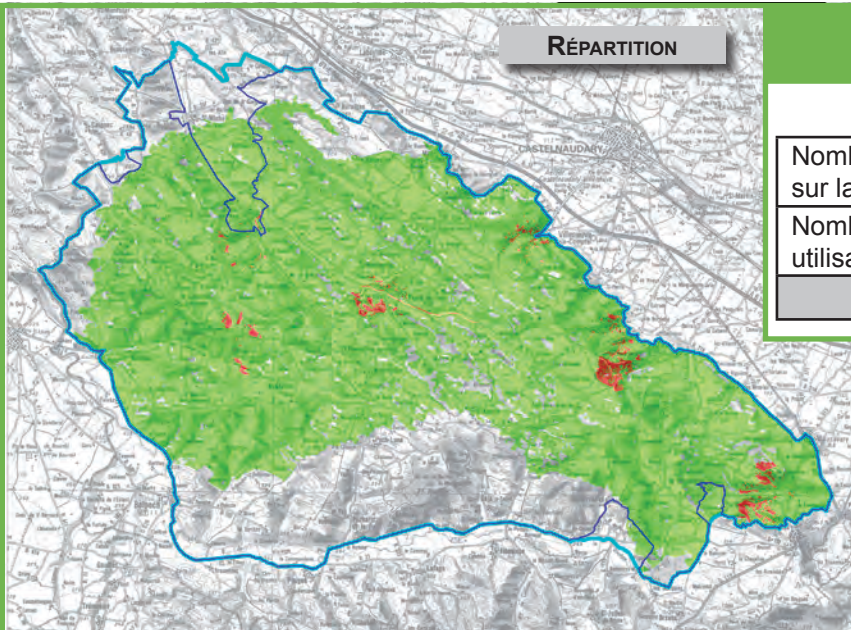
⁽²⁾ LPO Aude 2012 d'après les dernières observations

Distribution et tendance en France et en LR

En France, le Grand-duc est principalement présent au sud-est d'un axe Ardennes - Pays basque. En Languedoc-Roussillon, il est présent dans tout l'arrière-pays montagneux, des Pyrénées à la Margeride.

En l'espace de deux décennies, les populations des pays industrialisés de l'hémisphère nord avait fortement diminué. En France, ce déclin s'est interrompu dans le courant des années 1970. Une augmentation de l'effectif nicheur est constatée depuis une vingtaine d'années.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000°



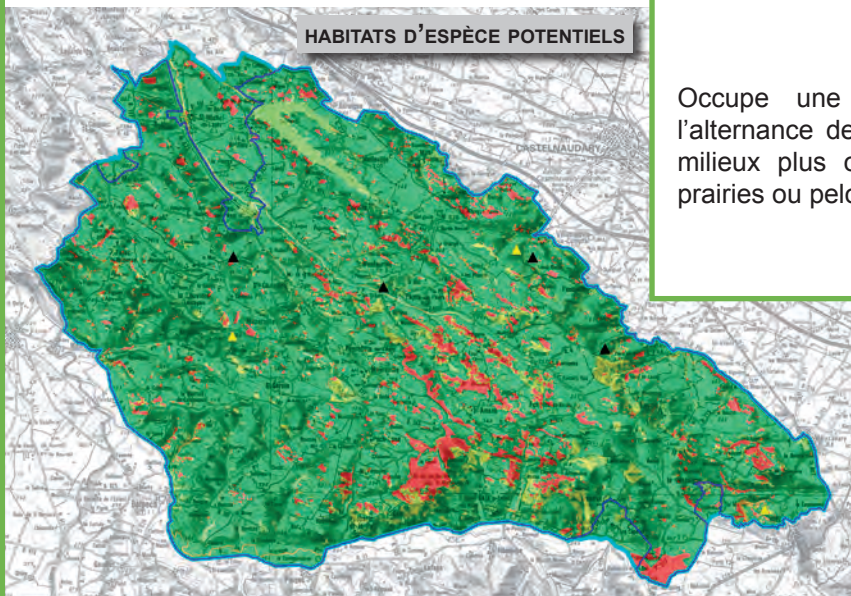
EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	4	5
Nombre de couples hors ZPS utilisant la ZPS pour s'alimenter	0	0
TOTAL	4	5

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'alimentation
- Zone de reproduction

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Occupe une large gamme de milieux. Affectionne l'alternance de milieux boisés où il établit son aire et de milieux plus ouverts qu'il s'agisse de cultures, landes, prairies ou pelouses pour chasser.



- Alimentation principale
- Alimentation secondaire
- Nidification et alimentation principales
- Nidification secondaire et alimentation principale
- Nidification et alimentation secondaires
- Observation ponctuelle 2012
- Observation ponctuelle 2005-2011

Malgré l'absence de falaise, le Grand-duc d'Europe est assez présent sur la ZPS. Il se répartit le long d'une diagonale nord-ouest/sud-est. Il pallie l'absence de falaise par les boisements et talus calmes pour installer son aire de nidification.

ÉVOLUTION

Comparée aux résultats d'une enquête Grand-duc d'Europe réalisée en 2005 sur une partie de la Piège, la population est stable.

HABITAT

Bien que l'état de conservation des habitats de nidification soit «moyen», la fermeture progressive des milieux (landes, pelouses,...) réduit les potentialités alimentaires des territoires de chasse. L'état de conservation des habitats du Grand-duc d'Europe peut ainsi être considéré comme «mauvais».

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'état de conservation de l'espèce sur la ZPS peut être qualifié de « mauvais ».

AVÉRÉE

POTENTIELLE

MENACES

- Perte de territoires de chasse avec la fermeture des milieux (landes, pelouses,...).
- Régression des espèces proies (Lapin de garenne,...) à cause de la fermeture des milieux et des maladies virales (myxomatose, VHD).
- Dérangements aux alentours des sites de reproduction.
- Électrocution/collision avec le réseau électrique.
- Perte de territoires de chasse par l'urbanisation et divers aménagements.
- Empoisonnement indirect lié à la lutte chimique contre les espèces "indésirables" (chiens et chats errants, renards, campagnols,...).
- Destruction directe (tir, empoisonnement, désairage,...).

RESPONSABILITÉ

Le Grand-duc d'Europe est largement représenté en Région Languedoc-Roussillon, la responsabilité de la ZPS « Piège et collines du Lauragais » pour cette espèce est modérée : **Note = 5/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Adapter le calendrier des interventions (travaux forestiers,...) autour des sites de nidification identifiés.
- Entretenir les milieux ouverts (landes, pelouses, prairies,...) en maintenant et, si possible, développant l'activité d'élevage (ovin, bovin, équin, caprin,...) et restaurer les pelouses et landes en voie de fermeture (déboursoillage,...).
- Sécuriser les lignes électriques potentiellement dangereuses.
- Créer et conforter les aménagements faunistiques (culture, point d'eau,...) et les zones refuges (bandes enherbées, haies,...) favorables aux espèces proies.
- Prendre en compte les sites de nidification dans tout aménagement afin de limiter le dérangement.
- Sensibiliser les acteurs locaux à la présence de l'espèce afin de limiter les persécutions.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

- Une recherche systématique lors de la période de chant (décembre-février) permettrait d'affiner les connaissances sur les effectifs nicheurs de l'espèce et sa répartition dans la ZPS.
- Un suivi de la reproduction sur cette population qui a la particularité de ne pas nicher en falaise serait intéressant à mener.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- GOR, 2002. *Les rapaces nicheurs des Pyrénées-Orientales*. CG 66 & EDF.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C., 1997. *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- LPO Aude, à paraître. Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude, *LPO Info* N°67.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.
- MERIDIONALIS, 2005. Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 6 : 21-26.
- PARC NATIONAL DES CEVENNES, 2004 – Les cahiers techniques. Rapaces forestiers et gestion forestière. Parc National des Cévennes.
- ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et priorités. Populations, tendances, menaces, conservation. SEOF/LPO.
- SOLE J., BAUCCELLS-COLOMER J. & REAL J., 2004. Duc *Bubo bubo*. In ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. pp 288-289. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : En sécurité
Liste rouge nationale : Quasi-menacé ;
 Hivernant: préoccupation mineure
Liste rouge LR : Vulnérable ; hivernant: Vulnérable

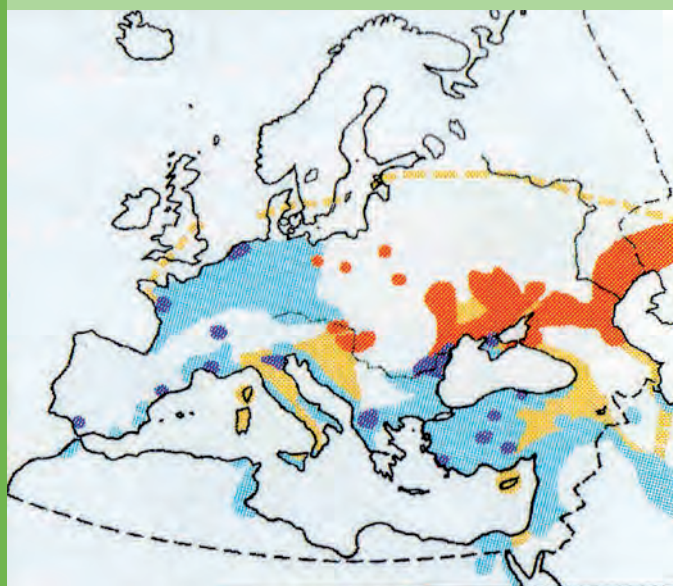
Description de l'espèce

Grand ardéidé au plumage entièrement blanc. Diffère de l'Aigrette garzette par sa plus grande taille (= à celle du Héron cendré), ses tibias jaunâtres et son bec jaunâtre hors période de nidification. Surtout silencieuse, en dehors des colonies où elle émet fréquemment des croassements sourds.



© M. Bourgeois

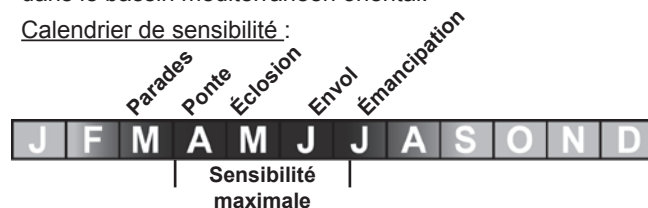
Répartition en Europe



■ Sédentaire ■ Hivernant
 ■ Nicheur visiteur d'été ■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : étangs et marais peu profonds entourés de végétation émergente.
- Alimentation : principalement constituée de petits poissons capturés dans les prairies inondées, en bordure de roselière, ainsi que le long des cours d'eau mais aussi de Campagnol capturé dans les prairies et les champs.
- Reproduction : niche en colonies mixtes dans les arbres avec d'autres hérons arboricoles ou directement dans les phragmitaies denses. Les pontes sont déposées vers le début ou la mi-avril. L'élevage des jeunes se termine fin juin à début juillet. [mai à juillet]
- Migration : une partie de la population européenne hiverne dans le bassin méditerranéen oriental.
- Calendrier de sensibilité :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	11 000	24 000	-
Effectif français	150	200	<1%
Effectif régional	15	22	10%
Effectif départemental ⁽²⁾	1	1	<1%

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ Dubois et al., 2008.

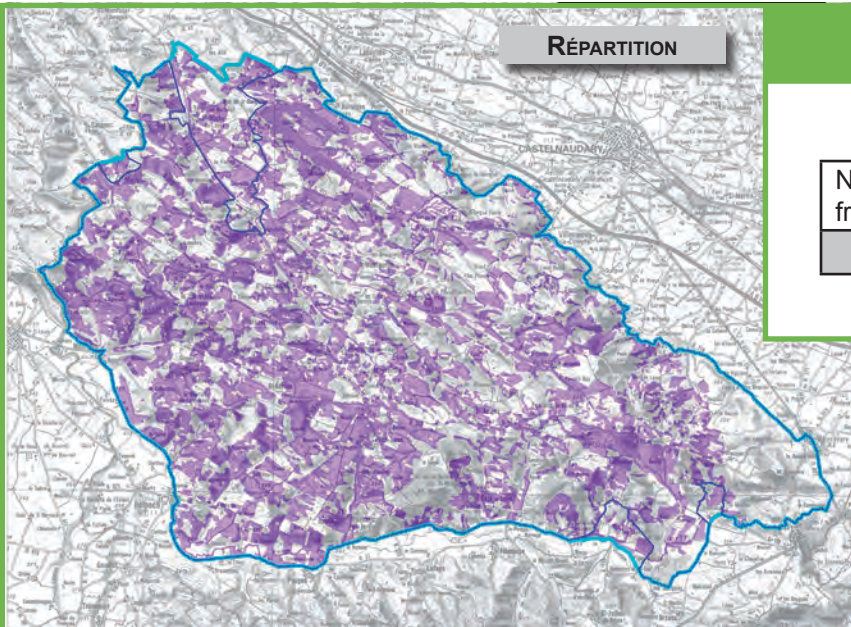
⁽²⁾ LPO Aude 2012 d'après les dernières observations

Distribution et tendance en France et en LR

En France, la Grande aigrette est un nicheur récent très localisé (Grand-Lieu, Brière, Sologne et Camargue). Les effectifs d'hivernants sont en nette progression.

En LR, l'espèce hiverne de façon localisée dans notre région. Une reproduction sporadique existe en Camargue gardoise, dans l'Hérault et dans l'Aude. En LR, comme au niveau national, l'espèce est en phase d'accroissement de son aire de répartition aussi bien en hivernage qu'en reproduction.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000°



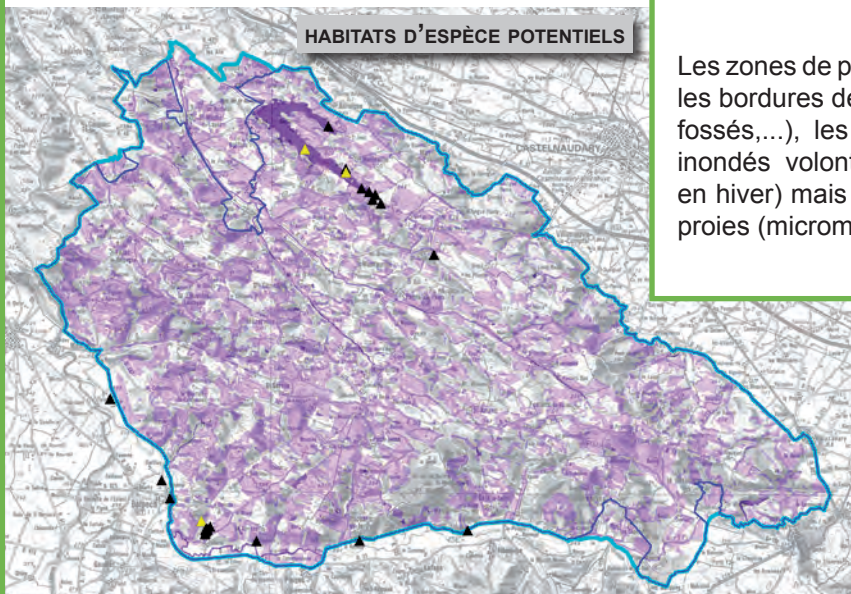
EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre d'individus fréquentant la ZPS	15	30
TOTAL	15	30

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'hivernage

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Les zones de prospections alimentaires sont constituées par les bordures de l'ensemble du réseau hydraulique (canaux, fossés,...), les étendues d'eau permanentes, les prairies inondées volontairement ou naturellement (principalement en hiver) mais aussi des vastes espaces ouverts riches en proies (micromammifères) : prairies, cultures,...



HABITATS D'ESPÈCE POTENTIELS

- Stationnement principal
- Stationnement secondaire
- Observation ponctuelle 2012

Présente annuellement lors de stationnements automnaux et hivernaux : le nombre d'individus et la durée de stationnement fluctuent en fonction d'un certain nombre de facteurs (climatiques notamment). Depuis quelques années, quelques individus (immatures essentiellement) sont observés également en été.

ÉVOLUTION

Depuis 2005, à l'instar de l'augmentation des effectifs hivernant au niveau national, quelques individus viennent passer l'hiver sur la ZPS. 26 individus au maximum ont pu être comptabilisés en 2012. Cet effectif pourrait encore augmenter dans les prochaines années si le potentiel alimentaire le permet.

HABITAT

Contrairement aux milieux aquatiques avec un état de conservation « moyen », les autres zones d'alimentation (prairies, pelouses,) régressent. Les habitats de la Grande Aigrette ont un état de conservation jugé « mauvais ».

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'état de conservation de la Grande Aigrette sur la ZPS « Piège et collines du Lauragais » peut être qualifiée de « moyen ».

MENACES	AVÉRÉE	POTENTIELLE
		▪ Dérangements aux alentours des dortoirs. ▪ Électrocution/collision avec le réseau électrique. ▪ Diminution des disponibilités alimentaires par la pollution des milieux humides, par les pesticides notamment.

RESPONSABILITÉ	La grande Aigrette fréquentant la ZPS « Piège et collines du Lauragais » en période hivernale principalement, la responsabilité du site pour la conservation de l'espèce peut être qualifiée de modérée avec une note de 5/14. Cette note s'explique également par la méthodologie développée par le CSRPN Languedoc-Roussillon qui n'est applicable qu'aux espèces nicheuses sur le site. Or, le grande Aigrette ne se reproduisant pas sur la ZPS, il a obtenu arbitrairement la note minimale pour la représentativité régionale, soit une valeur de 1.
----------------	---

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE	ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES
▪ Préserver les zones humides. ▪ Encourager les pratiques agricoles d'inondation hivernale (champs ou prairies). ▪ Prendre en compte la présence de l'espèce lors de toute création ou modification d'aménagement susceptibles de détruire ou de modifier le régime hydraulique des zones fréquentées par l'espèce. ▪ Limiter la pollution des zones humides en favorisant les pratiques agricoles respectueuses de l'Environnement. ▪ Sécuriser les lignes électriques potentiellement dangereuses. ▪ Sensibiliser les acteurs locaux à la présence de l'espèce afin de limiter les dérangements. ▪ Si nécessaire, mettre en place des périmètres de quiétude bien renseignés et partagés entre tous les acteurs autour des dortoirs hivernaux (exemple du Parc National des Cévennes : Malafosse, 2009).	• Identifier les dortoirs occupés en hiver permettrait d'affiner les connaissances sur les effectifs hivernants de l'espèce sur la ZPS.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	• BIOTOPE, CEN-LR, TOUR DU VALAT, PÔLE RELAIS LAGUNES MÉDITERRANÉENNES. 2007. Catalogue régional des mesures de gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire type Lagunes littorales. DIREN Languedoc-Roussillon. 278p. • BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. <i>Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status</i>. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p. • CRAMP S. & SIMMONS K.E.L (1977). <i>The Birds of the Western Palearctic Vol I</i>. Oxford University Press, Oxford, London, New-York. • DUBOIS P.-J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G. & YESOU P. 2008. <i>Nouvel inventaire des oiseaux de France</i>. Delachaux et Niestlé, 560p. • KAYSER Y., COHEZ D. & MASSEZ G. (2006). Grande Aigrette <i>Ardea alba</i> In LASCEVE M., CROCQ C., KABOUCHE B., FLITTI A. & DHERMAIN F., <i>Oiseaux remarquables de Provence Ecologie, statut et conservation</i>. Delachaux et Niestlé, Paris. • KAYSER Y., PINEAU O. & HAFNER H. (1992). Evolution des effectifs de quelques oiseaux peu communs hivernant en Camargue. <i>Faune de Provence</i> 13 : 25-26. • KAYSER Y., PINEAU O., HAFNER H. & WALMSLEY J. (1994). La nidification de la Grande aigrette (<i>Egretta alba</i>) en Camargue. <i>Ornithos</i> 2 : 81-82. • LE MARECHAL P. & MARION L. (1999). Grande Aigrette <i>Egretta alba</i> In ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., <i>Oiseaux menacés et à surveiller en France</i>. SEO, LPO, Paris. • MALAFOSSE J.-P., 2009. Etude et Protection du Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i> dans les Cévennes. In BOURGEOIS M., GILOT F. & SAVON C. (eds). <i>Gestion conservatoire des rapaces méditerranéens : Retours d'Expériences</i>. LPO Aude & GOR. 125-133. • MERIDIONALIS, 2005. Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon. <i>Bulletin Meridionalis</i>, 6 : 21-26. • VOISIN C. (1991). <i>The herons of Europe</i>. T & AD Poyser, London.
--------------------------	--

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : Etat de conservation défavorable
Liste rouge nationale : Préoccupation mineure
Liste rouge LR : Déclin

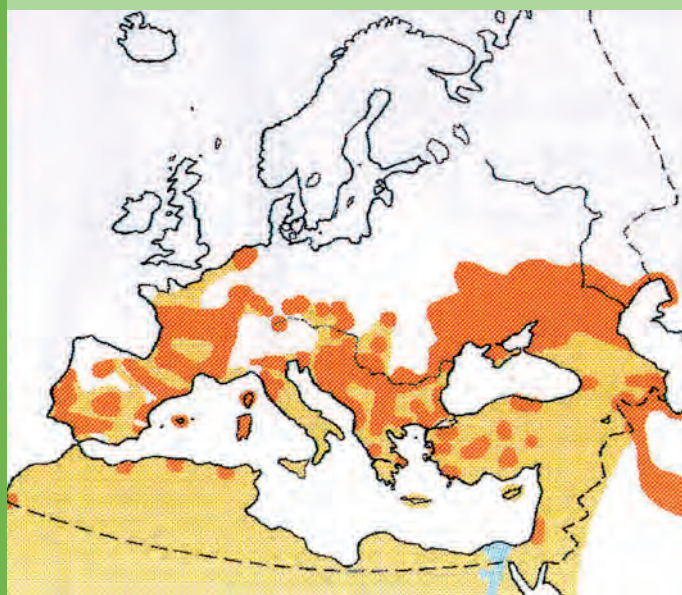
Description de l'espèce

Héron de taille moyenne à grande d'aspect plutôt sombre et au cou sinueux. L'adulte présente la tête et le cou orange – chamois avec une bande noire descendant jusqu'à la poitrine. Les ailes sont ardoisées avec des nuances pourpres. Les juvéniles sont principalement bruns.



© M. Fernandez

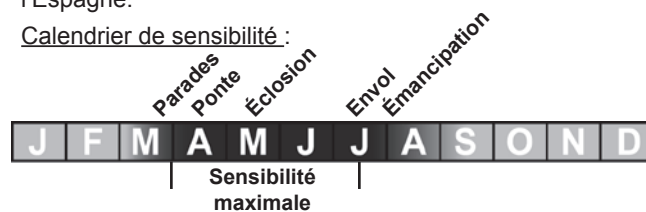
Répartition en Europe



■ Hivernant
 ■ Nicheur visiteur d'été
 ■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : roselières de plus de 2 ha bordant des eaux peu profondes, généralement douces. Les niveaux d'eau doivent être constants pendant la nidification.
- Alimentation : poissons, grenouilles, crustacés qu'il pêche, le plus souvent, à l'affût dans la végétation.
- Reproduction : niche dans de denses roselières ou en saulaies basses en petits groupes lâches ou en couples isolés. Le nid est constitué d'anciennes tiges de phragmite ou de massette récoltées à proximité du site. Les pontes s'échelonnent de début avril à juin. L'incubation dure 26j. L'envol a lieu vers l'âge de 7-8 semaines. **[avril-juillet]**
- Migration : dispersion extensive après la reproduction (août) puis migration vers l'Afrique équatoriale en passant par l'Espagne.
- Calendrier de sensibilité :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	11 000	24 000	-
Effectif français	2 000	3 000	13-18%
Effectif régional	584	1 874	29-62%
Effectif départemental ⁽²⁾	15	20	1-3%

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ Biotopie et al., 2008.

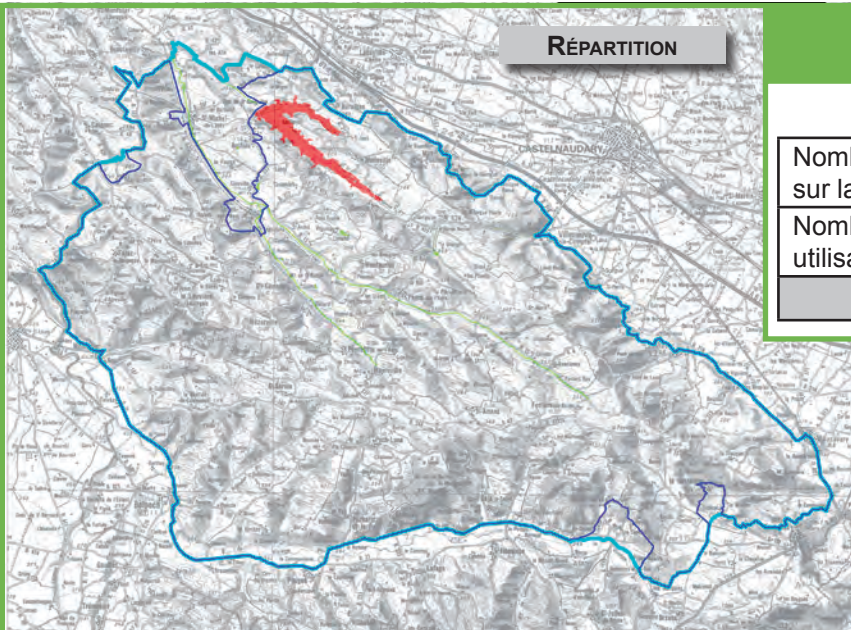
⁽²⁾ LPO Aude 2012 d'après les dernières observations

Distribution et tendance en France et en LR

L'aire de reproduction de l'espèce s'étend sur une grande moitié sud de la France. 2000 à 3000 couples environ s'y reproduisent avec une préférence pour les grandes régions d'étangs.

En LR, 4 à 10 colonies représentent 50 à 90 % des effectifs français selon les années. Le nombre de nicheurs suit la lente régression observée au niveau national, imputable notamment à la dégradation des sites de migration et d'hivernage en Afrique.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000°



EFFECTIFS

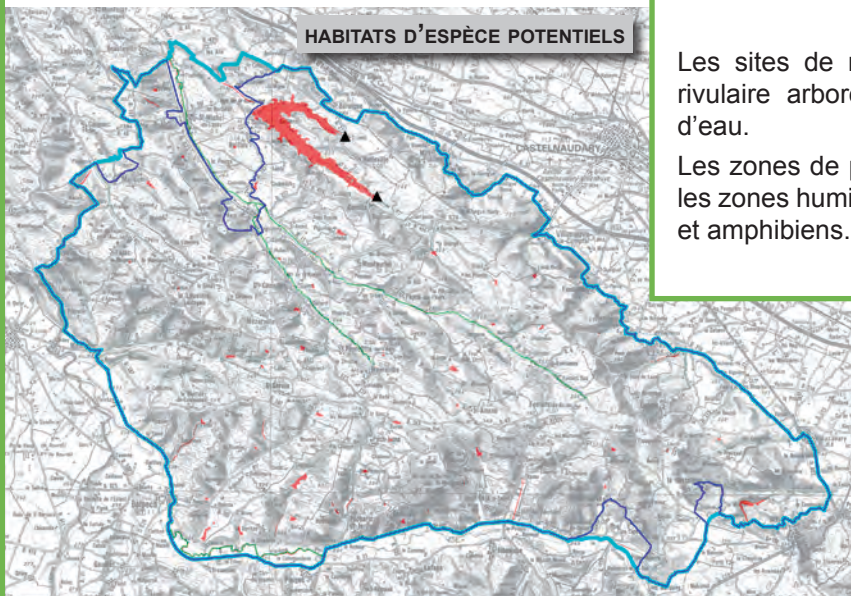
	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	3	3
Nombre de couples hors ZPS utilisant la ZPS pour s'alimenter	0	0
TOTAL	3	3

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'alimentation
- Zone de reproduction

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Les sites de reproduction sont constitués de végétation rivulaire arborescente (saules bas) en bordure de plan d'eau.

Les zones de prospection alimentaire sont constituées par les zones humides peu profondes, riches en petits poissons et amphibiens.



HABITATS D'ESPÈCE POTENTIELS

- Alimentation principale
- Nidification et alimentation principales
- Observation ponctuelle 2012

RÉPARTITION

Rare et localisé, le Héron pourpré est présent sur la ZPS uniquement en période de reproduction. Un seul site est connu pour avoir accueilli une colonie.

ÉVOLUTION

En 2012, le Héron pourpré est nicheur sur la zone : une seule colonie certaine de 3 couples est avérée sur la ZPS. La population semble stable.

HABITAT

L'habitat optimal pour la nidification (saules bas) et les zones d'alimentation (eau douce) sont peu présents mais stables ou en augmentation. Ainsi, les habitats du Héron pourpré ont un état de conservation jugé « moyen ».

ÉTAT DE CONSERVATION

Loin d'être abondante, l'espèce se répartit sur un unique site sur la ZPS, ce qui rend la population de l'espèce de la ZPS assez fragile. L'état de conservation du Héron pourpré sur la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » peut être qualifié de « moyen ».

	AVÉRÉE	POTENTIELLE
MENACES		▪ Dérangements aux alentours des sites de reproduction. ▪ Destruction des habitats de nidification. ▪ Électrocution/collision avec le réseau électrique. ▪ Diminution des disponibilités alimentaires par la pollution des milieux humides, par les pesticides notamment.

RESPONSABILITÉ	La ZPS « Piège et Collines du Lauragais » tient une forte responsabilité pour la conservation de cette espèce : Note = 7/14. Cette responsabilité est à imputer au faible nombre de couples présents en région Languedoc-Roussillon.
----------------	--

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE	▪ Préserver les zones humides et les éléments constitutifs de la mosaïque d'habitats nécessaires à la vie d'une colonie (boisements et zones de végétation denses situés en lisière des étendues d'eau, ripisylves,...) et éviter tout dérangement en saison de nidification. ▪ Prendre en compte sa présence lors de toute création ou modification d'aménagement aux abords des sites de nidification et/ou susceptibles de détruire ou de modifier le régime hydraulique des zones fréquentées par l'espèce et adapter le calendrier des interventions. ▪ Entretien doux des haies et des ripisylves présentes en bordure des zones humides. ▪ Limiter la pollution des zones humides en favorisant les pratiques agricoles respectueuses de l'Environnement. ▪ Sécuriser les lignes électriques potentiellement dangereuses.	ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES
	• Suivi annuel de la colonie de reproduction afin de mesurer la dynamique de l'espèce par son succès de reproduction.	

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	• BIOTOPE, CEN-LR, TOUR DU VALAT, PÔLE RELAIS LAGUNES MÉDITERRANÉENNES. 2007. Catalogue régional des mesures de gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire type Lagunes littorales. DIREN Languedoc-Roussillon. 278p. • BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. <i>Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status</i>. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p. • DUBOIS P.-J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G. & YESOU P. 2008. <i>Nouvel inventaire des oiseaux de France</i>. Delachaux et Niestlé, 560p. • HAFNER, H., PINEAU O., KAYSER Y., POULIN B. & LEFEBVRE G., 2004. Les ardeidés, hérons, aigrettes et butors, en Camargue. P 57-120 in: <i>Les oiseaux de Camargue et leurs habitats. Une histoire de cinquante ans 1954-2004</i>. Isenmann, P. (ed), Buchet-Chastel, Paris. • MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. <i>Bulletin Meridionalis</i>, 2 : 8-28. • THOMAS F., DEERENBERG C., LEPLEY M., HAFNER H. 1999 - Do breeding site characteristics influence breeding performance of the purple heron <i>Ardea purpurea</i> in the Camargue? . <i>Terre Vie</i> 54 269-281p. • ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). <i>Oiseaux menaces et à surveiller en France</i>. SEOF, LPO.
--------------------------	---

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : Etat de conservation défavorable
Liste rouge France : Préoccupation mineure

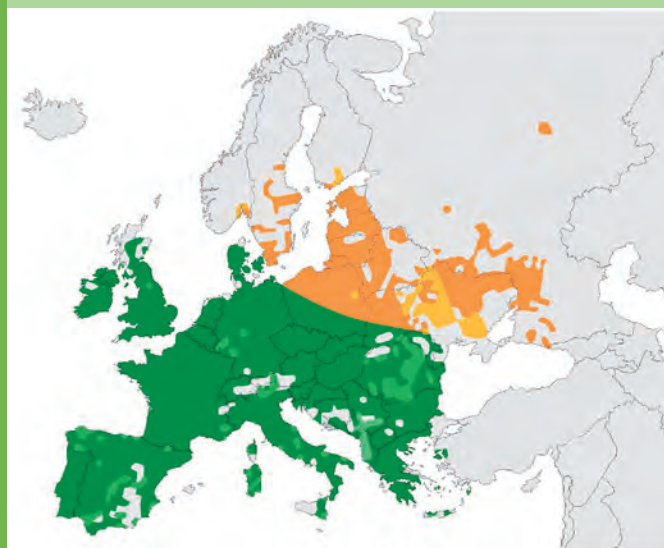
Description de l'espèce

Petit oiseau très coloré à peine plus grand qu'un moineau inféodé aux rivières et aux étendues d'eaux claires dont il dépend pour sa nourriture. Il capture ses proies (petits poissons essentiellement) en plongeant dans l'eau.



© J-Y Bartolich (GOR)

Répartition en Europe



■ Sédentaire ■ Sédentaire possible
■ Nicheur visiteur d'été ■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : rivières et plans d'eaux avec pas ou peu de turbidités bordés de berges abruptes végétalisées lui permettant de creuser son terrier pour nicher.
- Alimentation : piscivore, il capture des poissons jusqu'à 7 cm de longueur. Il complète ce régime de crustacés, têtards et d'insectes aquatiques.
- Reproduction : le cantonnement débute dès le mois de février. La nidification débute fin mars et s'achève fin juillet avec la deuxième couvaison voire en septembre pour 1/5 des couples qui élève une troisième nichée. [mars-septembre]
- Migration : migrateur partiel, la France reçoit un nombre important d'oiseaux nordiques.

- Calendrier de sensibilité :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	52 000	103 000	-
Effectif français	10 000	30 000	19-29 %
Effectif régional	290	1 050	3-4 %
Effectif départemental	30	100	9-10%

* Russie et Turquie non comprises.

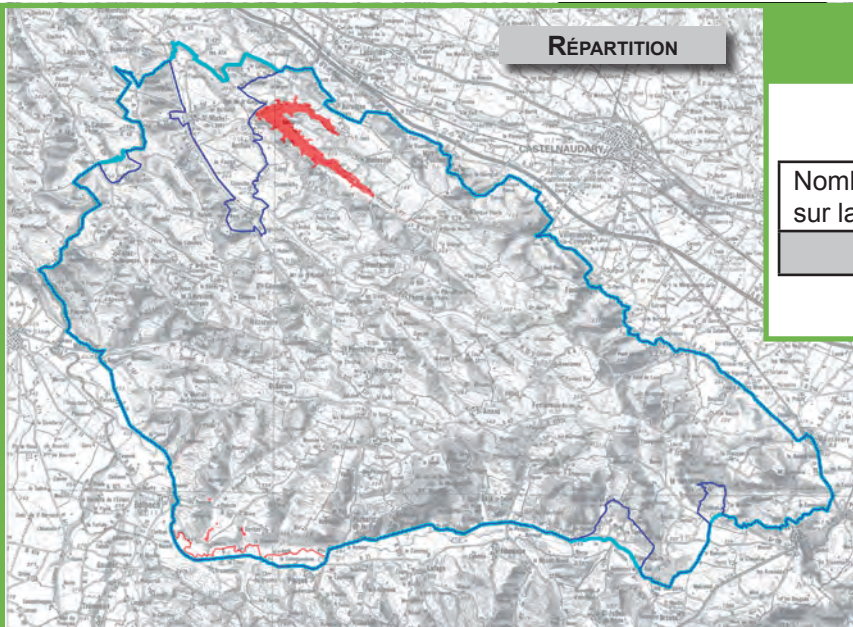
⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, le Martin-pêcheur est répandu, mais souvent peu abondant, sur l'ensemble du territoire, hormis les hautes vallées pyrénéennes et l'arc alpin. Il est sporadique en Corse. Il manque aussi souvent dans les grandes plaines céréalières ou sur les grands plateaux karstiques (Grands Causses par exemple).

En LR, il occupe une grande partie du territoire régional, sans être commun.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000^e



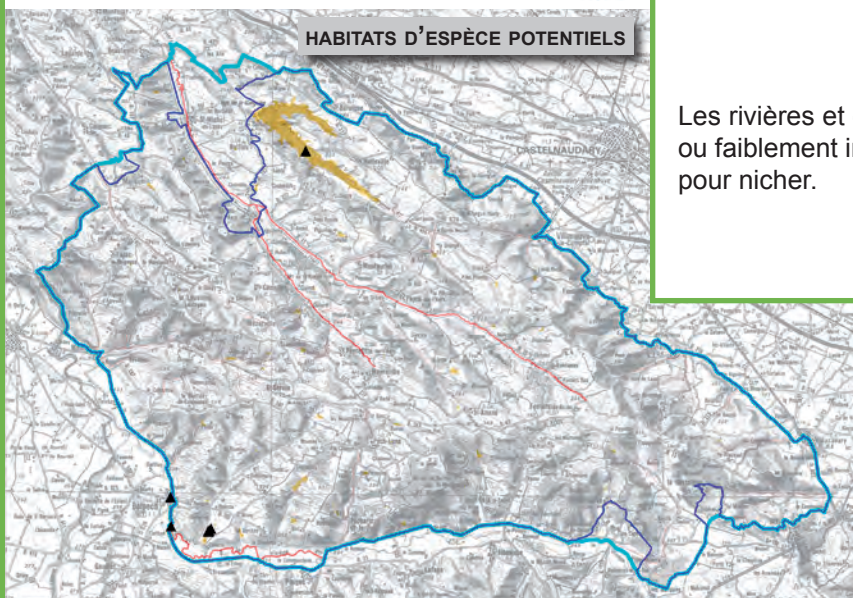
EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	2	5
TOTAL	2	5

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'alimentation
- Zone de reproduction

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Les rivières et étendues d'eau bordées de berges abruptes ou faiblement inclinées lui permettant de creuser son terrier pour nicher.



- Nidification et alimentation principales
- Nidification et alimentation secondaires
- Observation ponctuelle 2012

Sa répartition sur la ZPS est mal connue. Les linéaires de cours d'eaux et de ripisylves favorables à la nidification de l'espèce semblent limités sur la ZPS. Il est cependant probable que les principaux cours d'eaux et étendues d'eau accueillent des hivernants.

ÉVOLUTION

Conformément à l'appel d'offre, aucun effort de prospection spécifique n'a été mis en place sur cette espèce en 2012.

Aucune donnée disponible.

HABITAT

L'habitat optimal pour la nidification (berge en bordure de plan d'eau) et les zones d'alimentation (eau douce) sont peu représentés mais stables ou en augmentation. Ainsi, les habitats du Martin-pêcheur d'Europe ont un état de conservation jugé « moyen ».

Loin d'être abondante, l'espèce se répartit uniquement sur quelques sites favorables : la population de l'espèce de la ZPS est donc assez fragile. L'état de conservation du Martin-pêcheur sur la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » peut être qualifié de « moyen ».

	AVÉRÉE	POTENTIELLE
MENACES	▪ Dérangements aux alentours des sites de reproduction par les activités humaines liées à la rivière (pêche, sports nautiques,...). ▪ Érosion des sommets de berge provoquée par le bétail et les engins agricoles ▪ Destruction des berges par les aménagements en tous genres (reprofilage, enrochements, « consolidations », ...). ▪ Diminution des disponibilités alimentaires par la pollution des milieux humides, par les pesticides notamment.	
RESPONSABILITÉ	Le Martin-pêcheur étant très répandu en France, la responsabilité de la ZPS « Piège et collines du Lauragais » pour cette espèce est faible : Note = 3/14.	
MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE	▪ Préserver les zones humides et les éléments nécessaires à son écologie (Berges, branches au-dessus du cours d'eau qui sont utilisées comme perchoir,...) et éviter tout dérangement en saison de nidification. ▪ Prendre en compte sa présence lors de toute création ou modification d'aménagement aux abords des sites de nidification et/ou susceptibles de détruire ou de modifier le régime hydraulique des zones fréquentées par l'espèce et adapter le calendrier des interventions. ▪ Limiter la pollution des zones humides en favorisant les pratiques agricoles respectueuses de l'Environnement.	ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES • Conformément à l'appel d'offre, aucun effort de prospection spécifique n'a été mis en place sur cette espèce. La nécessité d'effectuer un recensement précisant et identifiant les territoires occupés sur la ZPS Collines de la Piège et du Lauragais est donc indispensable.
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	• ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – <i>Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »</i>. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p. • BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. <i>Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status</i>. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p. • DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYREC. & coll., 2000 – <i>Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés</i>. ALEPE, Balsieges. 256 p. • MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. <i>Bulletin Meridionalis</i>, 2 : 8-28. • MERIDIONALIS, 2005. Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon. <i>Bulletin Meridionalis</i>, 6 : 21-26.	

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : en sécurité
Liste rouge France : préoccupation mineure

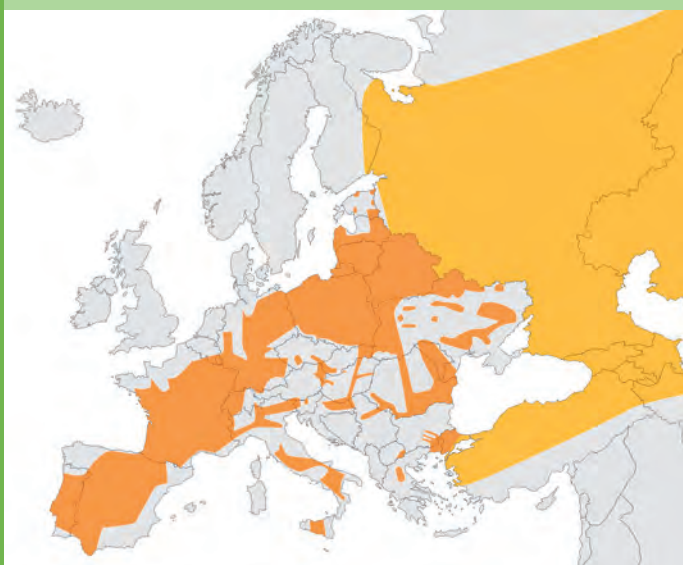
Description de l'espèce

Rapace de taille moyenne avec une queue échancrée. Dessous gris brunâtre uniforme à l'exception d'une zone plus claire à la base des rémiges primaires. La poitrine et la tête sont plus ou moins teintées de gris selon les individus et les culottes sont rousses. Le bec est noir, la cire et les pattes sont jaunes.



© R. Riols

Répartition en Europe

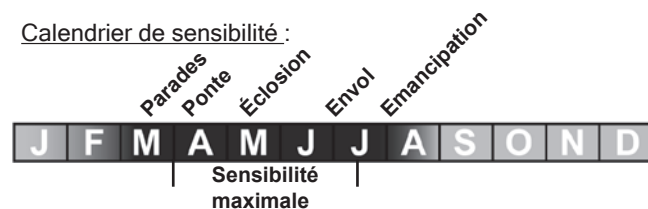


Orange : Nicheur visiteur d'été
Yellow : Nicheur possible

Écologie

- Habitat : vieilles ripisylves ou lisières des boisements feuillus bordant des lacs ou les grands cours d'eau.
- Alimentation : toutes sortes de vertébrés morts, blessés ou malades, insectes, ainsi que déchets et ordures d'origine anthropique.
- Reproduction : l'aire construite de branchages, est située dans un grand arbre entre 4 et 20 m de hauteur. La femelle pond 2-3 oeufs. L'incubation dure de 26-38j. Les poussins prennent leur envol après 40j. Grégaire, il n'est pas rare que l'espèce forme des colonies lâches. [avril-juillet]
- Migration : Migrateur transsaharien, le Milan noir est parmi les plus précoces. Il part dès la fin juillet pour revenir à partir de la mi-février et surtout en mars.

- Calendrier de sensibilité :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	27 000	43 000	-
Effectif français	19 000	25 000	58-70%
Effectif régional	325	560	2%
Effectif départemental ⁽²⁾	15	30	5%

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

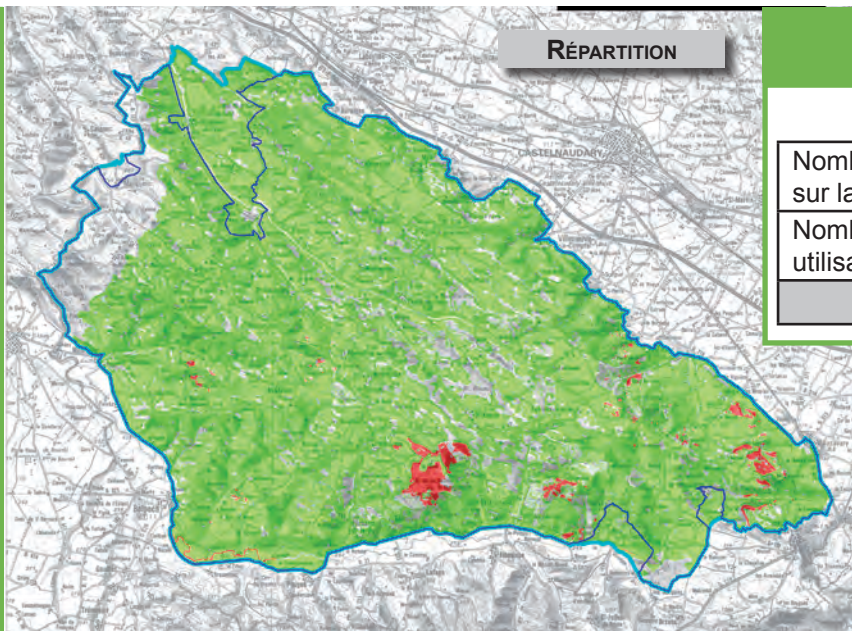
⁽²⁾ LPO Aude 2012 d'après les dernières observations.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, il occupe tout le territoire mis à part la frange nord-ouest et l'extrême Sud-Est. En LR, le Milan noir niche dans les plaines du Gard et de façon plus dispersée en Lozère, dans la plaine de l'Hérault et dans l'ouest audois, principalement le long des grands cours d'eau. L'espèce est presque absente des Pyrénées-Orientales.

La population française, représentant plus de la moitié de l'effectif européen, est en augmentation voire en expansion géographique localement. Ce constat est toutefois tempéré par des diminutions observées dans certaines régions.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000^e



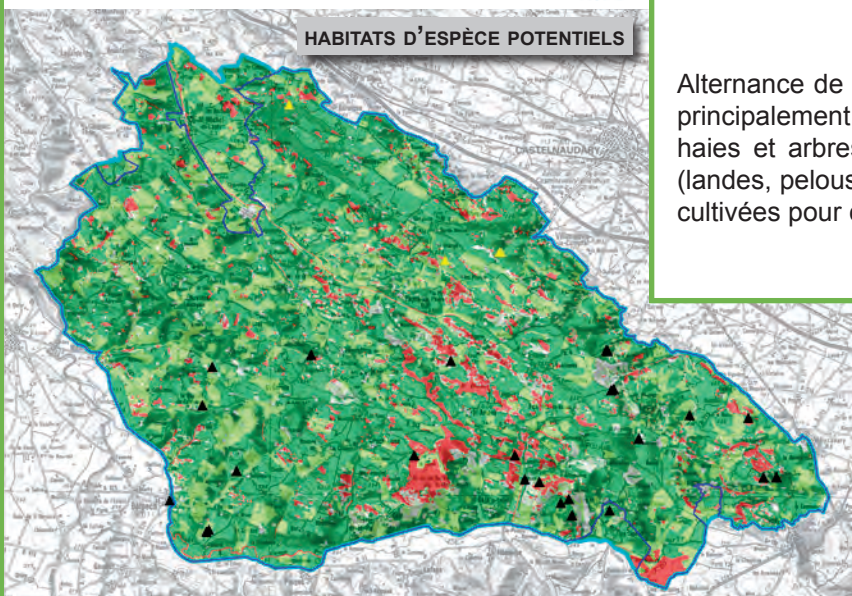
EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	5	10
Nombre de couples hors ZPS utilisant la ZPS pour s'alimenter	0	3
TOTAL	5	13

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'alimentation
- Zone de reproduction

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Alternance de milieux boisés (bois ou bosquets de feuillus principalement mais également pinèdes, ripisylves et même haies et arbres isolés) pour nicher et de milieux ouverts (landes, pelouses, prairies), de zones humides et de zones cultivées pour chasser.



HABITATS D'ESPÈCE POTENTIELS

- Alimentation principale
- Alimentation secondaire
- Nidification et alimentation principales
- Observation ponctuelle 2005-2011
- Observation ponctuelle 2012

Le Milan noir est un nicheur relativement peu abondant sur la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » mais toutefois présent sur la quasi totalité des secteurs favorables. Sa répartition sur la zone est fonction de la présence ou non de boisements.

ÉVOLUTION

Conformément à l'appel d'offre, aucun effort de prospection spécifique n'a été mis en place sur cette espèce en 2012.

Aucune donnée disponible.

HABITAT

L'habitat optimal pour la nidification (forêt) est peu représenté sur le site, et les zones d'alimentation sont encore bien présentes mais régressent pour certains (landes, pelouses,...). Ainsi, les habitats du Milan noir ont un état de conservation jugé « mauvais ».

L'état de conservation du Milan noir sur la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » peut être qualifié de « mauvais ».

		AVÉRÉE	POTENTIELLE
MENACES		▪ Perte de sites de nidification par une gestion forestière basée sur la coupe à blanc ▪ Perte de territoires de chasse avec la fermeture des milieux (landes, pelouses,...).	▪ Dérangements aux alentours des sites de reproduction. ▪ Electrocutation/collision sur le réseau électrique. ▪ Perte de territoire par l'urbanisation et divers aménagements. ▪ Empoisonnement indirect lié à la lutte chimique contre les espèces "indésirables" (chiens et chats errants, renards, campagnols,...) ou la fréquentation de décharges d'ordures. ▪ Diminution des disponibilités alimentaires par la pollution des milieux humides, par les pesticides notamment.
RESPONSABILITÉ		Du fait du faible nombre de couples reproducteurs, la responsabilité de la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » pour la conservation du Milan noir est qualifiée de faible avec une note de 4/14.	
MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE		▪ Réfléchir à adapter la gestion sylvicole pour éviter les coupes à blanc ▪ Entretenir les milieux ouverts (landes, pelouses, prairies,...) en maintenant et, si possible, développant l'activité d'élevage (ovin, bovin, équin, caprin,...) et restaurer les pelouses et landes en voie de fermeture (déboursoillage,...). ▪ Conserver, entretenir, et si possible développer les éléments linéaires structurant le paysage (haies, arbres isolés,...) et les prairies afin de maintenir des espaces agricoles assurant une mosaïque d'espaces favorables à l'espèce. ▪ Développer des pratiques agricoles évitant les risques d'empoisonnement ou d'intoxication. ▪ Adapter le calendrier des interventions (travaux forestiers,...) autour des sites de nidification identifiés. ▪ Sécuriser les lignes électriques potentiellement dangereuses. ▪ Prendre en compte les sites de nidification dans tout aménagement afin de limiter le dérangement.	ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES • Conformément à l'appel d'offre, aucun effort de prospection spécifique n'a été mis en place sur cette espèce. La nécessité d'effectuer un recensement précisant et identifiant les territoires occupés sur la ZPS Collines de la Piège et du Lauragais est donc indispensable.
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE		• ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – <i>Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »</i>. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p. • BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – <i>Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status</i>. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p. • COGard, 2005. - <i>Recensement des rapaces diurnes nicheurs dans le département du Gard</i>. Document COGard pour la DIREN-LR. 41 p. • DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000) – <i>Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés</i>. ALEPE, Balsièges. 256 p. • KABOUCHE B., 2004.- « Milan noir » : 40-43, in THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) – <i>Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation</i>. Delachaux et Niestlé, Paris, 178 pages. • LHERITIER P. (1975) – <i>Les rapaces diurnes du Parc national des Cévennes (répartition géographique et habitat)</i>. Ecole pratique des hautes études. Mémoires et travaux de l'institut de Montpellier, 1975. • LPO Aude, à paraître. Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude, <i>LPO Info</i> N°67. • MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. <i>Meridionalis</i>, 5 : 18-24. • MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. <i>Meridionalis</i>, 6 : 21-26.	

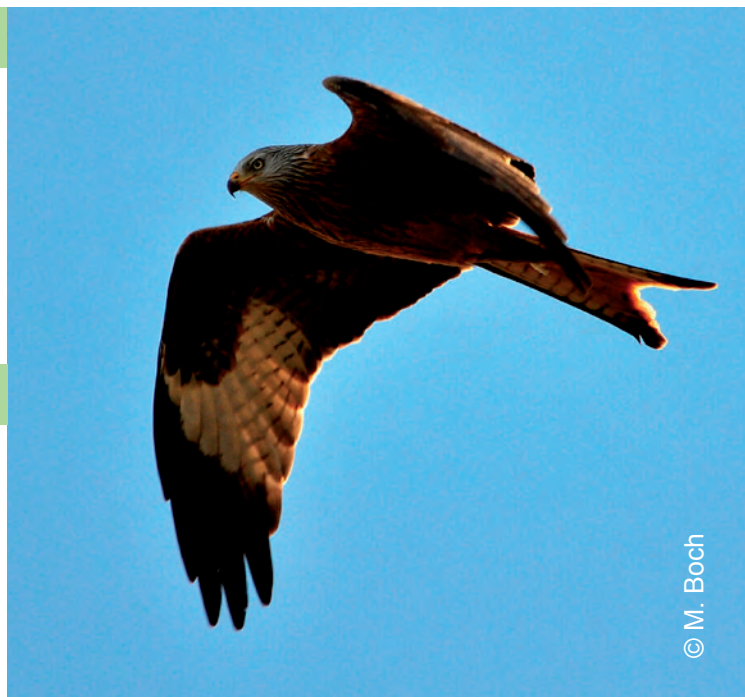
Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Liste rouge monde : Quasi menacé
Statut européen : En déclin
Liste rouge France : Vulnérable ; Hivernant : Vulnérable
Liste rouge LR : Vulnérable ; Hivernant : Rare

Description de l'espèce

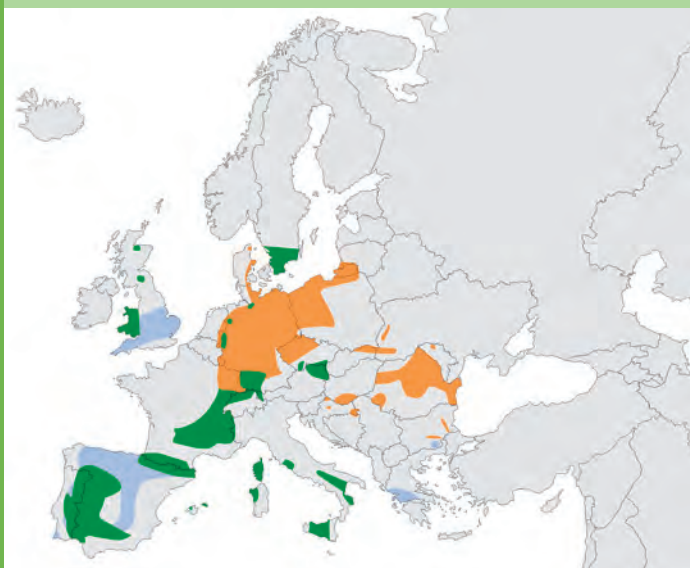
La tête est blanchâtre et le plumage brun orange dessus et roux flammé de brun dessous. Les deux fenêtres blanches au niveau des poignets rendant les ailes tricolores (rousses, blanches et noires) sont caractéristiques de l'espèce.

En vol, le plumage et la longue queue rousse profondément échancrée en fait un rapace très facile à identifier. Le plumage des jeunes oiseaux est nettement plus pâle.



© M. Boch

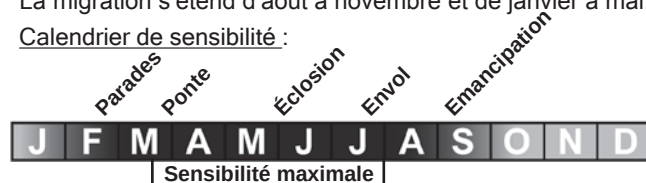
Répartition en Europe



Orange : Nicheur visiteur d'été
 Blue : Hivernant
 Green : Sédentaire

Écologie

- Habitat** : paysages vallonnés présentant de vastes étendues de zones ouvertes entrecoupées de forêts ou bosquets de feuillus. Ne dépasse guère 1 000m d'altitude pour établir son nid.
- Alimentation** : très opportuniste, consomme toutes sortes de proies vivantes ou mortes : mammifères, poissons, oiseaux et invertébrés.
- Reproduction** : niche dans un grand arbre où 2 à 3 œufs sont pondus et couvés 31-32 j. La famille reste unie sur le territoire de reproduction jusqu'à l'indépendance des jeunes 3 à 4 semaines après l'envol qui a lieu vers le 50e j. [mars-juillet]
- Migration** : Certaines populations sont sédentaires (sud de l'Europe), d'autres migratrices (Europe centrale et orientale). La migration s'étend d'août à novembre et de janvier à mai.
- Calendrier de sensibilité** :



- Période de présence sur la ZPS** :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	19 000	25 000	-
Effectif français	3 000	3 900	16%
Effectif régional	50	74	2%
Effectif départemental ⁽²⁾	0	2	0-3%

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

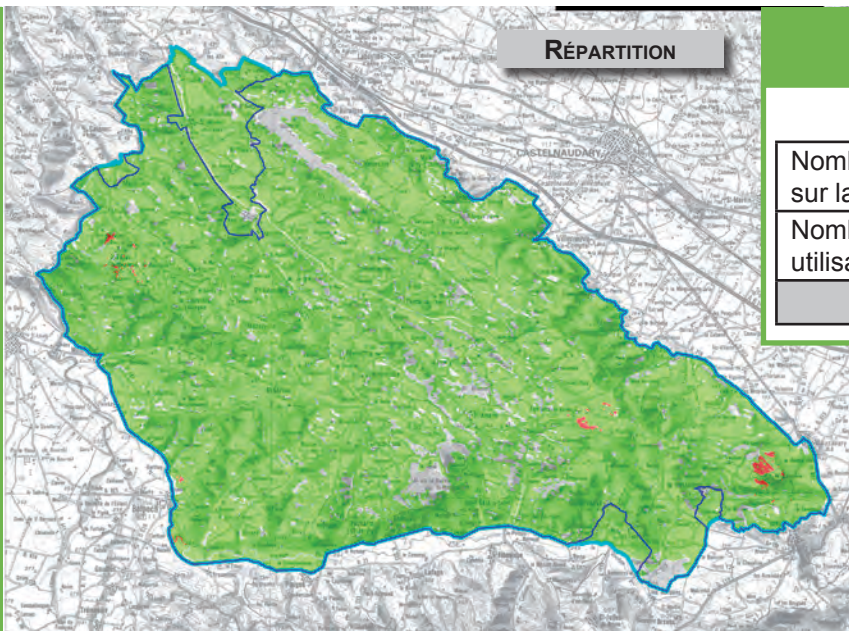
⁽²⁾ LPO Aude 2012 d'après les dernières observations.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'aire de répartition du Milan royal forme une diagonale allant du sud-ouest au nord-est. En LR, les plus fortes densités se rencontrent dans le nord de la Lozère. L'espèce est plus sporadique sur les contreforts méridionaux de la Montagne Noire et sur les reliefs pré-pyrénéens.

Depuis les années 90, les populations clés d'Allemagne, de France et d'Espagne accusent un déclin préoccupant se poursuivant à l'heure actuelle. Cette évolution explique la récente révision du statut de l'espèce considérée depuis peu comme « presque menacée » au niveau mondial.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000°



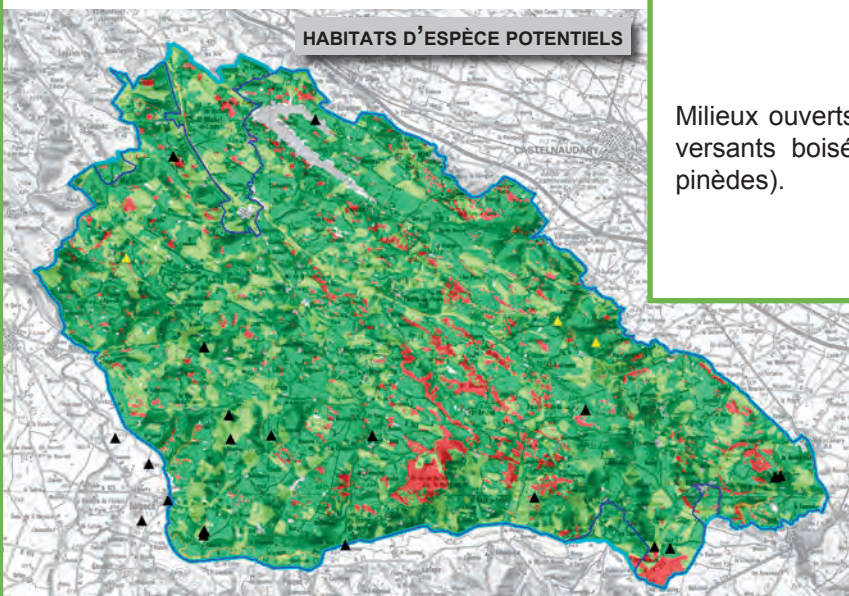
EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	0	3
Nombre de couples hors ZPS utilisant la ZPS pour s'alimenter	0	0
TOTAL	0	3

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'alimentation
- Zone de reproduction

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Milieus ouverts (landes, pelouses, prés pâturés, cultures), versants boisés (feuillus principalement mais également pinèdes).



- Alimentation principale
- Alimentation secondaire
- Nidification principale
- Nidification secondaire
- Observation ponctuelle 2012
- Observation ponctuelle 2005-2011

L'ensemble de la ZPS semble fréquentée par l'espèce. La présence du Milan royal concerne essentiellement des oiseaux immatures ou adultes non reproducteurs. Bien que non prouvée jusqu'ici, la reproduction du Milan royal a été soupçonnée à plusieurs reprises. Quelques individus fréquentent également la ZPS durant l'hiver.

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

L'habitat optimal pour la nidification (forêt) est peu représenté sur le site, et les zones d'alimentation sont encore bien présentes mais régressent pour certains (landes, pelouses,...). Ainsi, les habitats du Milan royal ont un état de conservation jugé « mauvais ».

L'état de conservation du Milan royal sur la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » peut être qualifié de « mauvais ».

	AVÉRÉE	POTENTIELLE
MENACES	▪ Perte de sites de nidification par une gestion forestière basée sur la coupe à blanc. ▪ Perte de territoires de chasse avec la fermeture des milieux (landes, pelouses,...).	▪ Dérangements aux alentours des sites de reproduction. ▪ Electrocutation/collision sur le réseau électrique. ▪ Empoisonnement indirect lié à la lutte chimique contre les espèces "indésirables" (chiens et chats errants, renards, campagnols,...) ou la fréquentation de décharges d'ordures. ▪ Utilisation de produits sanitaires et phytosanitaires toxiques dans les pratiques agricoles..

RESPONSABILITÉ	Actuellement la responsabilité de la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » pour cette espèce est modérée : <u>Note =5/14.</u>
----------------	---

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE	ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES
▪ Réfléchir à adapter la gestion sylvicole pour éviter les coupes à blanc. ▪ Conserver, entretenir, et si possible développer les éléments linéaires structurant le paysage (haies, arbres isolés,...) et les prairies afin de maintenir des espaces agricoles assurant une mosaïque d'espaces favorables à l'espèce. ▪ Développer des pratiques phytosanitaires et sanitaires agricoles évitant les risques d'empoisonnement ou d'intoxication. ▪ Adapter le calendrier des interventions (travaux forestiers,...) autour des sites de nidification identifiés. ▪ Sécuriser les lignes électriques potentiellement dangereuses. ▪ Prendre en compte les sites de nidification dans tout aménagement afin de limiter le dérangement.	• Assurer un meilleur suivi de la fréquentation afin d'en mesurer l'évolution.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	• ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – <i>Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »</i>. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p. • BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – <i>Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status</i>. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p. • BIZET D., 2008 – Hivernage du Milan royal <i>Milvus milvus</i> en 2005-2006 en Camargue gardoise. <i>Meridionalis</i>, 8 : 45-50. • DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000) – <i>Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés</i>. ALEPE, Balsièges. 256 p. • LPO Aude, à paraître. Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude, <i>LPO Info</i> N°67. • MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. <i>Meridionalis</i>, 5 : 18-24. • MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. <i>Meridionalis</i>, 6 : 21-26. • MIONNET A., 2004 – « Milan royal » : 36-39 in Thiollay J.-M. et Bretagnole V. - <i>Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation</i>. Delachaux & Niestlé, Paris. 178 p. • POMPIDOR JP., 2004. Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis vingt ans (1983-2003). <i>La Mélando</i>, 11 : 2-19.
--------------------------	---

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : Vulnérable
Liste rouge France : Quasi-menacé
Liste rouge LR : Vulnérable ; Hivernant: rare

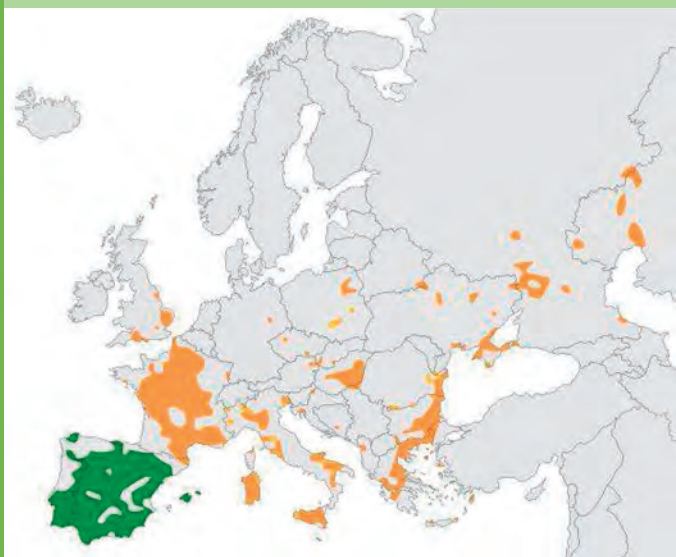
Description de l'espèce

Passant souvent inaperçu car totalement mimétique dans son milieu et de mœurs nocturnes. De la taille d'un gros pigeon, corps allongé. Grand oeil jaune et bec fort à bout noir. Dessus brun gris fauve rayé de noir, bande blanchâtre sur l'aile. Ventre blanc. En vol, bande alaire blanchâtre bien visible, rémiges primaires noires avec motifs blancs. Très bruyant lors de la nidification avec un «cours-lîh» répété et modulé à l'infini.



© R. Riols

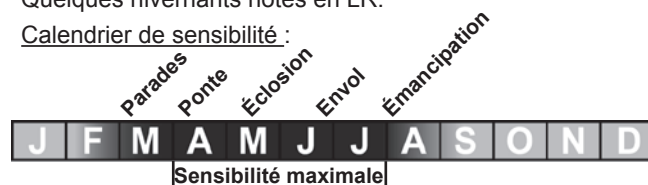
Répartition en Europe



■ Sédentaire
■ Nicheur visiteur d'été ■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : 3/4 des effectifs utilisent les terres cultivées sur terrains secs ou caillouteux. Milieux naturels : steppes méridionales, anciens lits de rivière
- Alimentation : éclectiques. Insectes divers, araignées, vers, petits reptiles et micromammifères de temps en temps. Le tout capturé au sol durant la nuit.
- Reproduction : niche en colonies lâches dans un milieu sec et découvert. La ponte a lieu début d'avril (parfois plus tard). La couvaison dure 25-27j. Nid réduit à une simple cuvette que les jeunes quittent quelques heures après l'éclosion. Une deuxième nidification est fréquente. [avril-juin]
- Migration : rassemblement en bandes à proximité des sites de nidification en août. Déplacements nocturnes avec de nombreuses haltes vers l'Afrique. Retour début mars. Quelques hivernants notés en LR.
- Calendrier de sensibilité :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	40 000	60 000	-
Effectif français	5 000	9 000	13-15%
Effectif régional	645	995	11-13%
Effectif départemental	300	400	40-47%

* Russie et Turquie non comprises.

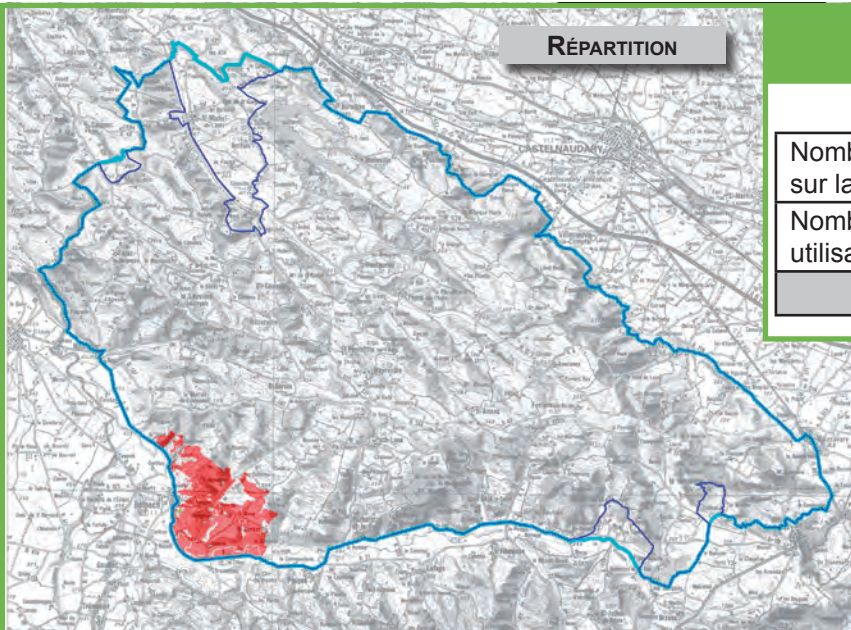
⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

En déclin en Europe occidentale, l'espèce est encore bien représentée en Espagne et en France. En déclin au nord du pays (- 50% en Alsace par exemple entre le début des années 1970 et 2004), elle se maintient dans les plaines agricoles du Centre-Ouest.

En LR, il habite les causses lozériens, les plaines agricoles et le fossé de la Cerdagne. L'augmentation de l'effectif nicheur comme hivernant semblent indiquer une augmentation numérique de la population régionale ces dernières années.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000°



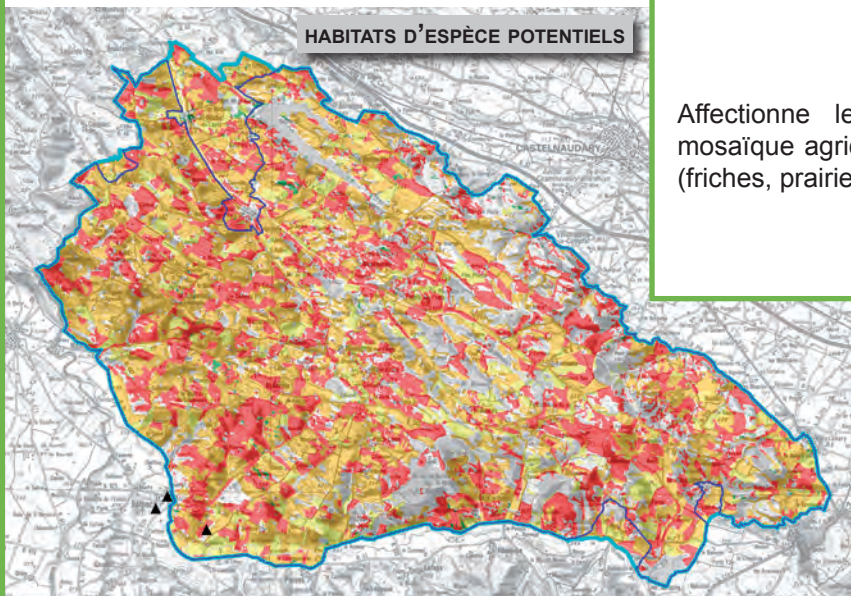
EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	3	3
Nombre de couples hors ZPS utilisant la ZPS pour s'alimenter	0	0
TOTAL	3	3

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'alimentation
- Zone de reproduction

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Affectionne les paysages de plaine présentant une mosaïque agricole avec de nombreuses zones enherbées (friches, prairies, bandes enherbées,...).



- Alimentation principale
- Nidification et alimentation principales
- Nidification secondaire et alimentation principale
- Nidification et alimentation secondaires
- Observation ponctuelle 2012

Affectionnant les paysages de plaine présentant une mosaïque de milieux ouverts, l'Oedicnème criard est présent en bordure sud-ouest de la ZPS où il trouve une configuration paysagère à sa convenance.

ÉVOLUTION

L'espèce était jusqu'à lors inconnue sur la ZPS.

HABITAT

Les principaux habitats utilisés par l'espèce (friches, prairies,...) sont stables mais peu représentés ou en diminution et jugés, par conséquent, en état de conservation « mauvais ».

L'état de conservation de l'oedicnème criard sur la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » peut être qualifié de « moyen ».

	AVÉRÉE	POTENTIELLE
MENACES	▪ Remembrements au profit d'étendues vouées à une agriculture plus intensive (suppression du parcellaire en mosaïque, haies, talus, friches,...). ▪ Généralisation de la monoculture en zones cultivées. ▪ Dérangements aux alentours des sites de reproduction. ▪ Diminution de la ressource alimentaire consécutive à l'emploi de produits phytosanitaires en zones cultivées. ▪ Destruction des oeufs ou des poussins par les machines agricoles.	
RESPONSABILITÉ	Du fait du faible nombre de couples présents sur la ZPS « Piège et collines du Lauragais », la responsabilité de la ZPS pour cette espèce est modérée : Note = 6/14.	
MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE	▪ Maintenir et développer les espaces agricoles de la ZPS assurant une mosaïque d'espaces favorables à l'espèce (friches, prairies, bandes enherbées,...). ▪ Toutes mesures visant le maintien d'un assolement (gel, friche, chaumes,...) garantissant une certaine richesse en proies. ▪ Utiliser des techniques ou des produits sanitaires et phytosanitaires limitant l'impact sur l'entomofaune. ▪ Créer des cultures faunistiques favorables à l'entomofaune.	ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES • Aucun effort de prospection spécifique n'a été mis en place sur cette espèce (espèce découverte lors des inventaires du DOCOB en 2012). La nécessité d'effectuer un recensement précisant et identifiant les territoires occupés sur la ZPS Collines de la Piège et du Lauragais est donc indispensable.
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	• ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – <i>Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »</i>. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p. • BERLIC G., 1986 – Installation et expansion de l'Oedicnème criard <i>Burhinus oedicnemus</i> en Cerdagne (Pyrénées Orientales). <i>Revue Française d'Ornithologie</i>. Vol. 56 n°3 pp 296-301. • DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000) – <i>Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés</i>. ALEPE, Balsièges. 256 p. • JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C., 1997 – <i>Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989</i>. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse. • MALVAUD, F. 1996.- <i>L'Oedicnème criard en France. Résultats d'une enquête nationale (1980-1993). Importance et distribution des populations, biologie, exigences écologiques et conservation de l'espèce</i>. Groupe Ornithologique Normand, Caen. 140 p. • MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. <i>Meridionalis</i>, 5 : 18-24. • MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. <i>Meridionalis</i>, 6 : 21-26. • PALMER E., 1995 – <i>Situation de l'Oedicnème criard (Burhinus oedicnemus) sur les causses Méjean et de Sauveterre</i>. Parc National des Cévennes, Conservatoire des Sites Lozériens – Programme Life Grands Causses, 91 p. • PATAUD A., 2001 – Points chauds : Pujaut, l'autre pays des Canepetières (Département du Gard). <i>Ornithos</i>, vol 8 (6), pp 213-215.	

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : En sécurité
Liste rouge France : Préoccupation mineure

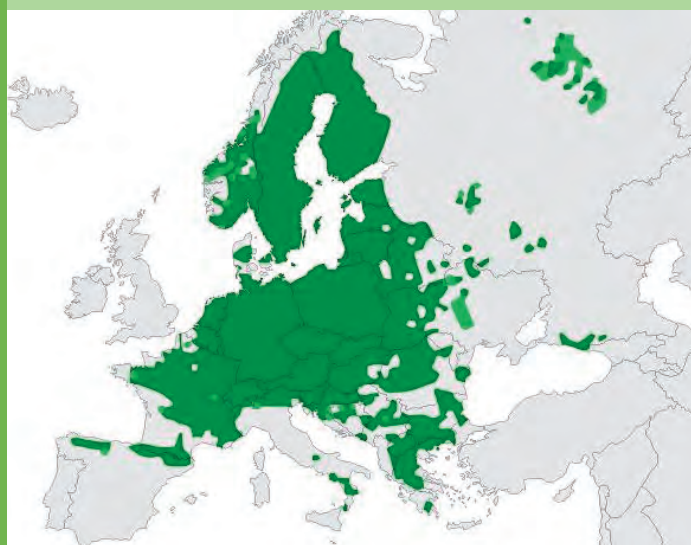
Description de l'espèce

Plus grand pic d'Europe, le Pic noir est aisément reconnaissable à son plumage uniformément noir avec une calotte rouge et un bec blanc. En vol, sa silhouette rappelle la Corneille noire mais s'en distingue par des battements d'ailes irréguliers et saccadés. Très loquace : son chant sonore et son tambourinement prolongé sont souvent le meilleur moyen de le repérer. Son répertoire, très étendu et les deux sexes ont de nombreux cris.



© R. Riols

Répartition en Europe

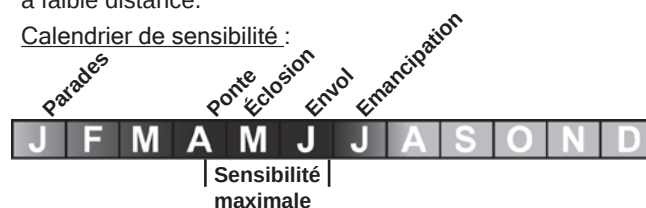


Sédentaire

Sédentaire possible

Écologie

- Habitat : milieux forestiers généralement au-dessus de 500 m d'altitude. Il peut nicher en plaine dans la moitié nord de la France.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement composé d'insectes, en particulier les fourmis mais aussi les insectes xylophages et les larves de coléoptères. Il se nourrit souvent au sol.
- Reproduction : le Pic noir est cavernicole. Il creuse sa loge dans un arbre de gros diamètre. Les 3 à 5 œufs sont pondus en avril et sont couvés pendant 2 semaines. L'élevage des jeunes dure près d'un mois. [avril-juin]
- Migration : strictement sédentaire. Les jeunes se dispersent à faible distance.
- Calendrier de sensibilité :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	170 000	340 000	-
Effectif français	8 000	32 000	5-10%
Effectif régional	450	1 500	5%
Effectif départemental	100	200	13-22%

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

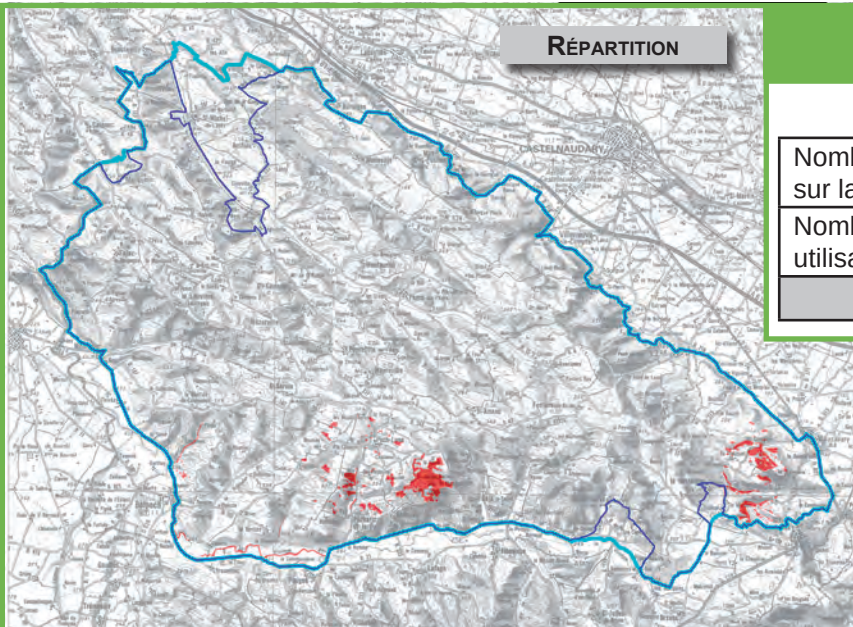
Distribution et tendance en France et en LR

En France, comme en Europe, le Pic noir est en augmentation depuis une cinquantaine d'années. Il a ainsi colonisé la plupart des forêts de plaine françaises.

En Languedoc-Roussillon, le Pic noir reste une espèce localisée aux forêts de moyenne et haute montagne. Ses densités ne sont jamais élevées, excepté en Lozère.

Dans l'Aude, le Pic noir niche dans tous les massifs forestiers importants. Ses densités sont néanmoins variables et dépendent souvent des essences présentes.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000^e



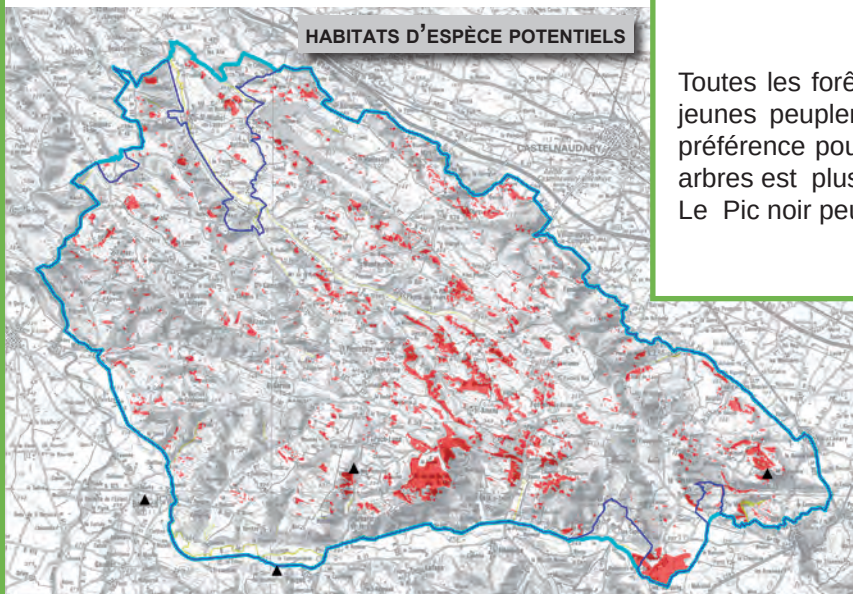
EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	2	4
Nombre de couples hors ZPS utilisant la ZPS pour s'alimenter	0	0
TOTAL	2	4

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'alimentation
- Zone de reproduction

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Toutes les forêts à l'exception des chênaies vertes et des jeunes peuplements de pins. Sur la ZPS, il marque une préférence pour les forêts dans lesquelles le diamètre des arbres est plus conséquent. Le Pic noir peut aussi exploiter certaines ripisylves.



HABITATS D'ESPÈCE POTENTIELS

- Nidification et alimentation principales
- Nidification et alimentation secondaire
- Observation ponctuelle 2012

Les forêts propices au Pic noir sont rares sur la ZPS et localisées, aussi l'espèce est-elle peu abondante et se cantonne à ces zones. Les forêts pauvres en bois sénescents ne semblent pas exploitées par l'espèce.

Rappelons l'importance du Pic noir dans l'écosystème forestier : de nombreuses espèces cavernicoles (Pigeon colombin *Columba oenas*, Chouette hulotte *Strix aluco* et chiroptères) profitent pour leur nidification des loges qu'il creuse.

ÉVOLUTION

Conformément à l'appel d'offre, aucun effort de prospection spécifique n'a été mis en place sur cette espèce en 2012. Toutefois, globalement, colonisant de plus en plus de forêts dans la région, le Pic noir semble présenter une dynamique plutôt positive.

HABITAT

Peu représentés, les habitats du Pic noir sont considérés comme étant dans un état de conservation « mauvais ».

Loin d'être abondante, l'espèce se répartit uniquement sur quelques sites favorables, ce qui rend ainsi la population de l'espèce de la ZPS assez fragile. L'état de conservation du Pic noir sur la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » peut être qualifié de « moyen ».

MENACES

AVÉRÉE

POTENTIELLE

- Sylviculture inadaptée (coupe à blanc, futaies régulières avec des peuplements trop jeunes sur de grandes surfaces).
- Suppression des arbres sénescents et des arbres morts.

RESPONSABILITÉ

Le Pic noir étant répandu dans toute l'Europe, la responsabilité de la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » pour cette espèce est faible : **Note = 4/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Conserver les arbres à loges.
- Conserver les arbres et le bois morts.
- Mettre en place une gestion sylvicole favorable au Pic noir, en particulier des îlots de vieillissement et de sénescence où des arbres morts sont conservés sur pied et éviter une gestion sylvicole basée sur des coupes à blanc.
- Prendre en compte la répartition du Pic noir dans les documents de gestion afin de garantir la conservation de l'espèce.

- Conformément à l'appel d'offre, aucun effort de prospection spécifique n'a été mis en place sur cette espèce. La nécessité d'effectuer un recensement précisant et identifiant les territoires occupés sur la ZPS Collines de la Piège et du Lauragais est donc indispensable.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- COLMANT L. (2003).- Populations, sites de nidification et arbres à loge du Pic noir *Dryocopus martius* dans la région du Parc Naturel Viroin-Hermeton (Wallonie- Belgique). *Alauda*, 71 (2) : 145-157.
- COURMONT L., 2006 – *Répartition, écologie et mesures de gestion pour le Pic noir et les espèces associées dans la hêtraie de la Réserve naturelle de Nohèdes*. Groupe Ornithologique du Roussillon. 25p.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- SEON J., 1994 – Pic noir et Chouette de Tengmalm sur l'Aigoual. *Causses et Cévennes*, pp 474-477.
- MARTINEZ-VIDAL R. (2004).- Picot negre *Dryocopus martius*. In ESTRADA J., PEDROCCHI V., BROTONS L. & HERRANDO S. (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Institut Catala d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona. pp. 320-321.
- TJERNBERG M., JOHNSON K. & NILSSON S.G. (1993). Density variation and breeding success of the Black Woodpecker *Dryocopus martius* in relation to forest fragmentation. *Ornis Fennica*, 70 : 155-162.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : Etat de conservation défavorable
Liste rouge France : Préoccupation mineure

Description de l'espèce

La Pie-grièche écorcheur est un passereau de la taille d'un étourneau. Le mâle présente des couleurs vives : tête grise avec un bandeau noir, manteau roux et poitrine rose vineux. La femelle est plus terne, d'un ton général brun-roux, et le bandeau est peu marqué ou absent.



© R. Riols

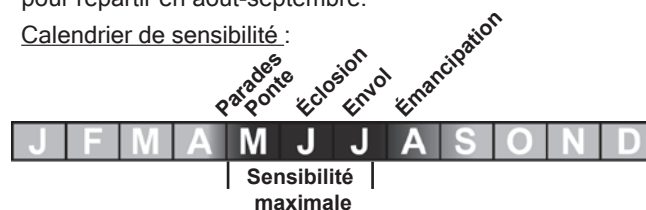
Répartition en Europe



Orange : Nicheur visiteur d'été
Yellow : Nicheur possible

Écologie

- Habitat** : Landes basses, pâtures et paysages bocagers ensoleillés jusqu'à 2 000m d'altitude.
- Alimentation** : régime alimentaire essentiellement composé d'insectes. La Pie-grièche peut empaler ses proies sur des lardoirs (buissons épineux) qui lui servent de garde-manger.
- Reproduction** : le nid est établi à faible hauteur dans un buisson épineux. La ponte (5 à 6 œufs) a lieu en fin mai ou juin. La couvaison et l'élevage des jeunes durent chacun une quinzaine de jours.
- Migration** : migratrice, la Pie-grièche écorcheur hiverne en Afrique subsaharienne. Elle arrive sous nos latitudes en mai pour repartir en août-septembre.
- Calendrier de sensibilité** :



- Période de présence sur la ZPS** :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	3 000 000	6 000 000	-
Effectif français	160 000	360 000	5-6%
Effectif régional	4 650	13 750	3-4%
Effectif départemental	600	1 200	9-13%

* Russie et Turquie non comprises.

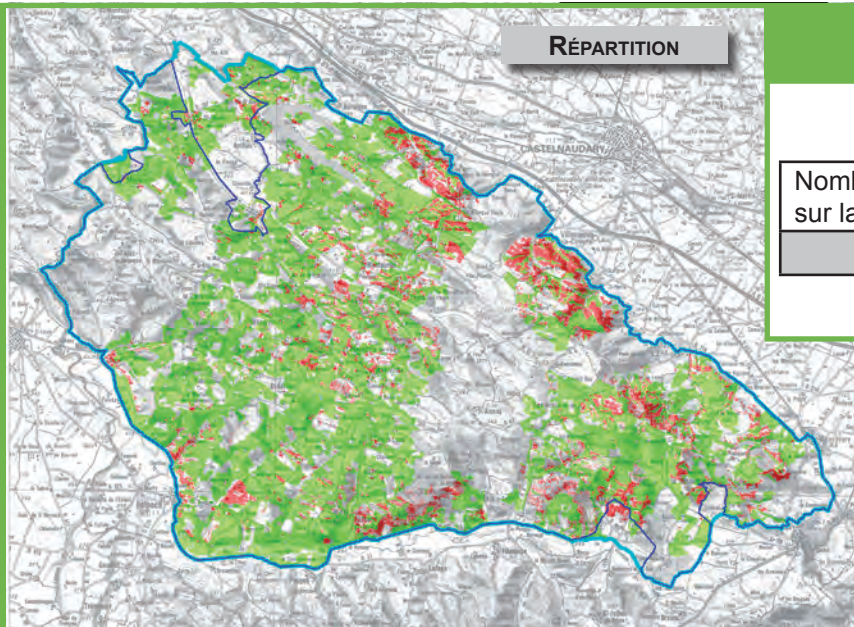
⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

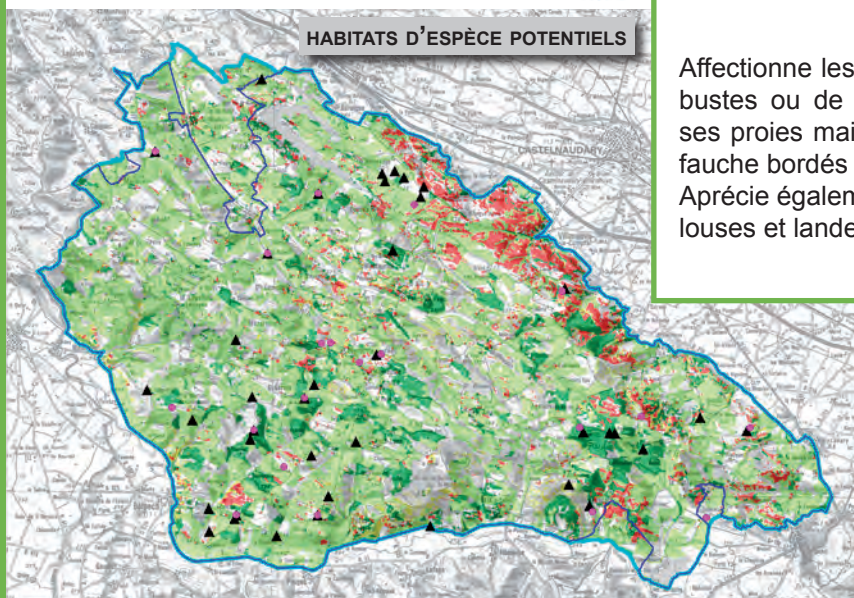
En France, la Pie-grièche habite toutes les zones agricoles, surtout les zones d'élevage, de moyenne montagne. Elle est souvent plus rare et localisée en plaine.

En Languedoc-Roussillon, elle est confinée à l'arrière-pays, les garrigues étant trop sèches pour cette espèce de milieux tempérés.

L'important déclin de l'espèce constaté à la fin du XX^e siècle semble être stoppé et la population française paraît en légère augmentation depuis une dizaine d'années.



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000^e



HABITATS D'ESPÈCE POTENTIELS

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'alimentation
- Zone de reproduction

EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	30	60
TOTAL	30	60

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Affectionne les landes ouvertes piquetées d'arbres, d'arbustes ou de buissons épineux lui permettant d'empaler ses proies mais aussi les friches, pâturages et prairies de fauche bordés de haies ou buissons d'épineux. Apprécie également les zones en déprise assez récente (pelouses et landes en voie de fermeture).

- Alimentation principale
- Alimentation secondaire
- Nidification et alimentation principales
- Nidification secondaire et alimentation principale
- Nidification et alimentation secondaires
- Observation ponctuelle 2012

La Pie-grièche écorcheur est un nicheur relativement fréquent sur les zones favorables du site. Particulièrement inféodée aux bosquets d'épineux, elle est rarement trouvée dans les milieux où ce type de végétation manque.

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Les principaux habitats utilisés par l'espèce (pelouses, landes ouvertes,...) régressent et sont jugés, par conséquent, en état de conservation « très mauvais ».

L'état de conservation de la Pie-grièche écorcheur sur la ZPS « Piège et Collines du Lauragais » peut être qualifié de « mauvais ».

AVÉRÉE

POTENTIELLE

MENACES

- Déprise pastorale et fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion insuffisante de pelouses.
- Remembrements au profit d'étendues vouées à une agriculture plus intensive (suppression du parcellaire en mosaïque, haies,...).
- Diminution de la ressource alimentaire consécutive à l'emploi de produits phytosanitaires en zones cultivées.
- Fragmentation des milieux par les aménagements divers et l'urbanisation.
- Sensibilité aux fluctuations climatiques à court terme (conditions printanières, étés frais et humides,...).

RESPONSABILITÉ

La Pie-grièche écorcheur étant très répandue en Europe, la responsabilité de la ZPS« Piège et Collines du Lauragais » pour cette espèce est modérée : **Note = 5/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Entretenir les milieux ouverts (landes, pelouses, prairies,...) en maintenant et, si possible, développant l'activité d'élevage (ovin, bovin, équin, caprin,...) et restaurer les pelouses et landes en voie de fermeture (débroussaillage,...).
- Conserver, entretenir, et si possible développer les éléments linéaires structurant le paysage (haies, arbres isolés, bandes enherbées,...) afin de maintenir des espaces agricoles assurant une mosaïque d'espaces favorables à l'espèce.
- Utiliser des techniques ou des produits sanitaires et phytosanitaires limitant l'impact sur l'entomofaune.
- Créer des cultures faunistiques favorables à l'entomofaune.
- Prendre en compte la présence de l'espèce lors de toute création ou modification d'aménagement dans les milieux naturels et adapter le calendrier des interventions.

- Prévoir des comptages réguliers (identique au suivi mis en place sur les autres espèces de Pie-grièches faisant l'objet d'un Plan National d'Actions) sur des zones témoins afin d'apprécier l'évolution de la population.

Outre une meilleure connaissance de l'évolution de l'espèce, le résultat de ces comptages pourrait être corrélé avec les différentes pratiques agricoles et servir d'indicateur de la qualité des milieux.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- BIZET D. & DAYCARD D. (2007) – Résultats de l'enquête pies-grièches 2006 dans le Gard. *Aux échos du COGard*, 96 : 12-19.
- COGARD (1993) – *Oiseaux nicheurs du Gard – Atlas biogéographique. 1985-1993*. Centre Ornithologique du Gard, Nîmes. 288 p.
- DEJAIFVE P-A., 1992. Répartition des pies-grièches dans le département des Pyrénées-Orientales. *La Mélando*, 8, 23.
- GIRALT D. & TRABALLON F., 2004 – Escorxador *Lanius collurio*. In ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona. pp 110-111.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C. (1997) – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.

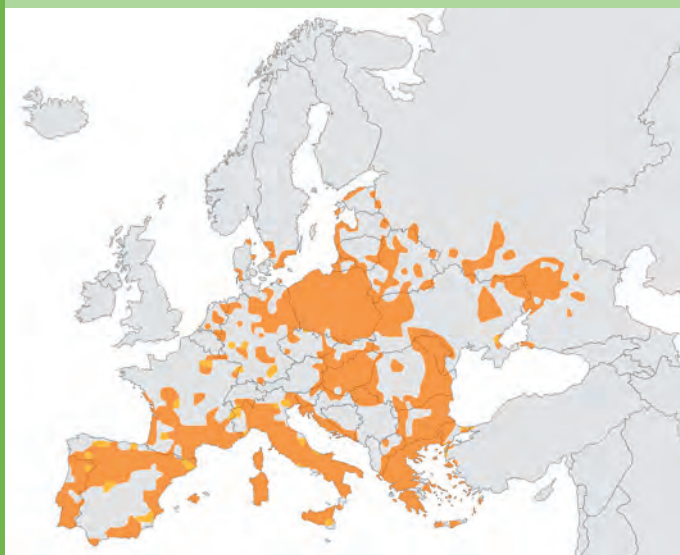
Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : Etat de conservation défavorable
Liste rouge France : Préoccupation mineure
Liste rouge LR : Population régionale supérieure à 25% de la population nationale mais espèce n'entrant pas dans les autres catégories.

Description de l'espèce

Grand passereau élancé rappelant par certains traits une bergeronnette. Dessus du dos et calotte à peu près unis brun pâle, dessous beige sans rayures parfois avec de légères stries assez fines sur les cotés de la poitrine. Net sourcil pâle. Chant simple composé de 2 ou 3 syllabes sonores et souvent accentuées : « tsirliih ... tsirliih ... tsirliih... »

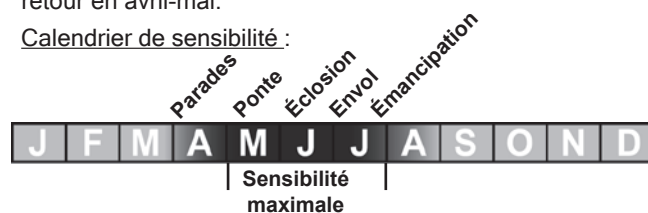
Répartition en Europe



Orange : Nicheur visiteur d'été
 Jaune : Nicheur possible

Écologie

- Habitat : Milieux ouverts, plats, chauds et secs avec quelques buissons clairsemés et friches agricoles sèches.
- Alimentation : Insectes et larves capturés au sol.
- Reproduction : Niche au sol. Construit un nid assez volumineux caché entre deux touffes d'herbe ou dans une broussaille. La ponte a lieu de mai à début juin et compte 4 à 5 oeufs couvés pendant une quinzaine de jours. Les jeunes quittent le nid à l'âge de 12 à 14j. Certains couples peuvent entreprendre une seconde couvée début juillet. **[mai-juillet]**
- Migration : La totalité de la population hiverne au Sahel. La migration a lieu en août-septembre et les nicheurs sont de retour en avril-mai.
- Calendrier de sensibilité :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	600 000	1 000 000	-
Effectif français	20 000	30 000	<3 %
Effectif régional	2 600	10 000	13-33 %
Effectif départemental	800	1 800	18-31 %

* Russie et Turquie non comprises.

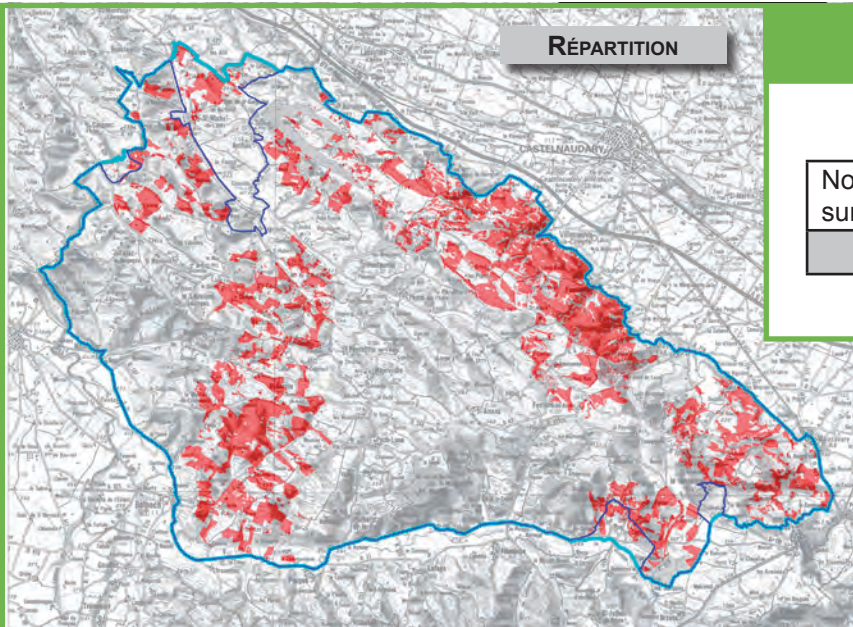
⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce niche principalement dans la moitié sud du pays, appréciant particulièrement la chaleur et la sécheresse du pourtour méditerranéen. L'effectif moyen français ainsi que sa tendance sont mal connus.

La population du Languedoc-Roussillon totaliserait plus de 25 % de l'effectif national et il semblerait qu'elle soit en déclin comme dans le reste de son aire de répartition européenne.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000^e



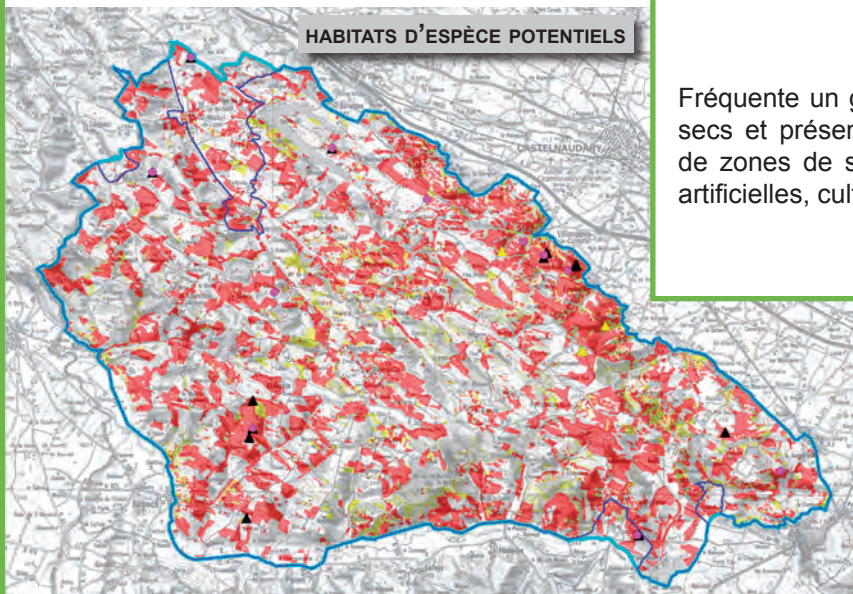
EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs sur la ZPS	10	20
TOTAL	10	20

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'alimentation
- Zone de reproduction

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Fréquente un grand nombre d'habitats dès lors qu'ils sont secs et présentent une strate végétale rase entrecoupée de zones de sol nu : pelouses, landes ouvertes, prairies artificielles, cultures,...



HABITATS D'ESPÈCE POTENTIELS

- Nidification et alimentation principales
- Nidification et alimentation secondaires
- Observation ponctuelle 2005-2011
- Observation ponctuelle 2012

Affectionnant les milieux secs et ensoleillés à végétation rase et clairsemée, le Pipit rousseline est un nicheur régulier dans la ZPS. Cependant, il semble totalement absent de certains secteurs au centre de la ZPS.

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

Ailleurs, les populations de Pipit rousseline semblent en régression depuis une quinzaine d'années (Gilot *et al.* 2010).

HABITAT

La colonisation des landes et autres milieux semi-ouverts par les ligneux ainsi que des pelouses trop denses privent l'espèce d'importantes surfaces adaptées à sa nidification. L'état de conservation des habitats du Pipit rousseline peut ainsi être considéré comme «mauvais».

L'espèce étant en diminution et soumise à des menaces multiples (fermeture progressive des landes et pelouses, pelouses trop denses,...) pouvant à court terme porter préjudice à la viabilité de ses populations sur le site, l'état de conservation de l'espèce est considéré comme «mauvais».

	AVÉRÉE	POTENTIELLE
MENACES	▪ Déprise pastorale et fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses ou de sol nu insuffisante. ▪ Plantations d'arbres en zone favorable à l'espèce. ▪ Perte de territoires par l'urbanisation et divers aménagements lourds. ▪ Disparition de l'entomofaune consécutive à l'emploi de produits phytosanitaires en zones cultivées. ▪ « Divagation » des animaux domestiques (chiens, chats) en période de reproduction.	
RESPONSABILITÉ	La responsabilité de la ZPS « Piège et collines du Lauragais » pour cette espèce reste modérée (Note =6/14) du fait du faible effectif de nicheurs sur la zone.	
MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE	▪ Entretenir les milieux ouverts (landes, pelouses, prairies,...) en maintenant et, si possible, développant l'activité d'élevage (ovin, bovin, équin, caprin,...) et restaurer les pelouses et landes en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé). ▪ Maintenir les espaces agricoles de la ZPS assurant une mosaïque d'espaces favorables à l'espèce. ▪ Utiliser des techniques ou des produits sanitaires et phytosanitaires limitant l'impact sur l'entomofaune. ▪ Créer des cultures faunistiques favorables à l'entomofaune. ▪ Proscrire toute plantation de nouveau boisement sur les sites favorables à l'espèce. ▪ Tenir les chiens en laisse afin d'éviter tout dérangement ou prédation sur cette espèce nichant au sol. Procéder à des prospections sur les zones propices de la ZPS afin de connaître l'évolution de l'espèce sur un secteur qui semble en limite de sa répartition actuelle (tous les 5 ans?).	
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	• ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – <i>Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »</i>. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p. • AYMERICH P. & SANTANDREU J., 2004. Trobat <i>Anthus campestris</i>. In ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). <i>Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002</i>. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona. pp 354-355. • BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – <i>Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status</i>. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p. • COGARD, 1993. Oiseaux nicheurs du Gard – <i>Atlas biogéographique. 1985-1993</i>. Centre Ornithologique du Gard, Nîmes. 288 p. • DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll., 2000. <i>Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés</i>. ALEPE, Balsièges. 256 p. • GILOT F., BOURGEOIS M. & SAVON C., 2010. Evolution récente de l'avifaune des Corbières orientales et du Fenouillèdes (Aude/Pyrénées orientales). <i>Alauda</i>, 78 (2), 119-129. • JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C., 1997. <i>Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989</i>. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse. • MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. <i>Bulletin Meridionalis</i>, 2 : 8-28. • SAVON C., MORLON F., BOURGEOIS M. & GILOT F., 2010. <i>Garrigues méditerranéennes, vers une gestion d'un milieu remarquable - Guide pratique</i>. LPO Aude. 140 p.	

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : Etat de conservation défavorable
Liste rouge LR : Hivernant: à surveiller

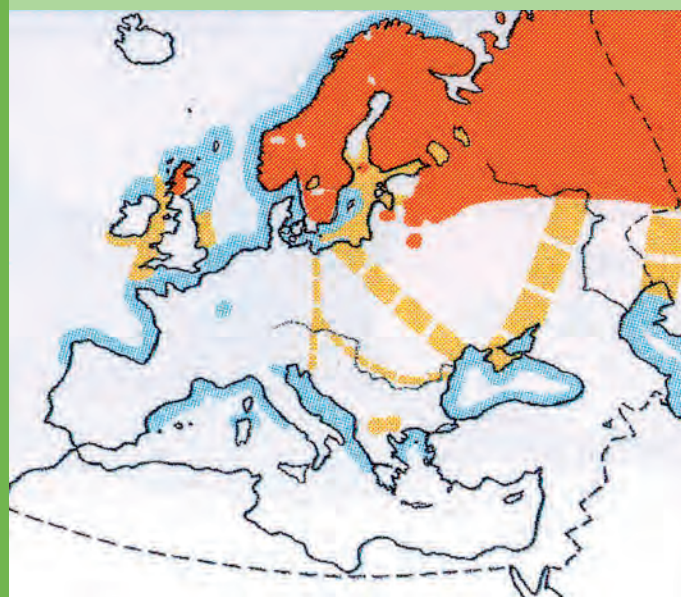
Description de l'espèce

Le Plongeon arctique est un peu plus grand qu'un Canard colvert. Il a un bec en poignard noir, la poitrine bombée et blanche, une nette tache blanche à l'arrière du corps bien visible quand il est dans l'eau. En plumage internuptial, le dos est uniformément sombre contrairement au plumage nuptial qui présente un damier noir et blanc. Silencieux en hiver.



© C. Ruchet

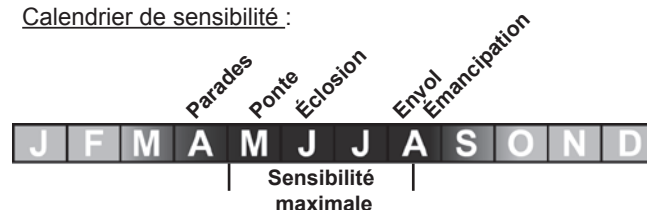
Répartition en Europe



■ Hivernant
 ■ Nicheur visiteur d'été
 ■ Migration

Écologie

- Habitat : zones côtières peu profondes, notamment les baies sableuses mais aussi les grands lacs d'intérieur.
- Alimentation : lançons, crustacés et poissons plats.
- Reproduction : niche sur les îlots des lacs assez grands et profonds du nord de l'Europe. La ponte a lieu entre mai et juin en fonction de la latitude. L'incubation dure 28-29j. Les poussins vole à 2 mois. **[mai-août]**
- Migration : hiverne essentiellement dans la Baltique, en Mer du Nord et secondairement dans l'Atlantique Nord et en Méditerranée de septembre à mai. Rare et dispersé à l'intérieur des terres.
- Calendrier de sensibilité :



- Période de présence sur la ZPS :



Effectifs (nombre d'hivernants) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	40 000	60 000	-
Effectif français	1000	1 000	-
Effectif régional	100	150	10-15%
Effectif départemental	50	100	50-75%

* Russie et Turquie non comprises.

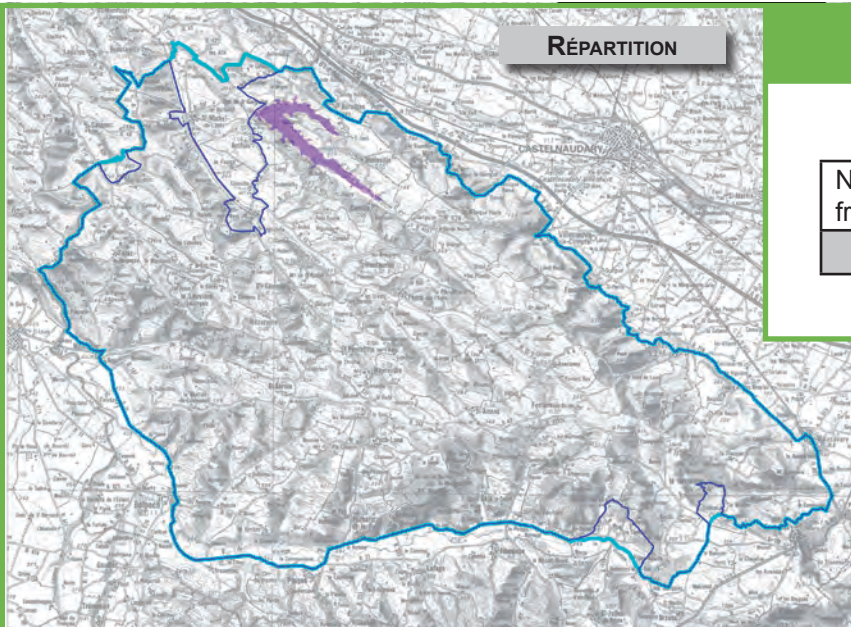
⁽¹⁾ Dubois et al., 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce est un hivernant largement distribué le long des côtes françaises mais le plus souvent en faible nombre. 200 à 600 individus hivernent en France. La création de grands plans d'eau à l'intérieur du pays a contribué à l'augmentation des mentions hivernales continentales.

L'hivernage est régulier en Méditerranée et peut impliquer des effectifs importants, en particulier le long des côtes du Languedoc-Roussillon sans indices d'évolution perceptible depuis les années 1970.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000°



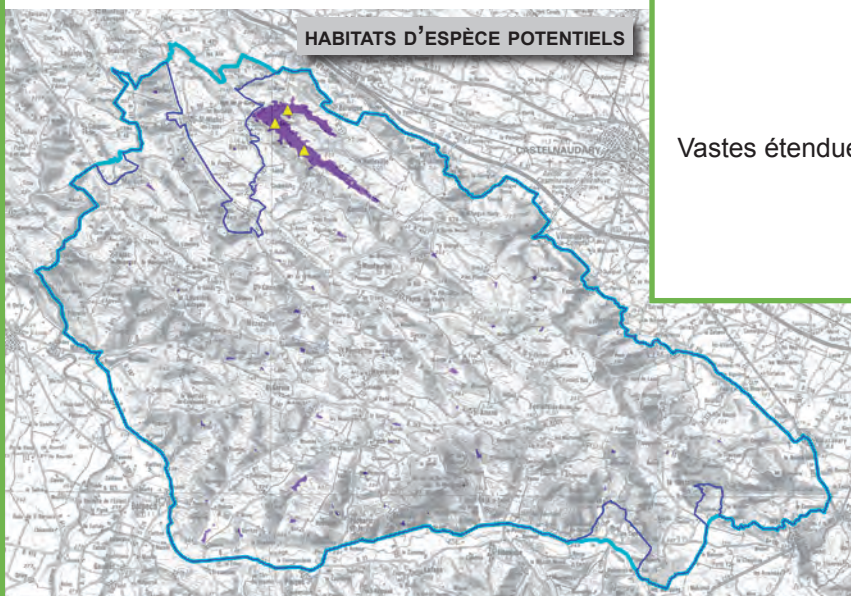
EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre d'individus fréquentant la ZPS	1	2
TOTAL	1	2

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone d'hivernage

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Vastes étendues d'eau



HABITATS D'ESPÈCE POTENTIELS

- Stationnement principal
- ▲ Observation ponctuelle 2005-2011

RÉPARTITION

1 à 2 individus sont observés presque chaque hiver sur la retenue de l'Estrade

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Les habitats du Plongeon arctique se limite à la retenue de l'Estrade et peut être jugé avec état de conservation « moyen ».

ÉTAT DE CONSERVATION

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'état de conservation du Plongeon arctique sur la ZPS « Piège et collines du Lauragais » peut être qualifiée de « moyen ».

MENACES	AVÉRÉE	POTENTIELLE
		▪ Dérangements aux alentours des sites d'hivernage par les activités humaines liées à la rivière (pêche, sports nautiques,...). ▪ Diminution des disponibilités alimentaires par la pollution des milieux humides, par les pesticides notamment.

RESPONSABILITÉ	Le Plongeon arctique fréquentant de façon épisodique la ZPS « Piège et collines du Lauragais », la responsabilité du site pour la conservation de l'espèce peut être qualifiée de faible avec une note de <u>4/14</u>. Cette note s'explique également par la méthodologie développée par le CSRPN Languedoc-Roussillon qui n'est applicable qu'aux espèces nicheuses sur le site. Or, le Plongeon arctique ne se reproduisant pas sur la ZPS, il a obtenu arbitrairement la note minimale pour la représentativité régionale, soit une valeur de 1.
----------------	--

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE	▪ Préserver les grandes zones humides (Ganguise,...) et éviter tout dérangement en période d'hivernage. ▪ Prendre en compte sa présence lors de toute création ou modification d'aménagement aux abords des sites d'hivernage et/ou susceptibles de détruire ou de modifier le régime hydraulique des zones fréquentées par l'espèce et adapter le calendrier des interventions. ▪ Limiter la pollution des zones humides en favorisant les pratiques agricoles respectueuses de l'Environnement.	ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES
-------------------------------	---	------------------------

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	• BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. <i>Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status</i>. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p. • DUBOIS P.-J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G. & YESOU P. 2008. <i>Nouvel inventaire des oiseaux de France</i>. Delachaux et Niestlé, 560p. • MERIDIONALIS, 2005 – Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. <i>Meridionalis</i>, 6 : 21-26.
--------------------------	---

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : En sécurité
Liste rouge France : Préoccupation mineure
Liste rouge LR : Rare

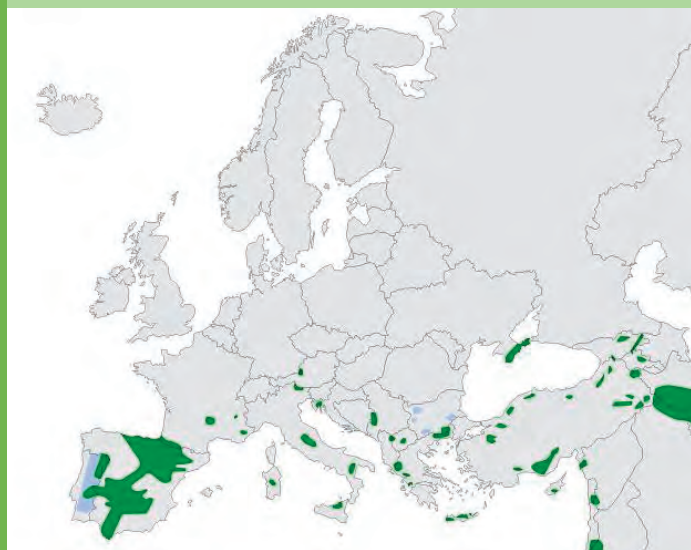
Description de l'espèce

Le Vautour fauve est brun avec le cou plus clair, blanc sale, et les rémiges sont noires. Les juvéniles présentent un contraste plus marqué sur le dessous des ailes.
 En vol, il se reconnaît à sa très grande envergure (255-280 cm), à ses ailes longues largement arrondies à l'arrière, aux extrémités digitées et relevées vers le haut, à sa tête petite et à sa queue courte.



© Artep

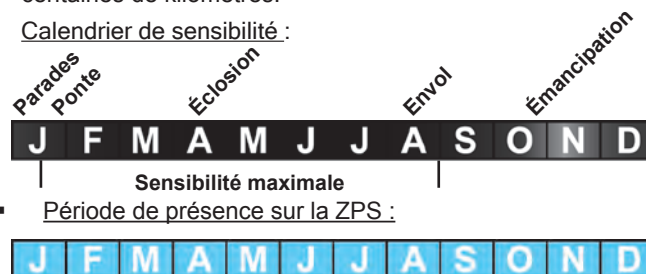
Répartition en Europe



■ Sédentaire ■ Hivernant

Écologie

- Habitat : massifs montagneux avec de vastes étendues ouvertes constituant son territoire d'alimentation et des falaises pour ses sites de nidification.
- Alimentation : charognard, il se nourrit des carcasses d'animaux sauvages ou domestiques lors de «curées» pouvant rassembler plusieurs dizaines d'oiseaux.
- Reproduction : le Vautour fauve niche en falaise, dans des cavités ou sur des vires rocheuses. La ponte a lieu en janvier-février. La couvaison dure 52 à 55 jours et l'élevage du jeune près de 4 mois. L'envol de l'unique jeune a généralement lieu entre juillet et septembre.
- Migration : sédentaire. Les immatures et adultes non reproducteurs sont erratiques et peuvent parcourir plusieurs centaines de kilomètres.
- Calendrier de sensibilité :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	18 000	19 000	-
Effectif français	777	780	3%
Effectif régional	116	116	20%
Effectif départemental ⁽²⁾	8	8	7%

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE et al., 2008.

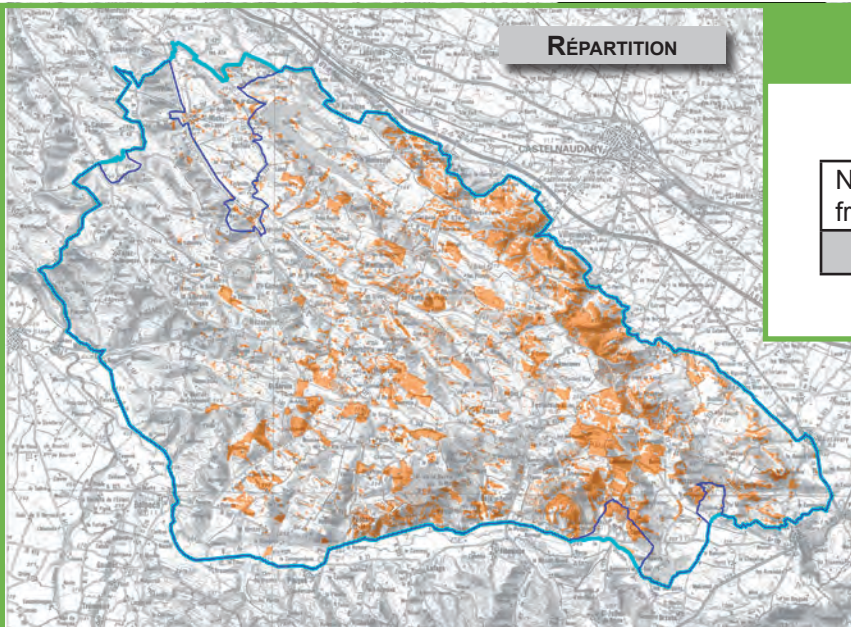
⁽²⁾ LPO Aude 2012 d'après les dernières observations.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, le Vautour fauve a toujours été nicheur dans les Pyrénées occidentales. Il a été réintroduit avec succès dans les Cévennes au début des années 1980, puis dans les Alpes du Sud à la fin des années 1990.

En LR, l'espèce ne niche qu'en Lozère mais 7 couples se sont reproduits dans l'Aude en 2012. La proximité des colonies cévenoles et espagnoles explique la présence continue d'individus en moyenne et haute montagne.

RÉPARTITION



Sources : DDTM 11,
DREAL-LR, 2012
Fond : IGN 1/100 000°



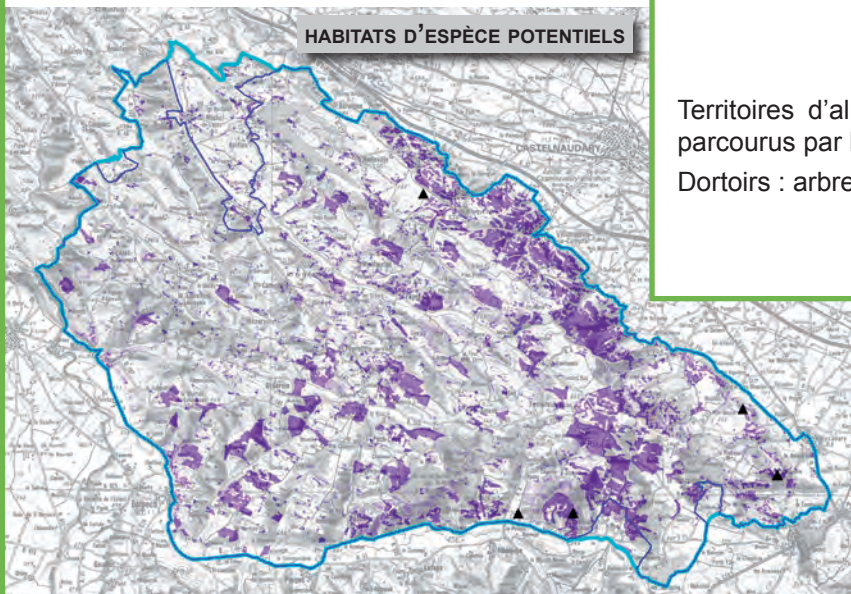
EFFECTIFS

	Min	Max
Nombre d'individus fréquentant la ZPS	5	20
TOTAL	5	20

- ZPS Piège et collines du Lauragais
- Zone d'étude
- Zone de stationnement

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Territoires d'alimentation : tous types de milieux ouverts parcourus par les troupeaux (landes, pelouses, prairies,...).
Dortoirs : arbres.



- Stationnement principal
- Stationnement secondaire
- Observation ponctuelle 2012
- Observation ponctuelle 2005-2011

La présence du Vautour fauve est maintenant continue sur la ZPS « Piège et collines du Lauragais ». Le niveau de fréquentation actuelle est en grande partie lié au changement radical des modes d'équarrissage en Espagne depuis 2006. Les effectifs restent cependant très fluctuants en fonction des saisons. Les effectifs maximaux (20 individus) sont atteints du printemps au début de l'automne : à cette période, l'ensemble de la ZPS est prospecté par l'espèce. Le reste de l'année, l'effectif oscille entre 0 et 10 individus. La majorité de ces oiseaux provient des colonies de Catalogne sud, viennent s'y ajouter quelques oiseaux issus d'autres colonies (Cévennes, Aragon...).

ÉVOLUTION

La fréquentation de l'espèce sur la zone dépend essentiellement de l'existence des colonies catalanes espagnoles et des Grands Causses. La récente installation (2011) de quelques couples nicheurs dans l'Aude devrait conforter cette tendance.

HABITAT

En régression avec la déprise agricole, les habitats sont jugés en état de conservation « Très mauvais ».

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'état de conservation du Vautour fauve sur la ZPS « Piège et collines du Lauragais » peut être qualifiée de « Mauvais ».

AVÉRÉE

POTENTIELLE

MENACES

- Déprise du pastoralisme réduisant les ressources alimentaires potentielles de l'espèce.
- Electrocutation/collision sur le réseau électrique ou avec divers aménagements (éoliennes,...)
- Utilisation de produits phytosanitaires en élevage.
- Empoisonnement indirect lié à la lutte chimique contre les espèces "indésirables" (chiens et chats errants, renards, campagnols,...).
- Intoxication au plomb suite à la consommation de carcasses d'animaux tirés à la chasse.
- Destruction directe (tir, empoisonnement,...).

RESPONSABILITÉ

Le Vautour fauve n'étant pas encore nicheur sur la ZPS, la responsabilité de la ZPS « Piège et collines du Lauragais » pour cette espèce est modérée : **Note = 5/14.**

Cette note s'explique également par la méthodologie développée par le CSRPN Languedoc-Roussillon qui n'est applicable qu'aux espèces nicheuses sur le site. Or, le Vautour fauve ne se reproduisant pas sur la ZPS, il a obtenu arbitrairement la note minimale pour la représentativité régionale, soit une valeur de 1.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Améliorer la disponibilité alimentaire en développant l'équarrissage naturel dans le respect de la réglementation.
- Maintenir l'activité agricole pastorales.
- Développer des pratiques agricoles évitant les risques d'empoisonnement ou d'intoxication.
- Sécuriser les lignes électriques potentiellement dangereuses.
- Prendre en compte les zones de transit dans tout aménagement «hors sol» afin de limiter les risques de collision.
- Informer et sensibiliser les acteurs locaux (monde de l'élevage, grand public, chasseurs,...) sur la présence et le rôle des Vautours fauves dans le milieu naturel afin de limiter les atteintes directes (illégales) et indirectes.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO AUDE, LPO HERAULT, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*. DIREN Languedoc-Roussillon. 660p.
- BAGNOLI C., 2006.- La réintroduction pionnière des vautours en France. *Les Actes du BRG* : 299-302.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- ELIOTOUT B., 2007.- *Le Vautour fauve : description, évolution, répartition, reproduction, observation, protection*. Delachaux et Niestlé, 191 p.
- GARCIA-FERRE D., MARGALIDA A., BORAU A., BENEYTO A., EXPOSITO C. & JIMENEZ X. 2004 – *Vultur comu Gyps fulvus*. In ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Institut Catala d'Ornitologica (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona. pp 162-163.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- LPO Aude, à paraître. Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude, *LPO Info* N°67.
- SARRAZIN F., BAGNOLIN C., PINNA J.-L., DANCHIN E., 1995.- Breeding biology during establishment of a reintroduced Griffon Vulture *Gyps fulvus* population. *Ibis*, 138 (2) : 315-325.
- SARRAZIN F., 1995.- *Dynamique des populations réintroduites: le cas du Vautour fauve dans les Causses*. Thèse nouveau doctorat. 229 p.
- TERRASSE M., 1983.- Réintroduction du Vautour fauve dans les Grands Causses (Massif Central, France). *Compte rendu des séances de la société de biogéographie*, 59 (3) : 279-283.
- TERRASSE M., SARRAZIN F., CHOISY J.P., CLEMENTE C., HENRIQUET S., LECUYER P., PINNA J.L., TESSIER C., 2004.- A success story: the reintroduction of Eurasian Griffon Gyps fulvus and Black Vultures Aegypius monachus to France. In *VIIth World Conference on Birds of Prey and Owls. Raptors Worldwide* (R.D. Chancellor & B.U. Meyburg ed.), WWGPP/MME, Budapest, Hungary. 18-23 May 2003. pp. 127-145.